

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / janvier 2009

## **Apprendre et se former dans les bibliothèques**

### ***La mission éducative des bibliothèques municipales***

**Nicolas BEUDON**

Sous la direction d'Anne-Marie Bertrand

(Directrice de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques)



## **Remerciements**

*N'ayant jamais eu l'occasion de le faire, au seuil de ce mémoire, j'exprime toute ma reconnaissance à la modeste médiathèque de Sens, dans l'Yonne, dont les chauffeuses me fournirent, il y a quelque temps déjà, une confortable et instructive – bien qu'immorale et buissonnière – alternative aux bancs du lycée.*

*Je remercie ma directrice Madame Anne-Marie Bertrand pour son écoute attentive.*

*J'ai beaucoup profité du travail de ma collègue Myriam Bottana sur les pôles emploi-formation : un grand merci à elle !*

*Merci à Claire, Céline et Anna pour leur relecture et leur amitié.*

*Et merci à Soledad pour le reste, comme d'hab' !*

*N.B.*

## **Résumé :**

*La bibliothèque n'est pas l'école, quel sens spécifique donner alors à sa « mission éducative » ? Au cours de leur histoire, les bibliothèques publiques ont développé plusieurs formes de discours éducatif, mettant au premier plan tour à tour une offre choisie d'ouvrages éducatifs, l'animation culturelle, et les outils d'autoformation. A l'heure de la société de la connaissance et de la formation tout au long de la vie, alors que dans certains pays européens les bibliothèques se muent en véritables centres de formation, les bibliothécaires français préfèrent se considérer comme des médiateurs plutôt que des formateurs. Ils proposent des services variés à destination des publics apprenants. Certaines initiatives reposent sur une coopération étroite avec les organismes de formation pour adultes. Les « Idea Stores » londoniens sont peut-être la forme la plus aboutie de cette démarche.*

## **Descripteurs :**

*Bibliothèques publiques -- Histoire*

*Bibliothèques et éducation des adultes*

*Autoformation*

*Éducation permanente*

## **Droits d'auteurs**

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.
--

**Abstract :**

*Public libraries are not schools, what is the meaning then of their « educative mission » ? During their history, public libraries developed different kind of educative discourses, stressing successively the provision of selected educational books, cultural activities and self-learning tools. In the age of knowledge society, while in some european countries libraries are becoming true learning centres, french librarians prefer to consider themselves as mediators rather than formators. They are providing various services to lifelong learners. Some of the most innovatives initiatives are involving a close collaboration with adult education organisations. The londonian « Idea Stores » are the most accomplished form of this approach.*

**Keywords :**

*Libraries – History*

*Libraries and education*

*Lifelong learning*

*Continuing education*



# Table des matières

<b>INTRODUCTION : UNE ECOLE SANS MAITRE NI ELEVE ? .....</b>	<b>11</b>
1. <i>La « mission éducative » des bibliothèques : une idée paradoxale .....</i>	<i>11</i>
2. <i>Bibliothèques et autodidaxie.....</i>	<i>12</i>
3. <i>Du discours à la réalité - l'enjeu de la coopération.....</i>	<i>13</i>
<b>I. LE DISCOURS EDUCATIF DES BIBLIOTHEQUES : DE LA PRESCRIPTION A L'AUTOFORMATION.....</b>	<b>15</b>
LE(S) DISCOURS EDUCATIF(S) DES BIBLIOTHEQUES .....	15
1. LE DISCOURS DE LA PRESCRIPTION.....	16
1.1. <i>Le modèle de la bibliothèque populaire .....</i>	<i>16</i>
La bibliothèque comme prolongement de l'école .....	16
Les « bonnes lectures » et l'encadrement des lecteurs.....	16
1.2. <i>La logique de l'offre et de la prescription.....</i>	<i>18</i>
Permanence du modèle de la prescription dans le cadre républicain.....	18
Un contre-modèle .....	19
2. LE DISCOURS DE L'ACCULTURATION .....	20
2.1. <i>La dialectique avec l'école .....</i>	<i>20</i>
L'école : fabrique de lecteurs ou frein au développement des bibliothèques ? .....	20
Deux approches distinctes de la lecture : lecture plaisir et lecture scolaire .....	21
2.2 <i>Le modèle de la bibliothèque jeunesse .....</i>	<i>22</i>
Les bibliothèques jeunesse et la déscolarisation de la lecture .....	22
De l'Heure Joyeuse à la Joie par les Livres.....	23
L'animation culturelle .....	24
3. LE DISCOURS DE L'AUTOFORMATION .....	26
3.1. <i>De l'autodidaxie à l'autoformation.....</i>	<i>26</i>
Bibliothèques et autodidaxie : l'imaginaire du self-made man .....	26
L'éducation permanente.....	27
Les prémices du modèle de la médiathèque : documentation et autoformation .....	28
3.2. <i>Des bibliothèques pilotes : « L'arbre qui cache l'absence de forêt » .....</i>	<i>30</i>
La percée de la BPI, la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie .....	30
Un discours qui peine à s'imposer, un propos à actualiser.....	31
CONCLUSION : UN DISCOURS A (RE)INVENTER .....	32
<b>II. APPRENDRE ET SE FORMER DANS LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES AUJOURD'HUI .....</b>	<b>35</b>
L'ACTION EDUCATIVE DES BIBLIOTHEQUES .....	35
1. LES BIBLIOTHEQUES DANS LA SOCIETE DE LA CONNAISSANCE .....	36
1.1. <i>Société de l'information et société de la connaissance.....</i>	<i>36</i>
1.2. <i>Les politiques pour la formation tout au long de la vie.....</i>	<i>37</i>
1.3. <i>Et les bibliothèques dans tout ça ?.....</i>	<i>38</i>
L'action éducative des bibliothèques du point de vue européen .....	38
Les bibliothèques oubliées ? .....	39
2. LES PUBLICS ET LEUR ACCUEIL .....	40
2.1. <i>Un public spécifique.....</i>	<i>40</i>
« Apprenants » et « nouveaux publics » .....	40
Les étudiants.....	41
Erudits, autodidactes, « néo-autodidactes ».....	41

2.2. <i>Médiations et espaces</i> .....	43
Le besoin de médiations, médiateurs et formateurs .....	43
Le besoin d'espaces .....	44
3. L'OFFRE ET LES SERVICES EDUCATIFS DES BIBLIOTHEQUES .....	46
3.1. <i>Les collections</i> .....	46
L'opposition des documentaires et des romans .....	46
Les fonds d'orientation professionnelle .....	47
Les dossiers pédagogiques .....	47
3.2. <i>Les animations et l'action culturelle</i> .....	48
L'offre en direction des scolaires et de la petite enfance .....	48
L'action culturelle : expositions, ateliers, conférences .....	49
3.3. <i>Les formations et l'autoformation</i> .....	50
Les cours en bibliothèques.....	50
L'exemple des APP (Ateliers de Pédagogie Personnalisée).....	51
La formation aux nouvelles technologie, les labels pour les espaces publics numériques .....	51
L'autoformation, le e-learning et les logiciels éducatifs .....	52
4. LES PARTENARIATS ET LA MUTUALISATION.....	54
4.1. <i>D'un métier à l'autre : formateurs et bibliothécaires</i> .....	54
4.2. <i>Les types de partenariats</i> .....	54
4.3. <i>Les limites de la coopération</i> .....	56
4.4. <i>Vers la mutualisation d'équipement ?</i> .....	56
CONCLUSION : BIBLIOTHEQUES ET FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE, UNE RENCONTRE DIFEREE.....	58
<b>III. UN CONTREPOINT ETRANGER : LES IDEA STORES LONDONIENS .....</b>	<b>61</b>
DE LA BIBLIOTHEQUE AU « MAGASIN D'IDEES » .....	61
1. LE DISCOURS SUR LES BIBLIOTHEQUES ET LA FORMATION CONTINUE EN GRANDE-BRETAGNE.....	61
1.1. <i>La société de la connaissance dans l'agenda politique britannique</i> .....	61
La dissémination du savoir, un enjeu économique et politique .....	61
La place des bibliothèques dans ce contexte : la promotion des technologies numériques et de la coopération .....	62
1.2. <i>L'évolution actuelle des bibliothèques britanniques</i> .....	63
Une institution victorienne obsolète ? .....	63
Le débat sur la place du livre et des services.....	64
Le modèle de la <i>Street Corner University</i> .....	64
2. LE CONCEPT D'IDEA STORE .....	66
2.1. <i>Le contexte local : Tower Hamlets</i> .....	66
Tower Hamlets : un district sinistré .....	66
L'impasse des institutions éducatives à la fin des années 90 .....	66
La concurrence avec les loisirs .....	67
2.2. <i>La stratégie adoptée : le « magasin d'idées »</i> .....	67
La convergence des bibliothèques et des centres de formation continue .....	67
Une offre double, des services multiples.....	68
Le modèle marchand : stratégie de marque et orientation vers la demande.....	68
3. L'OFFRE DE FORMATION DANS UN IDEA STORE .....	70
3.1. <i>La mission éducative des Idea Stores</i> .....	70
3.2. <i>Les espaces d'étude</i> .....	70
Des espaces transparents et flexibles .....	70



Les interférences entre les différentes pratiques.....	71
3.3. <i>Les enseignements</i> .....	72
Les cours et les ateliers.....	72
L'enseignement à distance : Learndirect .....	73
3.4. <i>Les collections : le maillon faible ?</i> .....	73
La place du livre dans les pratiques des usagers.....	73
Un investissement moindre dans les collections ? .....	74
CONCLUSION : UN MODELE DE BIBLIOTHEQUE, PAS UNE BIBLIOTHEQUE MODELE.....	75
<b>CONCLUSION : LA FORMATION EN BIBLIOTHEQUE A LA CROISEE DES</b>	
<b>CHEMINS</b> .....	<b>77</b>
1. <i>Les tensions inhérentes à l'idée de formation en bibliothèque</i> .....	77
2. <i>Formation et encadrement social</i> .....	78
3. <i>La piste de la formation des usagers</i> .....	79
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>83</b>
1. <i>Bibliothèques et éducation : aspects historiques</i> .....	83
2. <i>La bibliothèque, lieu de formation : aspects techniques et institutionnels</i> .....	83
3. <i>Les bibliothèques britanniques et les Idea Stores</i> .....	86
4. <i>Autres ouvrages et articles concernant les bibliothèques</i> .....	87
5. <i>Autodidaxie, autoformation, formation continue et société de la connaissance</i> ..	88



# Introduction :

## Une école sans maître ni élève ?

---

### 1. La « mission éducative » des bibliothèques : une idée paradoxale

Les bibliothèques publiques sont des lieux de savoir : des conservatoires des œuvres de l'esprit ; des institutions vouées, entre autres, à l'étude et à la recherche ; des lieux d'information et de transmission des connaissances. De ce constat simple découle presque naturellement l'idée, pourtant bien moins évidente, d'une mission éducative des bibliothèques : du « lieu de savoir » au « lieu où l'on apprend et où l'on se forme », il n'y a qu'un pas que franchissent volontiers les figures tutélaires du monde des bibliothèques, comme Dewey ou Morel, qui n'hésitent pas à définir les bibliothèques comme des « écoles » ou des « universités populaires ». Dès 1794, Coupé, dans son rapport sur les bibliothèques, souhaitait faire d'elles « l'école de tous les citoyens. »

Il s'agit pourtant d'une métaphore dont les limites sautent rapidement aux yeux : les bibliothécaires ne sont en effet ni des professeurs, ni des instituteurs. Bien au contraire, la figure du bibliothécaire, professionnel de l'information, s'est construite au début du XXe siècle en partie sur le rejet de ces fonctions : en niant la légitimité des instituteurs à gérer les bibliothèques municipales, ou en s'opposant à la tradition qui vouait la responsabilité des bibliothèques universitaires à un savant ou à un érudit. « *Le bibliothécaire* » souligne Charles Sustrac en 1907 « *n'est pas un savant* » et « *pas davantage un homme de lettres, pas davantage un éducateur...*<sup>1</sup> » De leur côté, les lecteurs, les usagers, ne sont ni des étudiants, ni des élèves. Le public des bibliothèques n'est pas maintenu captif dans une relation d'enseignement : il est libre de venir ou pas à la bibliothèque, de chercher à se divertir plutôt qu'à s'instruire, et s'il souhaite s'instruire, de suivre tous les chemins de traverse possibles.

Si la bibliothèque est une école, c'est une école sans maître ni élève. Quel peut être le sens de sa « mission éducative » dans de telles conditions ? Le problème n'est pas de savoir si l'on peut apprendre des choses dans une bibliothèque, c'est évidemment le cas, mais de définir l'action possible des bibliothèques en matière d'éducation, qui semble aussi nécessaire que difficile à cerner dans ses modalités concrètes.

Ce n'est pas le seul paradoxe. Le fait que les bibliothèques soient un lieu où l'on puisse apprendre et se former, s'approprier des savoirs, est un élément fort de légitimité pour ces dernières : il les justifie en tant que service public, les nimbe d'une fonction démocratique. La plupart des textes normatifs, des chartes et des manifestes professionnels soulignent le rôle éducatif des bibliothèques. Le manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique définit cette dernière comme « *une force vivante au service de l'éducation*<sup>2</sup> ». La charte du conseil supérieur des bibliothèques souligne que

---

<sup>1</sup> Cité par CHARTIER, Anne-Marie, HEBRARD, Jean. *Discours sur la lecture*. Paris, BPI- Centre Pompidou / Fayard, 2000

<sup>2</sup> « Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique », MOUREN, Raphaël, PEIGNET, Dominique, *Le métier de bibliothécaire*, Cercle de la librairie, 2003, p. 389

« l'accès du public [...] à la formation est d'abord assuré dans le cadre des réseaux de bibliothèques publiques.<sup>3</sup> » Le code de déontologie de l'ABF, enfin, confie aux bibliothécaires la tâche de « répondre aux besoins de la communauté en matière [...] de formation.<sup>4</sup> »

En même temps, le vaste mouvement de modernisation des bibliothèques publiques qui s'est enclenché dans les années 60 s'est construit davantage sur l'idée d'une démocratisation de la culture, voire même des loisirs, plutôt que des savoirs. L'identité des bibliothèques publiques modernes s'est élaborée en partie par opposition à l'école, et à une culture perçue comme étroitement scolaire, à travers un élargissement de leur offre qui a souvent relégué au second plan l'idée d'une action éducative formalisée.

## 2. Bibliothèques et autodidaxie

D'après le CREDOC, 33 % des français estiment que la bibliothèque est un lieu austère qui rappelle la scolarité<sup>5</sup>. Est-il possible d'attribuer aux bibliothèques une fonction éducative sans faire d'elles une annexe rébarbative de l'école ? Est-il possible de proposer dans les bibliothèques une façon d'apprendre et de se former qui soit indépendante ou distincte de l'école dans ses modalités d'action, ses publics, et son discours ? De fait, la bibliothèque publique présente deux particularités notoires qui la distinguent de l'école :

- 1) Elle s'adresse de plein droit aux adultes, quel que soit leur niveau de formation, quel que soit leur cursus ;
- 2) Elle suppose de la part de ses usagers une forme d'indépendance et d'autonomie, elle ne leur impose aucune discipline.

Autrement dit, la bibliothèque est le lieu privilégié de cette forme d'appropriation du savoir, extérieure à l'école, que l'on nommera, au choix, *l'autodidaxie*, *l'autoformation*, *l'éducation permanente*, *la formation continue* ou *la formation tout au long de la vie*. Il s'agit là de notions voisines mais hétérogènes, qui renvoient à des pratiques et à des publics eux-mêmes divers : il y a tout un spectre qui va de l'autodidaxie savante de l'érudit, au besoin d'alphabétisation des personnes exclues du système scolaire, en passant par la reconversion professionnelle contrainte du salarié « flexible ».

C'est parce que la bibliothèque s'adresse à ce public d'autodidactes qui ne fréquente pas ou plus l'école mais qui éprouve le besoin ou le désir d'apprendre par lui-même, que sa mission éducative est paradoxale et ambiguë : quels services en effet proposer à un public qui se définit par son autonomie et son indépendance, parfois sa méfiance à l'égard des institutions – au delà d'un accueil bienveillant et chaleureux ?

C'est un sujet d'autant plus brûlant aujourd'hui qu'on assiste à une véritable métamorphose de la question autodidacte. A l'heure de la société de la connaissance et du chômage de masse, la problématique de la formation des adultes, au-delà ou en dehors de l'école, prend une coloration nouvelle : comme en témoignent les multiples initiatives politiques en la matière (telle la stratégie de Lisbonne<sup>6</sup>), la question de la connaissance, de l'éducation, de la formation et de la recherche, qui a longtemps

<sup>3</sup> « Conseil supérieur des bibliothèques – Charte des bibliothèques », *Ibid.*, p. 401-407

<sup>4</sup> « Code de déontologie », *Ibid.*, p. 389-390

<sup>5</sup> MARESCA, Bruno, *Les Bibliothèques municipales en France après le tournant Internet*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 2005

<sup>6</sup> Cf. *Infra*, p. 37

constitué un problème politique au sens fort du terme, est aussi devenue une question économique et gestionnaire.

L'enjeu, pour les bibliothèques, est de parvenir à exister dans ce contexte nouveau que l'on peut aussi bien considérer comme une opportunité, un champ d'action ouvert, que comme une remise en question à mots couverts de leur identité et de leurs valeurs traditionnelles, incarnées notamment par l'idée du savoir comme instrument d'émancipation et pas seulement comme vecteur de richesse et de croissance économique.

### **3. Du discours à la réalité - l'enjeu de la coopération**

Les bibliothécaires français ne disposent pas véritablement, à l'heure actuelle, d'un réel discours professionnel à la mesure de ces enjeux. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'existe pas de discours éducatif propre aux bibliothèques, mais celui-ci est l'héritage hétéroclite des années passées. Il se compose de strates, parfois contradictoires, qui sont à la fois issues de contextes historiques précis et qui définissent des modèles d'action : le modèle de l'offre et de la prescription (qui apparaît dans la deuxième moitié du XIXe siècle), le modèle de l'animation culturelle (qui naît dans les bibliothèques jeunesse et connaîtra un développement continu tout au long du XXe siècle), le modèle enfin de l'autoformation (conçu autour des années 60 et étroitement lié aux médiathèques modernes). **(I)**

Au delà des discours, à l'heure de la formation tout au long de la vie, face à un public d'autodidactes hétérogène et grandissant, quelles sont les initiatives possibles pour les bibliothèques ? La gamme d'actions est large mais peu systématisée (fonds spécifiques, dossiers et activités pédagogiques, outils d'autoformation, ateliers de formation, conférences, espaces labélisés...). Ces dernières sont souvent modestes ou limitées à un petit nombre d'expériences pilotes. La question de la coopération est l'un des aspects les plus intéressants de ces expériences. Si la bibliothèque est une école sans maître ni élève, elle doit au moins, pour mener une action éducative, leur trouver des succédanés. Dans la mesure où les bibliothèques, contrairement à l'école, n'ont pas de public captif et ne délivrent pas d'elles-mêmes des formations, il est essentiel pour elles de développer des partenariats avec des associations culturelles, des institutions d'éducation populaire ou des organismes de formation des adultes capables à la fois de repérer, d'orienter des publics et de fournir des prestations spécialisées en matière d'enseignement. **(II)**

Une solution particulièrement originale, et mise en œuvre de façon extrêmement marginale en France, est la mutualisation d'équipements, comme à la Maison des savoirs d'Agde qui réunit sous un même toit une médiathèque, un Greta et un Atelier de Pédagogie Personnalisée. Les « Idea Stores » londoniens, qui associent les services habituels d'une bibliothèque et d'un centre de formation pour adultes, sont sans doute la forme la plus aboutie de cette démarche. Enracinés dans une politique publique pour la formation tout au long de la vie et un discours éducatif fort différents de ceux avec lesquels nous sommes familiers, ils fournissent un contrepoint instructif aux bibliothèques françaises qui cherchent à donner un sens concret et actuel à leur mission éducative. **(III)**



# I. Le discours éducatif des bibliothèques : de la prescription à l'autoformation

---

## LE(S) DISCOURS EDUCATIF(S) DES BIBLIOTHEQUES

Le discours éducatif des bibliothèques est une réalité complexe. Il vaut d'ailleurs mieux parler au pluriel : depuis la création des premières bibliothèques publiques, ce n'est pas un mais une multitude de discours, souvent contradictoires, qui a été convoquée afin de définir l'apport des bibliothèques à la formation des esprits.

Un second élément de complexité se juxtapose à ce premier point : la question de l'éducation compte parmi nos « passions nationales ». Le fait pour une institution, quelle qu'elle soit, de revendiquer une fonction éducative est un élément fort de légitimité, un moyen de souligner son importance aux yeux des pouvoirs publics et des usagers. Anne-Marie Chartier et Jean Hébrard observent que le « rôle éducatif des bibliothèques » a souvent été invoqué lorsque « *la profession tentait de conquérir des positions étrangères à sa tradition savante et éprouvait le besoin de valoriser socialement une tâche intellectuellement peu considérée.*<sup>7</sup> » Cette dimension éducative peut être réelle, mais elle peut également relever de la stratégie rhétorique, elle peut être un alibi ou un prétexte, s'arrêter à de grandes déclarations sans aboutir à des actions concrètes.

En dépit de ces ambivalences, l'idée d'une mission éducative des bibliothèques est systématiquement confrontée aux mêmes problèmes : celui de la complémentarité ou de l'opposition avec l'école ; celui de l'action spécifique des bibliothèques dans ce domaine. En suivant ces deux lignes directrices, il est possible de distinguer, de façon forcément approximative, trois grands types de discours qui s'appuient sur des modèles de bibliothèque privilégiés, qui s'inscrivent dans des périodes historiques précises et qui constituent en même temps des canons, des modèles d'action plus ou moins faciles à actualiser aujourd'hui : le discours de la prescription ; le discours de l'acculturation ; le discours de l'autoformation.

Type de discours	Modèle de bibliothèque	Rapport avec l'école	Forme d'action éducative préconisée
<b>1) Discours de la prescription</b>	Les bibliothèques populaires	Prolongement de l'école	Offre de documents éducatifs ou scolaires
<b>2) Discours de l'acculturation</b>	Les bibliothèques jeunesse	Rivalité avec l'école	Animation et action culturelle
<b>3) Discours de l'autoformation</b>	Les médiathèques	Alternative à l'école	Offre d'outils d'autoformation multimédia

---

<sup>7</sup> CHARTIER, Anne-Marie, HEBRARD, Jean. *Op. cit.*, p.182

# 1. LE DISCOURS DE LA PRESCRIPTION

## 1.1. Le modèle de la bibliothèque populaire

### La bibliothèque comme prolongement de l'école

Les saisies révolutionnaires qui sont à l'origine des bibliothèques municipales ont eu un résultat paradoxal : alors que l'institution des bibliothèques avait été conçue, dans la lignée de la pensée des Lumières, comme un outil possible de diffusion et d'appropriation du savoir, un moyen de démocratiser la République des Lettres, les nombreux ouvrages d'emblée obsolètes dont elles allaient hériter à cette occasion (ouvrages de dévotion ou de droit canon...) devaient les cantonner durablement au domaine de la conservation, et à un public choisi d'érudits locaux.

Ce n'est que dans la deuxième moitié du XIXe siècle, autour des années 1860, que l'idée de la bibliothèque comme institution éducative revient sur le devant de la scène avec le développement des bibliothèques populaires. A l'inverse de la bibliothèque municipale, patrimoniale, érudite, et finalement élitiste, les bibliothèques populaires s'adressent avant tout aux classes inférieures de la société. Leur mission est de donner à lire au peuple.

A ce titre, l'apparition de ces établissements est à replacer en premier lieu dans le contexte du développement de l'alphabétisation et de la scolarité, à la suite notamment des lois Guizot (1833) et Falloux (1850). L'idée principale est celle d'une complémentarité de la bibliothèque et de l'école. Dans la mesure où l'enseignement scolaire se limite encore principalement à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, la bibliothèque est le seul lieu où l'on apprend véritablement, où les lecteurs fraîchement formés trouveront matière à exercer leurs compétences nouvelles. Cette conception de la bibliothèque est résumée par une formule frappante de Jean Macé :

*A quoi servira au peuple de savoir lire s'il n'a rien à lire ? Le complément de l'école primaire, c'est donc la bibliothèque populaire. La première est la clef, mais l'autre est la maison.*<sup>8</sup>

### Les « bonnes lectures » et l'encadrement des lecteurs

L'objectif des bibliothèques populaires est donc de donner à lire, mais pas n'importe quelles lectures : il s'agit de proposer au plus grand nombre une sélection choisie d'ouvrages « éducatifs ». Les bibliothèques populaires sont « *des collections plus ou moins importantes de livres éducatifs et instructifs choisis avec soin et mis de manière réglementée à la disposition d'un public, en général limité, par des associations reconnues ou par des institutions relevant de l'Etat.*<sup>9</sup> » Ces livres « éducatifs et instructifs » relèvent de ce qu'un député peut qualifier dès 1836 de « bonnes lectures » :

*Ce grand bienfait d'une instruction primaire généralement répandue serait loin de remplir son but, de développer comme nous devons le désirer, l'intelligence et la moralité de ceux à qui elle est donnée, si à mesure qu'on*

<sup>8</sup> Cité par HASSENFORDER, Jean. *Développement comparé des bibliothèques publiques en France en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis dans la seconde moitié du XIXe siècle 1850-1914*, Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1967, p.128

<sup>9</sup> CHARTIER, Anne-Marie, HEBRARD, Jean. *Op. cit.*, p. 99



*organise des écoles, on ne cherchait à fournir de bonnes lectures à ceux qui y reçoivent l'instruction.*<sup>10</sup>

Qu'est-ce qu'une bonne lecture ? Les bibliothèques populaires sont le siège de mouvements idéologiques variés, de l'Eglise aux mouvements libéraux ou républicains. Si les uns prêtent leurs faveurs plutôt aux ouvrages de morale et de piété et les autres aux manuels d'instruction civique, tous s'opposent à la littérature populaire qui est alors en plein essor. Le contenu du bon livre est d'une certaine manière secondaire : ses qualités se définissent surtout par opposition aux « mauvaises lectures » (presse, romans, brochures...) qui, selon les dires d'un instituteur du Nord, « *portent la corruption jusqu'au fond des plus pauvres chaumières.*<sup>11</sup> » La bibliothèque est une réponse à la floraison jugée anarchique de ces nouvelles lectures populaires :

*Pour lutter contre les colporteurs et les cabinets de lecture soumis aux lois du marché, il faut des diffuseurs sûrs – les prêtres, les congrégations missionnaires et enseignantes, ou bien les instituteurs, les notables philanthropes – et des officines surveillées : les bibliothèques.*<sup>12</sup>

Comme le souligne Noémie Alisé, les bibliothèques « *qui auraient pu permettre aux adultes d'améliorer leur instruction et leur apporter les moyens d'une formation personnelle, ne servent en fait qu'à fournir aux lecteurs potentiels des ouvrages choisis pour eux avec soin.* » Loin de renouer avec l'inspiration des Lumières, les bibliothèques populaires s'inscrivent au contraire dans un horizon à la fois philanthropique et paternaliste, leur fonction de contrôle social est comparable à celle des cours du soir qui se développent au même moment :

*L'oisiveté des classes populaires, et surtout ouvrières, est redoutée par les élites de l'époque comme source de trouble de l'ordre public ; la Société des Sciences médicales de Metz explique qu'il suffit de diriger les ouvriers dans l'emploi utile de leur temps libre, en leur proposant des cours du soir et cette opinion est très répandue parmi les élites de l'époque, voyant en l'éducation un moyen de détourner les classes populaires du cabaret et plus largement d'améliorer ses mœurs.*<sup>13</sup>

Au moins aussi forte que la volonté de donner à lire et de prolonger l'action de l'école, règne au sein des bibliothèques populaires l'idée que les lecteurs, même après leur scolarité, doivent être encadrés, leurs lectures contrôlées et choisies. Ce paternalisme, qui instrumentalise les institutions du savoir, fait aussi dans une certaine mesure barrage aux véritables démarches autodidactes : on peut en effet considérer, avec A.-M. Chartier et J. Hébrard, que les dispositifs matériels de lecture proposés par les bibliothèques populaires (lecture « territorialisée », marginalité du prêt, lourdes amendes en cas d'annotation ou de griffonnage) visent en fait à empêcher « *toute appropriation concrète, réelle ou symbolique*<sup>14</sup> » des livres et de leur contenu.

<sup>10</sup> Cité par HASENFORDER, Jean, *La bibliothèque, institution éducative*, Paris : Lecture et bibliothèques, 1972, p. 162

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> ALISE, Noémie, *L'éducation populaire des adultes dans le département de la Moselle sous le Second Empire*, [en ligne] <[http://gehfa.com/European\\_seminar/Texteslongs/Alisetextelong.pdf](http://gehfa.com/European_seminar/Texteslongs/Alisetextelong.pdf)> Consulté le 5 novembre 2008

<sup>14</sup> CHARTIER, Anne-Marie, HEBRARD, Jean. *Op. cit.*, p. 100

## 1.2. La logique de l'offre et de la prescription

### Permanence du modèle de la prescription dans le cadre républicain

Avec la professionnalisation du métier de bibliothécaire au début du XXe siècle, dans un contexte démocratique d'ascension politique et sociale des masses et de victoire progressive des conceptions républicaines, le paternalisme attaché aux bibliothèques populaires, leur fonction de censure et de propagande, vont peu à peu devenir indéfendables. « *C'est pour le public que le bibliothécaire doit travailler* » écrit Charles Sustrac en 1907 dans le bulletin de l'ABF, « *il s'appliquera à acheter tous les livres, et rien que les livres dont il a besoin.*<sup>15</sup> »

Reste qu'avec la bibliothèque populaire est posé un modèle d'établissement durable, bien au-delà du second Empire, qui mêle une visée éducative forte et un procédé unique : la prescription, la sélection des bons livres, et l'exclusion des mauvaises lectures, à destination d'un public choisi, dont les « besoins » sont prédéfinis, établis d'avance. En 1954, une circulaire ministérielle peut encore considérer la faible fréquentation des bibliothèques par les ouvriers comme une « *situation qui laisse trop souvent la jeunesse livrée à l'influence de publications médiocres ou malsaines.*<sup>16</sup> »

Il est vrai que, dans les années où les bibliothèques populaires laissent place aux bibliothèques publiques, la lecture de distraction n'est plus forcément mise à l'écart de façon si sévère, mais la fonction première de la bibliothèque reste d'offrir des livres instructifs (les ouvrages de distraction, les romans au premier rang, pouvant à la limite être l'appât qui conduira à ces lectures jugées plus sérieuses). Jusque dans les années 30, ce modèle est dominant, voire exclusif. Il se caractérise, encore et toujours, par l'idée que la bibliothèque doit avant tout seconder l'école. La formule de Jean Macé est un leitmotiv que l'on peut entendre claironné par le président de l'ABF jusque'en 1937 :

*A l'école on apprend seulement à apprendre, tandis que c'est seulement à la bibliothèque qu'on apprend : l'école est un moyen, la bibliothèque une fin.*<sup>17</sup>

Le congrès d'Alger en 1931 marque l'apogée de cette conception de la bibliothèque. Pour Henri Lemaitre, l'organisateur du congrès, la bonne lecture sera donc pour l'enfant la lecture scolaire, pour les adultes la lecture professionnelle, et pour tous, celle qui enseigne :

*Le premier degré de la lecture publique c'est la bibliothèque scolaire et post-scolaire [...] A un niveau supérieur, il faut également compléter l'enseignement des lycées et permettre à ceux qui en sont sortis de se tenir au courant de ce qui s'écrit, au courant des progrès de la science [...] Sur un autre plan, l'ouvrier comme l'artisan aime à se perfectionner dans son métier [...] Il faut donc donner à la classe ouvrière les ouvrages techniques à sa portée pour l'aider dans sa besogne journalière. Le commerçant, le financier, l'industriel demandent une documentation chaque jour plus complète et plus difficile à se procurer pour traiter leurs affaires.*

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 131

<sup>16</sup> Cité par BERTRAND, Anne-Marie, « Le peuple, le bon public et le non-public : les publics des bibliothèques et leur représentation chez les bibliothécaires », DONNAT, Olivier ; TOLILA, Paul (ed), *Le(s) public(s) de la culture*, Presses de Sciences Po, 2003, p. 141

<sup>17</sup> Cité par CHARTIER, Anne-Marie, HEBRARD, Jean. *Op. cit.*, p. 144

La bibliothèque remplit sa fonction éducative en donnant à chaque public le livre qui lui convient, c'est à dire celui qui l'instruit à la mesure de son ignorance, à l'exclusion si possible de tout autre. L'idée du « bon livre » et des « mauvaises lectures » est loin d'être remise en question, c'est plutôt son contenu qui est actualisé. Il ne faudrait pas sombrer, comme le souligne, Lemaitre, dans une « *erreur de perspective* » :

*Cette erreur est que tout livre est bon pour n'importe qui.*<sup>18</sup>

## Un contre-modèle

Avec cette logique de la prescription prend forme un premier modèle d'action éducative des bibliothèques, extrêmement durable dans le temps, marqué par l'héritage du paternalisme du XIXe siècle tout en s'en distinguant, centré exclusivement sur l'offre et la sélection de bons livres par opposition aux « autres », définissant la bibliothèque comme le prolongement ou le complément de l'école.

De nombreux éléments de ce discours subsistent aujourd'hui encore et sans doute à juste titre : il n'est pas possible d'évacuer entièrement le problème de la prescription (le bibliothécaire est par nécessité celui qui choisit ce que d'autres liront puisque son offre n'est pas illimitée), et, pour peu que l'on attribue aux collections des bibliothèques une fonction éducative, il faut bien qu'elles proposent des documents qui s'y prêtent, et qui se rattachent occasionnellement aux canons scolaires.

Mais cette conception de la bibliothèque constitue surtout, à l'heure actuelle, un véritable contre-modèle. Le mot d'ordre des générations de bibliothécaires de l'après guerre, surtout à partir des années 60, se caractérise par la volonté d'ouvrir le champ de la lecture plutôt que de le restreindre, par le désir d'aller au-delà de la culture légitime ou scolaire (d'aller au delà du livre aussi) et de se distinguer plus fortement de l'école, par le refus de l'infantilisation des lecteurs. C'est sans doute parce qu'elle éveille cette image mauvaise, aux relents de paternalisme, d'une bibliothèque poussiéreuse, fermée aux aspects les plus variés de la culture et étroite d'esprit, que l'idée de la « bibliothèque, institution éducative » suscite encore chez certains professionnels des haussements de sourcils sceptiques.

Il va de soi que l'opposition entre « bons » et « mauvais livres » présente peu d'intérêt si l'on entend par là l'opposition réductrice entre les livres qui permettraient d'apprendre et ceux qui ne le permettraient pas. Anne-Marie Bertrand rappelle à juste titre que « *la lecture est une activité complexe et polysémique : quand on lit pour le plaisir, on apprend aussi – sur soi, sur les autres, sur le monde ; quand on lit pour le travail, on y trouve aussi du plaisir – de l'intérêt, de la curiosité, des découvertes. Bien difficile quelquefois de démêler les usages.*<sup>19</sup> » Comme le souligne Bourdieu, ce mélange des genres, est précisément l'une des caractéristiques de l'autodidaxie :

*L'allure disparate des références, la confusion des genres et des rangs, opérette et opéra, vulgarisation et science, l'imprévisibilité des ignorances et des savoirs, sans autres liens entre eux que la séquence des hasards biographiques, tout renvoie aux particularités d'un mode d'acquisition hérétique.*<sup>20</sup>

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 145

<sup>19</sup> BERTRAND, Anne-Marie. *Les Bibliothèques*. Paris: Éd. De la Découverte, 2007, p. 104

<sup>20</sup> Cité par DARTIGUENAVE, Bruno. « Bibliothèques et autodidaxie », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, n° 3 [en ligne] < <http://bbf.enssib.fr> > Consulté le 5 novembre 2008

Autre défaut de ce discours de la prescription : il rabat la question de l'action éducative des bibliothèques sur celle de la culture légitime avec laquelle il la confond littéralement (le livre instructif est synonyme de bon livre) bien qu'il s'agisse dans le fond de deux choses distinctes, ce qui a pour effet de limiter les initiatives dans ce domaine à l'offre documentaire, sans jamais envisager d'autres dispositifs qui pourraient être mis en œuvre pour faciliter l'appropriation, l'assimilation ou la manipulation des connaissances et des savoir-faire que renferment les collections des bibliothèques (espaces spécifiques, conférences, animations, ateliers, partenariats). Bien peu d'actions concrètes se rattachent en fait à ce mot d'ordre omniprésent pendant plusieurs décennies de la « bibliothèque, institution éducative »...

Une dernière conséquence malheureuse découle de cette approche : en axant entièrement la bibliothèque sur l'idée d'éducation, alors qu'il s'agit par nature d'une institution ambivalente, flexible, irréductible à une seule fonction (comme le livre), on vide en partie la notion d'éducation de sa substance. En effet, dans la mesure où pour être acquis un document devra d'abord s'être montré, d'une façon ou d'une autre, « éducatif », cette qualité deviendra souvent un simple prétexte pour introduire dans les bibliothèques de nouveaux documents ou supports. Ce fut le cas avec l'avènement des supports audiovisuels dont il fallut d'abord démontrer qu'ils pouvaient être « instructifs » avant de les proposer aux lecteurs. La façon dont les premiers promoteurs de la lecture d'information (comme Morel ou Sustrac) empruntent au vocabulaire de l'éducation relève du même symptôme : on joue sur l'affinité de « l'enseignement » et du « renseignement », en faisant vibrer la fibre républicaine, on joue sur « l'instruction » au sens de Condorcet (« instruire, éduquer, enseigner »), et « l'instruction » au sens de « s'instruire d'un fait, s'en informer, être au courant ».

## 2. LE DISCOURS DE L'ACCULTURATION

### 2.1. La dialectique avec l'école

#### **L'école : fabrique de lecteurs ou frein au développement des bibliothèques ?**

Peut-on vraiment réduire le rôle des bibliothèques au prolongement de l'école ? N'a-t-on pas affaire plutôt, de part et d'autre, à des démarches et des institutions radicalement distinctes ? Comment envisager l'originalité de la bibliothèque par rapport à l'école et quelle est la nature exacte de leur relation ?

Selon un premier point de vue, on peut considérer l'Education nationale comme une condition nécessaire au développement des bibliothèques. Dans la mesure où elle se situe à l'avant-garde du processus d'alphabétisation de la société, l'école fournit aux bibliothèques leur futur public en formant les enfants à la lecture. Jean Hassenforder constate qu'aux Etats-Unis comme en France et au Royaume-Uni, « *un développement notable de l'instruction a précédé [...] la création des premières bibliothèques publiques [...] La diffusion croissante de l'instruction favorise ainsi l'expansion des bibliothèques.*<sup>21</sup> »

Cette influence bénéfique de l'école sur les bibliothèques doit toutefois être nuancée : en France, l'achèvement du processus de scolarisation, l'école publique

---

<sup>21</sup> HASSENFORDER, Jean. *Développement comparé des bibliothèques publiques en France en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis dans la seconde moitié du XIXe siècle 1850-1914*, Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1967, p. 125-127

« laïque, gratuite et obligatoire », ne s'est pas accompagné d'un développement accru des bibliothèques. Bien au contraire : alors qu'aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne les bibliothèques connaissent une période de floraison continue, les bibliothèques françaises sont au début du XXe siècle, en pleine crise.

Comment expliquer cette spécificité française ? Hassenforder suggère à mots couverts qu'en France une emprise néfaste des enseignants et du modèle scolaire a nui au développement des bibliothèques. Dans une certaine mesure, il s'agit là d'un lieu commun : on a souvent souligné la responsabilité des ministres Rouland puis Duruy dans la médiocrité des bibliothèques françaises du début du XXe siècle. Ces derniers se sont efforcés, à partir des années 1860, de promouvoir comme paradigme de la bibliothèque populaire les bibliothèques scolaires dont la garde était confiée aux instituteurs, promus au rang de véritables « bibliothécaires du peuple. » Cette volonté a sans doute constitué un frein majeur à la professionnalisation du métier et à l'apparition de véritables bibliothèques publiques à la manière anglo-saxonne. Que peut-on attendre en effet « *comme bibliothécaire de l'instituteur absorbé par trois métiers, dont un seul suffirait à l'occuper utilement : l'école du jour, l'école du soir et le secrétariat de la mairie ?* » demande en 1907 un inspecteur d'académie cité par Hassenforder qui poursuit :

*L'échec des bibliothèques scolaires peut sans doute s'expliquer en raison d'un moindre intérêt de l'école pour une fonction jugée secondaire par rapport à son but principal : l'instruction des enfants.*<sup>22</sup>

Puisque l'intérêt de l'une ne coïncide pas forcément avec celui de l'autre, il y a bien un point de divergence, une différence de « but » entre l'Education nationale et les bibliothèques. De fait, la période d'épanouissement des bibliothèques municipales coïncide à peu près avec le passage de la lecture publique du ministère de l'Education à celui de la Culture en 1975, le premier s'étant constamment montré davantage soucieux du développement des bibliothèques universitaires : « *la vraie priorité de la DBLP* » remarque Anne-Marie Bertrand, a toujours été les bibliothèques d'Etat : « *la bibliothèque nationale et les bibliothèques universitaires.* »<sup>23</sup>

### **Deux approches distinctes de la lecture : lecture plaisir et lecture scolaire**

Le métier de bibliothécaire distinct de celui d'enseignant, l'éducation des adultes par opposition à l'éducation des enfants... dès le début du XXe siècle, Ernest Coyecque souligne une autre particularité des bibliothèques aux conséquences importantes. Pour Coyecque, l'absence d'usagers « captifs » selon l'expression consacrée, la nécessité pour les bibliothèques de séduire ou de captiver leurs lecteurs, implique, presque logiquement, une approche de la lecture différente de l'école, accordant une place importante à « l'agréable » (la lecture de délasserment, la culture populaire et donc le roman), par opposition à « l'utile » (la lecture scolaire, la culture prescrite par les manuels et les anthologies) :

*Le lecteur ne peut être contraint de venir à la bibliothèque. Si proche de l'école par ses fonctions instructionnelles, la bibliothèque en diffère en ce*

---

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> BERTRAND, Anne-Marie. *Les Bibliothèques*. Paris: Éd. De la Découverte, 2007, p. 38

*qu'elle n'a pas affaire à un public captif de l'organisation d'étudier. Voilà pourquoi il devient vital de tenir ensemble l'utile et l'agréable.*<sup>24</sup>

Progressivement, cette idée d'un rapport à la lecture propre aux bibliothèques va devenir la signature pour certains professionnels de la spécificité de leur métier et le siège, en outre, d'une critique acerbe de l'école. Loin d'apprendre à lire et de permettre l'accès à la culture, cette dernière découragerait en fait les lecteurs en leur imposant des lectures rébarbatives et contraintes. Jean Baucomont, inspecteur primaire à Abertville, peut ainsi déclarer au congrès d'Alger :

*Qui sait même si la lecture en tant qu'exercice classique n'est pas considérée par l'enfant uniquement comme un labeur, un devoir rituel, faisant partie de ces disciplines scolaires auxquelles on se dérobe volontiers lorsqu'elles ne sont plus obligatoires. Les manuels de lecture et les méthodes de lecture en usage dans les classes ne sont pas toujours attrayants. Quelquefois, l'ennui qu'ils ont distillé, aggravé par les réprimandes dont les services de lecture ont pu être l'occasion, ont mis leur victime en garde contre les livres.*<sup>25</sup>

Cette disjonction entre deux visions de la lecture amorce un renversement de perspectives : alors qu'à l'heure des bibliothèques populaires, on craignait les méfaits sur les esprits d'un excès de lecture, tout au long du XXe siècle, une crainte s'élève, face au développement des nouveaux médias : la peur de la disparition du livre et de la lecture. Dans ce contexte inédit, l'idée d'une mission éducative des bibliothèques est entièrement redéfinie. Il ne s'agit plus de prolonger l'école, mais de contrer ses possibles méfaits ; il ne s'agit plus de prescrire et d'orienter la lecture mais de transmettre à tout prix le plaisir de lire et d'apprendre. Les bibliothèques jeunesse vont être le fer de lance de cette nouvelle approche.

## **2.2 Le modèle de la bibliothèque jeunesse**

### **Les bibliothèques jeunesse et la déscolarisation de la lecture**

Au congrès d'Alger de 1931, tandis que s'impose dans le domaine de la lecture publique une conception étroitement éducative, deux points de vue distincts s'affrontent du côté des bibliothèques pour enfants. Leur problème commun est l'assèchement des vocations de lecteurs par l'école souligné par Baucomont. Celui-ci reste fidèle dans ses propositions au modèle de la bibliothèque scolaire.

Plus ambitieuse, Marguerite Gruny défend l'idée de la bibliothèque spécialisée. L'Heure Joyeuse, l'établissement dont elle est responsable, et qui a été fondé en 1925 avec l'aide du *Book Committee* du Comité Américain pour les Régions Dévastées, se veut novateur : les enfants sont accueillis dans un lieu pensé pour eux, du mobilier aux collections, son but n'est pas d'inculquer un programme scolaire, mais de « *développer chez l'enfant l'amour de la lecture.*<sup>26</sup> » L'Heure Joyeuse trouve une partie de son inspiration dans le modèle d'éducation bourgeoise. Elle se veut, selon sa devise, « plus un foyer qu'une école » (« *more a home than a school* ») :

<sup>24</sup> Cité par CHARTIER, Anne-Marie, HEBRARD, Jean. *Op. cit.*, p. 136

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 148

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 148

*La bibliothèque enfantine invente, contre les projets primaires et très encadrés de l'école, un modèle d'acculturation intellectuelle[...]c'est bien la sensibilité, l'imaginaire et la personnalité de l'enfant qu'il s'agit de nourrir précocement, comme on le fait dans les bonnes familles bourgeoises.<sup>27</sup>*

Le refus du monde scolaire se concrétise notamment dans les collections, en libre accès, qui excluent les « *textes d'imposition didactique, qu'ils soient fictionnels ou documentaires : manuels scolaires et classiques littéraires sont rejetés, au même titre que tout texte témoignant d'une volonté explicitement didactique. Savoir, valeurs morales, modèles de vie n'ont pas à être imposés par la voie magistrale.*<sup>28</sup> »

Autre originalité majeure de cette bibliothèque pilote, des bibliothécaires spécialisées organisent de multiples activités qui permettent une appropriation vivante du livre : expositions, lecture à haute voix, cercles de poésie, et bien sûr, heure du conte. C'est une démarche quasiment sans précédent en dehors d'initiatives antérieures très modestes, comme la « leçon de bibliothèque » de Jean Macé, que l'on pourrait qualifier de club de lecture avant la lettre.

La rupture est encore loin d'être totale avec le modèle prescriptif et avec l'école. La réussite de l'ambition éducative bien réelle de l'Heure Joyeuse peut selon M. Gruny être mesurée à « *la proportion des romans sur les livres dits « sérieux » ou « instructifs » », tombée « pour les lecteurs au dessus de 12 ans, à 60 %.*<sup>29</sup> » Qui plus est, les innovations introduites par l'Heure Joyeuse feront vite leur apparition dans le monde scolaire, grâce au mouvement des pédagogies nouvelles. La bibliothèque jeunesse, avec ses espaces, ses collections spécifiques et les activités qu'elle propose, inaugure bien cependant les prémises d'un modèle nouveau d'action éducative :

*La bibliothèque pour enfant s'affirme [...] comme une nouvelle possibilité de faire entrer les enfants en lecture, non pas sur un mode collectif d'imposition, mais par le choix d'objets culturels qui, par leur seule présence, correspondent à la recherche personnelle de chacun. Il s'agit donc bien d'un projet éducatif concurrent de l'éducation familiale et de l'éducation scolaire.<sup>30</sup>*

## De l'Heure Joyeuse à la Joie par les Livres

Malgré l'enthousiasme qu'il suscite, ce modèle ne va pas connaître de diffusion concrète avant les années 60-70, qui vont voir en même temps sa radicalisation. L'opposition de l'Heure Joyeuse et de la Joie par les Livres est emblématique de cette évolution. C'est sans doute avec cette dernière (créée en 1963 à l'initiative d'une riche mécène et prise en charge dix ans plus tard par l'Etat) que la rupture est définitivement consommée entre les bibliothèques jeunesse et le discours de la prescription. Hélène Weis souligne les différences entre l'approche de l'Heure Joyeuse et celle de la Joie par les Livres, « *version antiautoritaire du modèle de la bibliothèque pour enfant* » :

*Dans un cas c'est le moment de la lecture sur place, dans une position studieuse, dans le calme qui est privilégiée, même si une large place est faite*

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 149

<sup>28</sup> WEIS, Hélène. *Les bibliothèques pour enfants entre 1945 et 1975 : modèles et modélisation d'une culture pour l'enfance*, Paris: Éd. du Cercle de la librairie, 2005, p. 219-220

<sup>29</sup> Cité par CHARTIER, Anne-Marie, HEBRARD, Jean. *Op. cit.*, p. 149

<sup>30</sup> WEIS, Hélène. *Op. cit.*, p. 220

*à l'activité responsable des enfants [...] Dans le second, la salle de lecture différencie ses espaces en fonction des âges et des genres, ménageant progressivement pour les tout-petits des coins ludiques où dominent coussins et bacs à album, et inventant pour les autres des structures imaginatives qui permettent de multiples postures de lectures.<sup>31</sup>*

Avec ses espaces pensés pour le « cocooning » et ses animations en tous genres, l'enjeu pour la Joie par les Livres n'est définitivement plus de transmettre une culture dominante ou des compétences scolaires mais de promouvoir la lecture sous toutes ses formes, avec pour presque unique juge le plaisir qui en découle. Ce point de vue hédoniste, individualiste, anti-scolaire, se distingue de celui de l'Heure Joyeuse qui, « s'il prend quelques distances avec le modèle scolaire, est imprégné d'une morale qui n'est en rien une apologie de l'hédonisme par la lecture.<sup>32</sup> »

La Joie par les Livres correspond à une volonté militante plus radicale de déscolariser la lecture. Avec son désir farouche de se distinguer de l'école, et son approche plus culturelle qu'éducative, on peut considérer qu'elle présente des affinités avec la mode du relativisme culturel telle que la décrit Thierry Giappiconi :

*Il n'a [...] pas été rare, ces dernières années, que l'on oppose la formation (qu'il s'agisse d'éducation, d'instruction, ou de formation permanente) à la culture. Cette opposition s'exprime par la croyance en une distinction de nature et de principe entre le savoir transmis par les institutions « éducatives » présenté comme une contrainte, voire une violence, et celui, librement choisi, offert par les institutions « culturelles » entendues selon un champ très large de « pratiques culturelles » [...] La culture se réduirait ainsi aux usages issus des conditions d'existence ou des modes. L'étude avec ce que ce terme suppose d'arrachement, de liberté vis-à-vis des conditions d'existence et de l'environnement traditionnel et médiatique, deviendrait une contrainte inutile et suspecte [...] La culture « démocratique » relèverait ainsi d'une activité ludique et surtout conviviale.<sup>33</sup>*

Si l'on retrouve bien dans la Joie par les Livres cette tendance hédoniste, individualiste et quelque peu relativiste, il serait faux selon nous d'y voir, de façon tranchée, un abandon de l'ambition éducative des bibliothèques et de croire qu'à partir d'elle, comme l'écrit Martine Poulain, « l'effort d'apprendre va durablement disparaître des modèles et objectifs des bibliothèques pour enfants. » On l'a vu, le mouvement de déscolarisation progressive de la lecture qui s'enracine dans les bibliothèques jeunesse, obéit davantage à une volonté de renouveler l'idée d'éducation en bibliothèque, de chercher sa spécificité par rapport à l'école, et de promouvoir, à tout prix, l'accès à la lecture.

## **L'animation culturelle**

T. Giappiconi a raison en revanche de souligner que la spécificité de cette approche réside dans la part importante qu'elle accorde à l'idée « d'animation » :

---

<sup>31</sup> WEIS, Hélène. « Les bibliothèques pour enfant en quête d'un nouveau modèle ». BERTRAND, Anne-Marie, LE SAUX, Annie (ed.), *Regards sur un demi-siècle, cinquantième du bulletin des bibliothèques de France*, Presses de l'Enssib, 2006, p. 163

<sup>32</sup> POULAIN, Martine, Préface à WEIS, Hélène, *op. cit.*, p. 10

<sup>33</sup> GIAPPICONI, Thierry; CARBONE, Pierre. *Management des bibliothèques : programmer, organiser, conduire et évaluer la politique documentaire et les services des bibliothèques de service public*. Paris: Éd. du cercle de la librairie, 1997, p. 23



## I. Le discours éducatif des bibliothèques : de la prescription à l'autoformation

*Cet hédonisme de principe génère une conception des services, des équipements et des bâtiments où « l'animation » est opposée à « l'étude ». Dans cette perspective la bibliothèque a besoin de « lieux d'animation pour raconter des histoires [...], pour des activités d'expression [...], pour faire travailler une classe toute entière [...], pour présenter une exposition [...], pour organiser un jeu [...], un débat, une rencontre. »<sup>34</sup>*

Viviane Ezratty observe, elle aussi à juste titre, que « c'est la mise en valeur des collections qui aura fait l'originalité des bibliothèques pour enfants – et cela dès l'origine – plus encore que l'aménagement des locaux ou le choix des collections.<sup>35</sup> » Qu'elle s'appuie sur l'idée d'un lecteur « actif » (comme à l'Heure Joyeuse) ou « créatif » (comme à la Joie par les Livres), l'innovation principale des bibliothèques jeunesse est l'introduction, à des fins d'abord éducatives puis de distraction, d'un certain nombre d'animations, en relation plus ou moins directe avec les collections.

Le mot « d'animation » a fait l'objet de querelles entre les bibliothécaires de la Joie par les Livres (qui l'utilisaient) et ceux de l'Heure Joyeuse (qui ne l'aimaient pas). Emprunté à l'éducation populaire qui au même moment quitte le domaine éducatif pour le développement culturel, il désigne l'ensemble des activités collectives organisées dans la bibliothèque, encadrées et mises en œuvre par des bibliothécaires ou des prestataires extérieurs (comme des conteurs), de l'atelier d'arts plastiques à l'heure du conte. Cette idée d'animation peut être étendue aux adultes, c'est essentiellement ce que désigne le terme actuel d'« action culturelle » : conférences, expositions, rencontres et débats, ateliers d'écriture, clubs de lecture, cafés philo, etc.

L'animation relève-t-elle vraiment du domaine éducatif ? Comme T. Giappiconi, Jean-François Jacques semble opposer l'une et l'autre :

*La médiathèque [d'Issy-les-Moulineaux] organise chaque année un grand nombre de conférences et un café philo. Ces conférences [...] correspondent moins à un souci « d'animation » ou de mise en valeur des collections, qu'à un projet éducatif et informatif.<sup>36</sup>*

A l'inverse, Bruno Dartiguenave, estime que l'animation est l'outil essentiel permettant aux bibliothèques d'intégrer les pratiques des autodidactes, sans mimer pour autant le fonctionnement des lieux de formation traditionnels :

*La bibliothèque publique pourrait [...] davantage intégrer ces savoirs autodidactiques [...] Cela suppose que les bibliothèques placent la politique d'animation au cœur de leur activité et non pas comme un simple supplément d'âme. Elles pourraient ainsi davantage favoriser, en lien avec leurs partenaires socioculturels et éducatifs, les ateliers d'écriture (poésie, théâtre, nouvelle, jeux littéraires, etc.), la composition chantée, l'écriture cinématographique mais aussi des lieux d'échange en invitant les amateurs passionnés d'histoire locale ou d'écologie, des collectionneurs, des peintres,*

---

<sup>34</sup> *Ibid.* Thierry Giappiconi cite dans ce passage les propos de Jacqueline Gascuel

<sup>35</sup> EZRATTY, Viviane. *Compte-rendu : Hélène Weis, Les bibliothèques pour enfants entre 1945 et 1975 : modèles et modélisation d'une culture pour l'enfance*, Bulletin des Bibliothèques de France, 2005, n° 6 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008

<sup>36</sup> JACQUES, Jean-François. « La Formation des adultes à la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, n° 3 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008

*des voyageurs, etc., à témoigner de leur parcours artistique ou de leur quête intellectuelle un peu à l'image des réseaux d'échanges de savoirs.*<sup>37</sup>

Admettons que l'animation culturelle constitue bien une modalité à part entière de l'action éducative des bibliothèques, quels sont les traits essentiels de ce que nous avons qualifié de « discours de l'acculturation » ? Il se caractérise en premier lieu par la méfiance vis-à-vis de l'école ; hanté par la question de la lecture des jeunes, il définit la bibliothèque comme un lieu culturel plutôt qu'éducatif (on n'apprend vraiment qu'en fréquentant intimement des œuvres, des idées ou des livres, plutôt qu'en récitant des leçons) ; il promeut enfin un type d'action spécifique (l'animation ou l'action culturelle) qui s'adresse de façon privilégiée aux enfants mais peut être étendu aux adultes.

L'un des aspects remarquables de ce discours est son caractère d'un bout à l'autre paradoxal : s'il aboutit au final à ce que certains perçoivent comme un abandon relatif de l'idée d'éducation, c'est au nom d'une ambition première opposée ; s'il représente un repli (lui aussi relatif) de l'action éducative des bibliothèques sur la jeunesse, chasse gardée de l'Education nationale, c'est en conséquence d'une volonté contraire de se distinguer de l'école. D'autres discours existent néanmoins, qui font une place réelle à l'idée d'une autoformation des adultes en bibliothèque, ils émergent eux aussi aux environs des années 60...

### **3. LE DISCOURS DE L'AUTOFORMATION**

#### **3.1. De l'autodidaxie à l'autoformation**

##### **Bibliothèques et autodidaxie : l'imaginaire du self-made man**

On a vu que l'école était l'une des conditions pouvant favoriser, mais aussi entraver le développement des bibliothèques. Par là s'explique en partie le contraste entre la France, l'Angleterre et les Etats-Unis. Chez ces derniers en effet l'idée d'une Education nationale n'a jamais revêtu un aspect aussi décisif que chez nous. Un autre élément symétrique de celui-ci distingue les pays anglo-saxons de la France : l'existence d'une véritable culture de l'autodidaxie et de la « *self-education* ». On imagine mal en France, dans les années 1850, un équivalent du discours prononcé par William Ewart devant la chambre des communes :

*Il y a deux sortes d'éducation : celle qui est donnée dans les écoles et celle qui est acquise par les individus eux-mêmes [...] L'éducation qu'un homme se donne lui-même est bien plus importante que celle qu'il peut recevoir d'un professeur. Dans les bibliothèques publiques, la possibilité d'un « auto enseignement » serait offerte aux classes laborieuses.*<sup>38</sup>

C'est Ewart qui imposa au parlement britannique le décret établissant le droit de chaque ville à avoir sa bibliothèque publique. L'idée de l'autodidaxie, l'imaginaire libéral du « *self-made man* » sont dans la culture anglo-saxonne étroitement liés au monde des bibliothèques. C'est par exemple en souvenir de son passé modeste d'immigrant écossais que le mécène et richissime homme d'affaire Andrew Carnegie a

<sup>37</sup> DARTIGUENAVE, Bruno, *art. cit.*

<sup>38</sup> HASSENFORDER, Jean. *Développement comparé des bibliothèques publiques en France en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis dans la seconde moitié du XIXe siècle 1850-1914*, op. cit., p. 135

fondé plus de 2.500 de ses célèbres bibliothèques dans une douzaine de pays anglophones.

En France, dans les mêmes années, loin de relever d'une forme alternative d'éducation, on a vu que les bibliothèques étaient assimilées à une annexe de l'école. La France n'est certes pas étrangère aux mouvements en faveur de l'autodidaxie qui fleurissent à la fin du XIXe siècle : les universités populaires, les cours du soir sont même souvent donnés à proximité ou au sein d'une bibliothèque, mais ces institutions miment dans leur fonctionnement le modèle de l'éducation orthodoxe, centrée sur les cours magistraux, ils font peu de cas du travail personnel. Dans ces conditions, les retombées concrètes pour les bibliothèques sont quasiment nulles. A l'inverse, les institutions américaines et britanniques (comme les Mechanics Institutes, ou les collèges populaires) accordent une large place aux lectures, aux recherches et aux entreprises individuelles, comme le font d'ailleurs les universités. Dewey peut écrire en 1880 que « *l'éducation nouvelle se caractérise par la substitution de la bibliothèque au manuel et à la conférence ex cathedra* » :

*Dans les meilleurs collèges, des séminaires surgissent dans tous les départements. Le but principal des cours est d'apprendre aux étudiants à travailler en bibliothèque et lorsque quelqu'un est capable d'utiliser intelligemment une vaste documentation bibliographique et sait trouver rapidement et avec précision dans une bibliothèque ce qu'il recherche, il peut se vanter d'avoir une bonne éducation.*<sup>39</sup>

Contrairement à Morel, Dewey ne semble pas émettre un vœu pieux lorsqu'il déclare que « *la bibliothèque est une institution qui mérite le nom d'université du peuple.*<sup>40</sup> » Aux Etats-Unis, Robert Nardin a souligné qu'à la charnière du XIXe et du XXe siècle, la métaphore de la bibliothèque comme université était même devenue un véritable lieu commun du discours professionnel.<sup>41</sup>

## L'éducation permanente

En France, l'idée de la bibliothèque comme lieu de prédilection des autodidactes a un long passé mais une courte histoire. C'est avec la notion d'éducation permanente, qui émerge au milieu des années 50, que l'idée de formation ou d'autoformation en bibliothèque commence à rompre avec le discours de la prescription et le modèle de l'éducation post-scolaire. En 1957, Paul Poindron, conservateur en chef à la BN, déclare aux journées d'étude des bibliothèques de France :

*On est en droit d'affirmer qu'aucune éducation permanente valable ne pourra être assurée sans les bibliothèques. Encore faut-il que les bibliothèques s'adaptent et, cela va sans dire, reçoivent les moyens matériels de s'adapter aux besoins actuels.*<sup>42</sup>

Qu'est-ce que l'éducation permanente ? C'est une notion composite aux contours flous que les associations de développement culturel et d'éducation des adultes de l'après-guerre vont progressivement prendre pour étendard. La Ligue de l'enseignement

<sup>39</sup> Cité par HASSENFORDER, Jean, *La bibliothèque, institution éducative*, Paris : Lecture et bibliothèques, 1972, p. 164

<sup>40</sup> Cité par HASSENFORDER, Jean. *Développement comparé des bibliothèques publiques en France en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis dans la seconde moitié du XIXe siècle 1850-1914*, op. cit., p. 143

<sup>41</sup> NARDIN, Robert, « A Search for Meaning: American Library Metaphors, 1876-1926 », *Library Quarterly*, 71-2, 2001

<sup>42</sup> « Journées d'étude des bibliothèques de France », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1957, n° 12 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008

fondée par Jean Macé adjoint ce terme à son nom en 1966 pour devenir la « Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente. » L'expression en tant que telle fait sa première apparition en 1955 dans un avant-projet de loi sur l'Education nationale. Elle se substitue alors aux notions d'« éducation post-scolaire » et d'« éducation populaire » dont elle élargit le champ.

L'éducation permanente, selon A.-M. Chartier et J. Hébrard, « *n'est pas encore la formation professionnelle, mais elle n'est déjà plus la diffusion de la culture scolaire traditionnelle à des groupes sociaux qui en auraient été privés.*<sup>43</sup> » Pour Françoise Laot, trois composantes contribuent à la définir : « *elle est omnitemporelle (elle intervient à tous les âges de la vie) ; omnidimensionnelle (elle touche à toutes les dimensions de l'existence) ; et organisée en système (chacune des parties dépend de toutes les autres).*<sup>44</sup> »

La société des années 50 correspond à une période de mutation qui se caractérise pêle-mêle par une envolée de l'économie, un renouvellement accéléré des connaissances, une libération croissante du temps libre, le développement des *mass-media*, le dépassement progressif de l'opposition du peuple et des élites, et enfin, par l'incapacité de l'école à emboîter le pas à l'ensemble de ces transformations. Dans ce cadre, « l'éducation permanente » renvoie à l'idéal d'un système éducatif renouvelé bien au-delà de l'école, à la fois démocratique, global et flexible, mêlant ensemble culture générale, information, mise à jour des acquis professionnels et vulgarisation scientifique et technique au sein d'une seule « *culture vivante* », comme le dit Hassenforder, « *c'est à dire une culture proche des préoccupations quotidiennes des usagers, une culture les aidant à se situer dans le monde d'aujourd'hui, à mieux comprendre les agitations et les problèmes de notre temps.*<sup>45</sup> »

## **Les prémices du modèle de la médiathèque : documentation et autoformation**

Jean Hassenforder compte parmi les passeurs qui vont s'efforcer de trouver une traduction dans le monde des bibliothèques du modèle de l'autodidaxie à l'anglo-saxonne et des slogans de l'éducation permanente. Avec ses amis de la section des petites et moyennes bibliothèques à vocation éducative, qui bouscule l'ABF à sa création en 1959, il ambitionne de définir un nouveau modèle de bibliothèque, qui ne porte pas encore le nom de médiathèque. Sa « vocation éducative », inspirée par l'idée de culture générale portée par la formation permanente, implique de rompre en partie avec une « *culture traditionnelle à dominante littéraire, artistique, historique.*<sup>46</sup> »

Pour Hassenforder en effet « *la bibliothèque moderne devient un centre documentaire.*<sup>47</sup> » Le document peut être défini comme « *toute base de connaissance fixée matériellement et susceptible d'être utilisée pour consultation, étude ou preuve.*<sup>48</sup> » Autrement dit, l'idée de bibliothèque-centre documentaire conduit naturellement au-delà de l'imprimé – le livre est une espèce de document mais tout document n'est pas écrit :

---

<sup>43</sup> CHARTIER, Anne-Marie ; HEBRARD, Jean, *op. cit.*, p. 183

<sup>44</sup> LAOT, Françoise, « Education permanente : trois éclairages sur l'histoire d'une idée », *Actualité de la formation permanente*, n°180, septembre - octobre 2002

<sup>45</sup> Cité par CHARTIER, Anne-Marie ; HEBRARD, Jean, *op. cit.*, p. 183

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> HASSENFORDER, Jean, *La bibliothèque, institution éducative, op. cit.*, p. 131

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 169, Hassenforder cite une définition proposée par Suzanne Briet

*Le monopole de l'imprimé est en voie de disparition. Certaines bibliothèques suivent cette évolution inéluctable avec retard [...] La bibliothèque d'autrefois était centrée sur l'imprimé [...] Aujourd'hui, la redéfinition de la bibliothèque comme centre documentaire étend le champ des documents traités par l'institution.*<sup>49</sup>

De quelle façon cette vision des choses renouvelle-t-elle l'idée d'une mission éducative des bibliothèques ? Le recours à la documentation est précisément un aspect important de la pédagogie de l'autodidaxie développée à la même époque par Carl Rogers. Pour Rogers, l'enseignant ne doit pas être considéré comme un maître mais comme « *une source de référence* » :

*Quelque information que puisse demander un individu ou un groupe tout entier pour consolider ses connaissances, l'enseignant se montrera disposé à en rechercher les possibilités d'obtention [...] Ainsi, quels que soient les moyens qu'il propose : livre, lieu de travail, nouvel outil, occasion d'observer un procédé industriel, exposé fondé sur ses propres travaux, image, graphique ou carte, voire ses propres réactions émotives – il aura le sentiment qu'ils sont offerts à la libre disposition de l'étudiant si celui-ci le juge utile, et il souhaitera qu'ils soient perçus comme tels. Il ne voudra pas en faire des guides ou des choses attendues, ordonnées, imposées ou exigées.*<sup>50</sup>

Comment ne pas reconnaître dans ce portrait de l'enseignant idéal par Rogers la figure du bibliothécaire-documentaliste prônée par Hassenforder ? Apprendre, pour les nouveaux pédagogues de l'autoformation, c'est se documenter tout en étant guidé, orienté dans ses recherches. Pour le sociologue Joffre Dumazedier, fidèle à cette pédagogie de l'autodidaxie, il n'y a donc entre formation et information qu'une simple différence de degré : l'éducation se distingue des *mass-media* par « *le caractère plus systématique, plus méthodique de la première, et [par] l'importance à cet égard de la répétition et de la continuité.*<sup>51</sup> » A l'heure de la société des loisirs théorisée par Dumazedier, l'éducation permanente et le « plein emploi des loisirs » (représentés en premier lieu par les nouveaux médias : cinéma, télévision, radio...) sont les deux faces d'une même médaille.

Pour les lecteurs convaincus par les arguments de Dumazedier ou de Rogers, les bibliothèques ont tous les moyens d'être à l'avant-garde d'une éducation nouvelle par les média. Les « nouveaux documents » évoqués par Hassenforder (« *imprimés, mais aussi disques, bandes magnétiques, et bientôt à une vaste échelle, cassettes produisant des films sur le petit écran*<sup>52</sup> ») renouvelleront l'action éducative des bibliothèques grâce à des « *cours par télévision ou enregistrés sur film* », « *l'enseignement programmé* » et « *demain le recours à l'ordinateur.* » Autant de techniques nouvelles que préfigure la pédagogie américaine de l'« *auto-tutorial* » :

*Le cours du professeur est enregistré sur magnétophone et présente à l'élève un guide des activités qui lui sont proposées au choix ou obligatoirement dans le cadre du centre documentaire ou du laboratoire : lire un ouvrage,*

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 170

<sup>50</sup> ROGERS, Carl, *Le développement de la personne*, Paris : Dunod, 1996, p. 209-210

<sup>51</sup> Cité par HASSENFORDER, Jean, *La bibliothèque, institution éducative*, op. cit., p. 162

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 176

*regarder un film, amasser des données à partir d'un matériel de démonstration, observer au microscope, tracer un diagramme, faire un exercice, etc. Ces activités peuvent être effectuées par l'élève à n'importe quel moment de la journée dans le cadre de la période prévue.*<sup>53</sup>

Dans ces nouveaux outils de formation, on peut voir la réalisation du vieux rêve de certains pédagogues : l'institutionnalisation et la généralisation de l'autodidaxie, la disparition du professeur, de l'enseignant, du maître. Thorndike imaginait déjà en 1912 un livre « *fabriqué de telle manière que seul celui qui a suivi les instructions de la page 1 puisse accéder à la page 2.* » Si un tel « *miracle d'ingéniosité mécanique* » était possible ajoute-t-il, « *beaucoup de ce qui requiert actuellement l'intervention de l'homme dans l'enseignement pourrait être réalisé par l'imprimé.*<sup>54</sup> » Siège traditionnel des pratiques autodidactes, la bibliothèque est maintenant mûre pour l'autoformation.

### **3.2. Des bibliothèques pilotes : « L'arbre qui cache l'absence de forêt »**

#### **La percée de la BPI, la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie**

Lorsqu'il écrit à la fin des années 60 et au début des années 70, les propos d'Hassenforder relèvent encore, comme ceux de Thorndike au début du siècle, de la science-fiction. Si la documentation va rapidement s'imposer dans les CDI et les bibliothèques d'entreprises, dans l'univers de la lecture publique en revanche, ces idées peinent à s'installer. En 1966, dix ans après les premiers balbutiements de l'idée d'éducation permanente et les déclarations de Paul Poindron, le congrès « Bibliothèques publiques et éducation permanente » évoque encore l'idée d'une auto-éducation par les médias comme une piste théorique à approfondir :

*Estimant que les bibliothèques publiques ont à jouer un rôle important dans le domaine de l'éducation permanente et de l'utilisation intelligente des loisirs, contribuant ainsi à l'épanouissement et au bonheur de l'individu, pour le plus grand bien de la collectivité, le Colloque considère que les bibliothèques publiques ne peuvent jouer ce rôle que si elles possèdent un équipement adéquat [...] La bibliothèque publique doit comporter, outre les livres, des documents audio-visuels. Elle doit être à même de permettre l'exercice d'autres activités éducatives culturelles. [...] Considérant que les bibliothèques publiques sont un moyen de communication de masse, comparable à la presse, la radio, le cinéma, la télévision, etc., le Colloque estime qu'une coopération doit être créée entre les bibliothèques publiques et ceux-ci. Les bibliothécaires doivent prendre l'initiative d'établir des contacts avec eux et s'efforcer d'influencer leurs activités.*<sup>55</sup>

L'autoformation, étroitement liée au modèle de la médiathèque en train de s'élaborer, ne connaîtra en fait guère de réalisations concrètes avant l'apparition de l'établissement phare qui imposera ce concept en 1977 : la BPI.

---

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 173

<sup>55</sup> « Conclusions du colloque « Bibliothèques publiques et éducation permanente » : Colloque de Namur. 24-29 octobre 1966 », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1967, n° 1 12 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008

Dès son ouverture, la Bibliothèque Publique d'Information met en place une « médiathèque des langues » à proximité de ses fonds de langue et de littérature. Il s'agit d'un espace réunissant quarante postes qui permettent d'étudier à l'aide de méthodes audiovisuelles. L'offre est d'abord limitée aux langues. Le service, qui remporte un franc succès auprès des usagers, se voit doté de 20 places supplémentaires en 1988. Plus de 130 langues et 530 méthodes sont alors proposées. Parallèlement, la même année est ouverte une logithèque qui propose des didacticiels de bureautique, mais aussi des remise à niveau scolaire ou l'apprentissage du code de la route. Les deux espaces fusionnent en 2000 après la fermeture de la BPI pour travaux en 1997, ce n'est qu'à cette date qu'un véritable espace d'autoformation voit le jour, séparé du reste de la bibliothèque par une cloison de verre. Depuis ses premiers pas jusqu'à aujourd'hui, l'offre d'autoformation a connu une nette évolution : on ne vient plus à la BPI pour préparer ses vacances à l'étranger mais dans la perspective d'un concours ou pour mettre à jour ses connaissances professionnelles.

La Médiathèque de la Cité des Sciences marque un autre jalon important dans l'institutionnalisation de l'autoformation. A son ouverture en 1986, l'établissement intègre une didacthèque, une collection de logiciels éducatifs d'abord destinée aux enfants et s'inscrivant dans sa mission de vulgarisation scientifique. Elle sera progressivement ouverte aux adultes puis aux professionnels de l'éducation. L'ensemble de ces services fusionnent en 2005 au sein de l'espace autoform@tion qui appartient au Carrefour Numérique, le pôle de la médiathèque qui vise à favoriser l'accès aux nouvelles technologies et à réduire la fracture numérique.

### **Un discours qui peine à s'imposer, un propos à actualiser...**

Avec un léger décalage dans le temps, la Cité des Sciences et la BPI suivent un cheminement semblable. Le plus frappant dans ces entreprises c'est le temps qu'il aura fallu à l'idée d'autoformation pour s'imposer : théorisée dès les années 1950, elle ne voit ses premières réalisations concrètes qu'à la toute fin des années 70. Une offre d'autoformation d'abord fragmentée et parcellaire est élaborée dans les années 80 et va être progressivement consolidée et unifiée à l'approche de l'an 2000. La notion d'autoformation prend alors sa forme définitive, désignant un ensemble d'outils et d'espaces s'adressant à tous, permettant d'apprendre, de se former, de mettre à jour ses connaissances et de s'auto-évaluer dans les domaines à la fois scolaires, théoriques, professionnels, pratiques et techniques, par le biais de documents multimédia, par l'intermédiaire d'une machine et éventuellement d'un tuteur.

Comment expliquer cette lenteur ? La première période, des années 1950 à 1970 correspond à la phase de modernisation des bibliothèques municipales. Il aura fallu vaincre dans un premier temps les réticences des bibliothécaires à s'aventurer au-delà du livre et du patrimoine. « *La bibliothèque municipale n'a pas à jouer le rôle de centre de documentation*<sup>56</sup> » proteste par exemple Noë Richter en 1965.

La seconde période, des années 1980 à aujourd'hui correspond au développement d'une véritable offre, avec l'aide et l'appui de nos bibliothèques pilotes. En l'absence de méthode pour les langues rares (le peul, le tahitien, le grec moderne), la BPI a dû elle-même en développer en collaboration avec l'INALCO. Quant à la Cité des Sciences, elle a d'abord dû se limiter aux logiciels éducatifs de l'Education nationale. Les logiciels pour adultes ont été créés progressivement, en prospectant auprès des grandes

---

<sup>56</sup> Cité par CHARTIER, Anne-Marie. ; HEBRARD, Jean, *op. cit.*, p. 189

entreprises comme Renault, EDF, Air France qui avaient commencé à développer leurs propres outils. Aujourd'hui, la BPI et la Cité des sciences continuent de militer en faveur de l'autoformation en éditant certains logiciels ou certaines méthodes et en organisant des journées de formation en direction des professionnels, en partenariat avec l'ADDNB (l'Association pour le Développement des Documents Numériques en Bibliothèque).

Ces multiples atermoiements ont peut-être affecté l'unité du discours sous-jacent aux services d'autoformation. On a vu en effet qu'ils avaient été théorisés, justifiés, modélisés, pendant les Trente Glorieuses, à une époque où la question principale était celle du plein emploi des loisirs, une époque qui ignorait le chômage de masse, les technologies numériques, et les enjeux nouveaux de la société de la connaissance. Depuis, la notion-clef d'éducation permanente s'est progressivement disloquée. Françoise Laot observe que « *l'adjectif permanente après formation ou éducation a complètement disparu des titres des thèses depuis 1993 [...] Les pressions de la part des mouvements pour faire ajouter les termes « dans le cadre de l'éducation permanente » au titre de la loi sur la formation professionnelle de 1971 ont fait long feu.*<sup>57</sup> »

L'éducation permanente a progressivement laissé sa place à la « formation continue » puis à la « formation tout au long de la vie », des notions qui ne sont guère plus précises mais qui laissent sans doute moins de place à l'idée d'une formation totale des individus pour se recentrer sur des enjeux économiques plus terre à terre : l'insertion professionnelle, la croissance économique. L'autoformation a peut-être perdu en chemin une partie de sa légitimité ou en tout cas de son caractère mobilisateur. Comme le souligne Joël Carré, « *30 ans après la naissance du laboratoire de langue de la BPI, 20 ans après la logithèque de la Villette, l'autoformation reste un service d'exception.*<sup>58</sup> »

Si la BPI et la Cité des sciences continuent de militer pour l'autoformation et s'efforcent de construire un discours pertinent dans le contexte actuel, on serait bien en peine de trouver une véritable réflexion professionnelle sur la question : il n'existe pas de manuel ou de guide sur l'autoformation en bibliothèque, pas de catalogue des offres, pas de réseaux professionnels. A maints égards, la BPI, la CSI, sont ces « arbres qui cachent l'absence de forêt » évoqués par Jean Hébrard et Anne-Marie Chartier :

*En matière de lecture publique [...] la France reste [durant le XXe siècle] loin derrière ce qui se fait en Angleterre, aux Etats-Unis ou aux Pays-Bas [...] On ne cesse de mettre en avant des expériences pilotes ou de décrire des réalisations ponctuelles remarquables, d'autant plus exemplaires qu'elles sont uniques et sont comme l'arbre qui cache l'absence de la forêt.*<sup>59</sup>

## **CONCLUSION : UN DISCOURS A (RE)INVENTER**

Les trois discours que nous avons distingués représentent à la fois des types idéaux et des jalons dans l'histoire des bibliothèques. En l'espace d'un siècle et demi, des années 1860 à 2000, l'idée d'une mission éducative des bibliothèques a été complètement transformée, jusqu'à devenir parfois méconnaissable, indiscernable dans certains cas de la notion plus générale d'action culturelle, ou réduite à un service (l'autoformation) parmi d'autres.

---

<sup>57</sup> LAOT, Françoise, art. cit.

<sup>58</sup> CARRE, Joël, *Construire une offre d'autoformation en bibliothèque publique*, Mémoire d'étude, Mars 2008, diplôme de conservateur de bibliothèque

<sup>59</sup> CHARTIER, Anne-Marie ; HEBRARD, Jean, *op. cit.*, p. 95



On peut discerner dans cette évolution un double mouvement : une séparation de l'école et du système scolaire d'une part, qui apparaissent comme un repoussoir dès lors que les bibliothécaires s'efforcent de définir une identité qui leur est propre ; une mise entre parenthèses progressive ou un refoulement du rôle éducatif des bibliothèques d'autre part. Ces deux mouvements sont bien sûr liés, même si l'un n'implique nullement l'autre : on a vu que pour les pionniers de l'autoformation, comme Hassenforder, l'éducation des adultes, l'autodidaxie, représentaient au contraire la quintessence de ce qui définit en propre les bibliothèques.

Il serait faux évidemment d'affirmer, comme on l'entend parfois<sup>60</sup>, que les bibliothèques publiques ont sombré dans le plus parfait relativisme après avoir progressivement délaissé toute ambition éducative, mais celle-ci, du premier plan qu'elle a longtemps occupé exclusivement et de façon despotique, s'est dispersée, est devenue une mission parmi d'autres, parfois difficilement conciliables entre elles (comme la diffusion de l'information, la démocratisation des loisirs ou de la culture, la promotion du lien social).

Les actions éducatives menées par les bibliothèques, nous le verrons bientôt, se sont elles-mêmes à la fois multipliées et éparpillées. On serait bien en peine de définir « le » discours éducatif qui leur est sous-jacent aujourd'hui. Comme le disent Anne-Marie Chartier et Jean Hébrard, la lecture publique du XXI<sup>e</sup> siècle « *prétend assumer toutes les traditions, toutes les innovations.*<sup>61</sup> » Plutôt que d'opter pour l'une ou l'autre des grandes options que nous avons distinguées (la prescription, l'animation, l'autoformation), les bibliothèques contemporaines s'efforcent quand elles le peuvent de faire feu de tout bois.

Cet éclectisme peut être considéré comme une richesse, mais il présente néanmoins un inconvénient : depuis les années 50, la place des bibliothèques dans la nébuleuse de l'éducation et de la formation (formation initiale et formation continue) n'a guère été actualisée. A l'heure de la société de la connaissance, alors qu'une pression inédite est imposée à l'ensemble des citoyens pour renouveler en permanence leurs connaissances et leurs savoir-faire, la contribution des bibliothèques à cette problématique est relativement indéterminée et un discours nouveau reste à inventer.

---

<sup>60</sup> Cf par exemple les propos d'Alain Finkelkraut, cités par Dominique Lahary sur la liste de diffusion biblio-fr : « *[Richard Hoggart est] un sociologue qui exprime sa gratitude envers ce qu'il ne craint pas de définir comme la haute culture et il voit si vous voulez les choses se dégrader c'est-à-dire il a connu des bibliothécaires qui lui indiquaient les bons livres. Voilà, ils ne craignaient pas de dire les bon livres. Et il disait : maintenant les bibliothécaires c'est plus du tout ça. Ce sont des démocrates qui contestent aux bibliothécaires eux-mêmes le droit de choisir les livres en fonction de leur propre échelle de valeur [...], de promouvoir certains livres parce qu'ils pensent qu'ils sont meilleurs que d'autres, qu'ils font partie de la grande tradition. Il n'y a pas de grande tradition, et c'est intéressant parce que ça se réfère à un certain usage vulgarisateur de la sociologie mais aussi au mouvement de nos sociétés. [...] Les hiérarchies sont très mal supportées. Tout ce qui relève de l'équivalence est en quelque sorte absorbé avec bonheur. Il y a équivalence, il y a relativisme...* » [En ligne] <<https://listes.cru.fr/sympa/arc/biblio-fr/2006-07/msg00056.html>>

<sup>61</sup> CHARTIER, Anne-Marie ; HEBRARD, Jean, *op. cit.*, p. 207



## II. Apprendre et se former dans les bibliothèques municipales aujourd'hui

---

### L'ACTION EDUCATIVE DES BIBLIOTHEQUES

L'offre des bibliothèques françaises en matière de formation et d'éducation s'inscrit dans le prolongement des grandes modalités d'action que nous avons évoquées dans les pages précédentes. Elle se traduit à la fois par des collections spécifiques, des animations, et des outils d'autoformation.

Ces initiatives sont riches et variées, mais elles souffrent aussi d'un certain éparpillement en l'absence d'un réel discours professionnel sur la place de la formation en bibliothèque qui leur donnerait une unité. Si comme l'observe la sociologue Bernadette Seibel l'ensemble des bibliothécaires « *partage la croyance que la connaissance est bonne en soi et qu'il lui appartient de transmettre à tous les savoirs ou biens culturels*<sup>62</sup> », rares sont toutefois les établissements qui se fixent explicitement pour objectif, comme à Fresnes, « *la formation initiale des jeunes et la formation continue des adultes*<sup>63</sup> » ou qui se proposent comme à la Maison des Savoirs d'Agde de « *favoriser la formation initiale et permanente, la mise à jour des acquis scolaires universitaires et professionnels.*<sup>64</sup> »

Dans notre société de la connaissance, les bibliothèques ont pourtant un rôle à jouer. Leur contribution à la formation tout au long de la vie et à la formation initiale, l'impact possible de leur action sur les domaines sociaux et économiques ont été évoqués par plusieurs textes européens depuis la fin des années 90. Des projets ont été menés ailleurs en Europe pour transformer certaines bibliothèques en véritables centres de formation pour adultes, en Angleterre, en Espagne, en Allemagne, en Lituanie ou au Danemark.

Les bibliothécaires français semblent plus réticents que leurs voisins à s'engager dans cette voie. On est encore loin en France de délivrer, comme le fait le réseau des bibliothèques de Dublin, un certificat à toute personne ayant suivi un programme d'autoformation de plus de 50 heures. Le personnel des bibliothèques n'est généralement pas prêt à délivrer des diplômes ou à endosser le rôle de formateur, d'où l'importance de la coopération, des partenariats et de la mutualisation : dans le domaine de la formation, de l'éducation, de la pédagogie, la tâche du bibliothécaire s'arrête là où commence celle de l'enseignant, du formateur, de l'animateur ou du militant associatif.

---

<sup>62</sup> SEIBEL, Bernadette, *Au nom du livre : analyse sociale d'une profession, les bibliothécaires*, Paris, La Documentation française, 1988

<sup>63</sup> « La bibliothèque et ses missions », Site de la bibliothèque de Fresnes. [En ligne] < [http://bm.fresnes94.fr/bibliotheque/bib\\_mis.asp](http://bm.fresnes94.fr/bibliotheque/bib_mis.asp) > Consulté le 5 novembre 2008

<sup>64</sup> « Missions et services de la Maison des Savoirs d'Agde ». Site de la Maison des Savoirs. [En ligne] < [http://www.ville-agde.fr/mairie/mds/mds\\_reglement.php](http://www.ville-agde.fr/mairie/mds/mds_reglement.php) > Consulté le 5 novembre 2008

# 1. LES BIBLIOTHEQUES DANS LA SOCIETE DE LA CONNAISSANCE

## 1.1. Société de l'information et société de la connaissance

Qu'entend-on par « société de la connaissance » ? Les pays occidentaux sont passés, dans le dernier tiers du XXe siècle d'une économie industrielle basée sur la production de biens manufacturés à une économie de l'information, « postindustrielle » ou « postfordiste », basée sur la production de services et de biens immatériels, qui prend sa source dans le développement fulgurant des technologies informatiques et des réseaux de communication.

La circulation de l'information dans les réseaux n'est pas encore la connaissance, cette dernière pourrait être définie comme la capacité à manipuler, à organiser, à gérer des informations. L'idée d'une société de la connaissance est plus vaste que celle d'une société de l'information, elle englobe les conséquences sociales et politiques issues des mutations de l'infrastructure économique. Elle prend acte du fait que la création de richesse repose de plus en plus sur les services, l'innovation, les phases de conception, de recherche et de développement. Le Commissaire au plan Jean-Michel Charpin constate que « *pour la France, comme pour les pays comparables, la principale source de richesse réside désormais dans les savoirs et les compétences, davantage que dans les ressources matérielles* ». Mettre l'accent sur le savoir plutôt que sur l'information, poursuit-il, « *signifie que le problème central concerne moins l'accès à l'information que la faculté de s'en servir et, plus généralement, la capacité d'apprentissage de la part des différents acteurs concernés.*<sup>65</sup> »

Une société de la connaissance est donc en même temps une « société apprenante », ou une « *société éducative* » selon l'expression de Jacques Delors, où l'intérêt pour le savoir ne concerne plus seulement les prescripteurs, chargés de le transmettre ou de l'enseigner, mais les apprenants en tant que tels, ces travailleurs du savoir « *dont l'activité est principalement centrée sur la production et la vente de prestations à caractère intellectuel et immatériel*<sup>66</sup> » et qui ont donc un intérêt direct à se former en permanence par eux-mêmes afin d'actualiser leurs compétences et de conserver leur employabilité sur le marché du travail. « *Le travailleur du savoir* », observe Philippe Carré, « *est appelé à être non seulement un apprenant permanent mais à gérer par lui-même le développement de ses compétences [...] il s'agira pour lui ou elle de savoir apprendre [...] mais plus encore [...] il lui faudra prendre l'initiative de sa propre formation, savoir « entreprendre d'apprendre » selon les termes [d'Henri] Desroches.*<sup>67</sup> »

Autrement dit, à l'heure actuelle, la question de l'autodidaxie, de la formation des adultes et plus généralement de la diffusion du savoir, qui tenait lieu depuis les Lumières d'idéal politique et social, d'horizon d'émancipation, est également devenue une injonction économique, une nécessité de fait.

---

<sup>65</sup> CHARPIN, Jean-Michel, « Avant-propos », COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN, *La France dans l'économie du savoir*, Paris : La documentation française, 2002, p. 1

<sup>66</sup> CARRE, Philippe, *L'Apprenance : vers un nouveau rapport au savoir*. Paris : Dunod, 2005, p.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 38

## 1.2. Les politiques pour la formation tout au long de la vie

Dans un contexte de chômage de masse et d'accès inégal à la formation, l'enjeu politique principal est celui de la mise en place d'une véritable écologie de l'apprenance. Ce néologisme, forgé par P. Carré, désignant « *l'ensemble des dispositions favorables à l'acte d'apprendre dans toutes les situations.*<sup>68</sup> » C'est cette problématique que recouvre la notion d'éducation ou de formation tout au long de la vie. Mise au premier plan par le rapport de l'Unesco présidé en 1996 par J. Delors, elle s'efforce de synthétiser l'idée ancienne d'éducation permanente, que nous avons déjà évoquée (l'accès à la culture générale comme moyen d'épanouissement) et celle plus récente de formation continue (synonyme de mise à jour des acquis professionnels) :

*Le concept d'éducation tout au long de la vie nous paraît devoir s'imposer, avec ses atouts de flexibilité, de diversité et d'accessibilité dans le temps et dans l'espace. C'est l'idée d'éducation permanente qui doit être à la fois repensée et élargie. Car, au-delà des nécessaires adaptations liées aux mutations de la vie professionnelle, elle doit être une construction continue de la personne humaine, de son savoir et de ses aptitudes, mais aussi de sa faculté de jugement et d'action.*<sup>69</sup>

En France, la formation tout au long de la vie a fait l'objet depuis 30 ans d'une reconnaissance progressive marquée par une série d'avancées législatives : en premier lieu la loi fondatrice de 1971 sur « la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente », qui instaure le congé de formation des salariés et son financement par les employeurs et qui sera régulièrement reformée et renforcée jusqu'au récent droit individuel de formation (DIF) de 2004, un crédit de temps dont dispose tout salarié qui lui permet de bénéficier de 20 heures de formation par an cumulables sur 6 ans. La loi de modernisation du 17 janvier 2002 institue quant à elle la validation des acquis de l'expérience (VAE) qui permet à toute personne disposant d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans d'obtenir un diplôme équivalent à ses compétences.

Cette prise en compte croissante de l'imbrication de la formation et du travail dans la législation française recoupe en partie le discours développé au niveau européen, en particulier depuis le conseil de Lisbonne de mars 2000, qui a défini la stratégie de l'Union pour renforcer l'emploi et la cohésion sociale. La « stratégie de Lisbonne » ambitionne de faire de l'Europe à l'horizon 2010 « *l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde*<sup>70</sup> » à travers notamment la promotion de la formation tout au long de la vie, définie comme « *toute activité d'apprentissage entreprise à tout moment de la vie, dans le but d'améliorer les connaissances, les qualifications et les compétences, dans une perspective personnelle, civique, sociale et/ou liée à l'emploi.*<sup>71</sup> »

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. XI

<sup>69</sup> DELORS, Jacques, *L'éducation : un trésor est caché dedans : rapport à l'UNESCO de la commission internationale pour l'éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris : Odile Jacob, 1996. p. 19

<sup>70</sup> CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, *Conclusion de la présidence – conseil européen de Lisbonne, 23 et 24 mars 2000* [En ligne] < [http://consilium.europa.eu/ueDocs/cms\\_Data/docs/pressData/fr/ec/00100-r1.f0.htm](http://consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/00100-r1.f0.htm) > Consulté le 5 novembre 2008

<sup>71</sup> COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES, *Communication de la commission : Réaliser un espace européen de l'éducation et de formation tout au long de la vie* [En ligne]

<<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2001:0678:FIN:FR:PDF>> Consulté le 5 novembre 2008

A partir de 2006, la Commission Européenne a regroupé l'ensemble de ses actions en faveur de l'éducation au sein d'un unique programme, fédéré par la notion de formation tout au long de la vie et dont le budget avoisine les sept milliards d'euros. Ce programme se subdivise en quatre sous projets qui financent, encouragent, et mettent en relation toutes les actions concrètes possibles dans leurs domaines respectifs : COMENIUS et ERASMUS concernent la formation initiale, de l'école à l'université, LEONARDO et GRUNDTVIG ciblent quant à eux spécifiquement la formation professionnelle et l'éducation des adultes.

### 1.3. Et les bibliothèques dans tout ça ?

#### L'action éducative des bibliothèques du point de vue européen

Si l'on peut reconnaître à mots couverts les bibliothèques dans ces « *infrastructures nécessaires à la diffusion des connaissances*<sup>72</sup> » appelées par le conseil de Lisbonne, ou ces « *centres locaux d'apprentissage multifonctionnels* » encouragés par la commission européenne<sup>73</sup>, leur place dans la société de la connaissance, leur contribution possible à la formation tout au long de la vie, ont fait l'objet de développements plus explicites par ailleurs. Depuis le « *Rapport sur la société de l'information, la culture et l'éducation* » de 1996 qui encourageait la réflexion en ce sens, la mission éducative des bibliothèques a été mentionnée dans la plupart des textes européens sur la lecture publique.

Le rapport sur « *Les bibliothèques publiques et la société de l'information* » (1997) esquisse le portrait de ce qu'il qualifie de « bibliothèques modernisées », qui devront « *veiller à la mise à disposition et à l'utilisation d'un ensemble approprié de moyens de formation et d'éducation professionnelle continue* » en proposant, entre autres, un « *accès à l'ensemble de la connaissance sous quelque forme que ce soit, [...] des postes de travail pour les utilisateurs de la bibliothèque, des possibilités d'enseignement et de formation ouverts, des locaux disposant d'installations permettant des réunions.* » La mise en réseau des moyens de formation est un autre instrument incontournable de ces nouvelles bibliothèques : dans la société de l'information, peut-on lire plus loin dans le même texte, il faudra « *favoriser l'établissement de relations de collaboration plus étroites entre différents types de bibliothèques et notamment entre les bibliothèques publiques et universitaires et avec d'autres institutions.*<sup>74</sup> »

Le « *Rapport sur le rôle des bibliothèques dans la société moderne* » (1998) revient à son tour sur ces questions. Après avoir constaté que « *dans la société de l'information, les bibliothèques occuperont une position beaucoup plus centrale que dans la société industrielle* » et qu'elles constituent déjà dans certains Etats « *un réseau de transmission de la connaissance et de la culture comparable aux écoles [...] dont l'une des missions fondamentales est de fournir à tous les connaissances de base indispensables à une citoyenneté active* », le rapporteur Mirja Ryyänen prévoit que dans un avenir proche, tous les citoyens européens « *auront besoin des bibliothèques à un moment de leur vie,*

<sup>72</sup> CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, Conclusion de la présidence – conseil européen de Lisbonne, 23 et 24 mars 2000 [En ligne] < [http://consilium.europa.eu/ueDocs/cms\\_Data/docs/pressData/fr/ec/00100-r1.f0.htm](http://consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/00100-r1.f0.htm) > Consulté le 5 novembre 2008

<sup>73</sup> COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPEENNES, *Communication de la commission : Réaliser un espace européen de l'éducation et de formation tout au long de la vie* [En ligne]

< <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2001:0678:FIN:FR:PDF> > Consulté le 5 novembre 2008

<sup>74</sup> COMMISSION EUROPEENNE, *Les bibliothèques publiques et la société de l'information*. Luxembourg : Office des publications officielles des communautés européennes, 1997

que ce soit durant leur scolarité ou leurs études [...] ou leur travail. » Les aspects traditionnels de l'action éducative des bibliothèques sont mentionnés (en particulier l'approfondissement de la maîtrise de la lecture par les enfants et les adultes), mais aussi, ce qui est plus original, ses retombées économiques potentielles :

*Les bibliothèques peuvent avoir un impact important sur leurs propres collectivités et sur la vie quotidienne de leurs utilisateurs, un impact qui s'étend aux aspects économiques. [...] De la même façon, elles peuvent soutenir les efforts consentis par des personnes au chômage pour acquérir de nouvelles connaissances et rechercher de nouveaux débouchés, autre point de rencontre entre la formation tout au long de la vie et les bibliothèques.<sup>75</sup>*

Ces textes présentent un caractère très général, mais ils ne sont pas restés tout à fait lettre morte. GRUNDTVIG, le programme européen de financement des structures de formation pour adulte, a donné naissance à plusieurs actions concrètes, comme « PuLLS » (« Public Libraries in the Learning Society »), un réseau de 8 établissements orientés vers la formation ouverte des adultes, qui comprend cinq bibliothèques en Finlande, en Slovénie, en Allemagne, en Espagne et au Royaume-Uni ; ou le « Triangle Project », un dispositif de mise en réseau de bibliothèques, de musées, d'archives et de centres de formation des adultes qui a été implanté en Autriche, en Lituanie et en Islande.<sup>76</sup> En France la Maison des Savoirs d'Agde, qui réunit une médiathèque et plusieurs organismes de formation sur un même site, a bénéficié du soutien du fonds européen LEONARDO pour la formation professionnelle des adultes.

### Les bibliothèques oubliées ?

Malgré ces réalisations, depuis le pic de la fin des années 90, les bibliothèques se sont progressivement éclipsées des discours européens alors que dans le même temps la question de la société de la connaissance prenait une importance croissante. Les communications de la commission sur la formation tout au long de la vie ne les mentionnent généralement pas. Le « *Mémoire sur l'éducation et la formation au long de la vie* » (2000) se contente de les évoquer rapidement au détour d'une énumération :

*Pour rapprocher l'offre de formation du niveau local, il faudra aussi réorganiser et redéployer les ressources existantes afin de créer des centres appropriés d'acquisition des connaissances dans les lieux de la vie quotidienne où se réunissent les citoyens – non seulement les établissements scolaires, mais aussi les cercles municipaux, les centres commerciaux, les bibliothèques et musées, les lieux de culte, les parcs et les places publiques, les gares ferroviaires ou routières, les centres médicaux et complexes de loisirs ainsi que les cantines des lieux de travail.<sup>77</sup>*

---

<sup>75</sup> PARLEMENT EUROPEEN - Commission de la Culture, de la Jeunesse, de l'Éducation et des Médias. *Rapport sur le rôle des bibliothèques dans la société moderne*, [En ligne] < <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPORT+A4-1998-0248+0+DOC+XML+V0//FR> > Consulté le 5 novembre 2008

<sup>76</sup> Cf. MUNAIN, Corinne de, « Union européenne et bibliothèques : Quelles opportunités pour les prochaines années ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2008, n° 1 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008

<sup>77</sup> COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES, *Mémoire sur l'éducation et la formation tout au long de la vie* [En ligne] <<http://www2.cfwb.be/III/charger/memorandum.pdf>> Consulté le 5 novembre 2008



C'est une situation que déplorait déjà l'EBLIDA<sup>78</sup> en 2001, qui soulignait alors qu'en oubliant le rôle fondamental qu'elles jouent dans la formation tout au long de la vie « *on sous-estime une fonction-clef des bibliothèques.*<sup>79</sup> » En France, on n'a pas réellement essayé d'approfondir les pistes creusées par l'Union Européenne. En dehors de la Maison des Savoirs d'Agde, aucun établissement français n'a encore eu recours aux fonds de l'Union Européenne. Bien souvent, les bibliothèques sont absentes des grands chantiers de la formation tout au long de la vie (comme le dispositif des Villes Apprenantes). En l'absence de loi sur les bibliothèques, de projets formalisés ou d'un solide discours professionnel sur la formation et l'éducation tout au long de la vie, l'importance de celle-ci dans tel ou tel établissement est entièrement dépendante des initiatives locales, qu'elles proviennent des bibliothécaires ou de leur tutelle.

## 2. LES PUBLICS ET LEUR ACCUEIL

### 2.1. Un public spécifique

#### « Apprenants » et « nouveaux publics »

L'idée de société de la connaissance renvoie à l'émergence d'un public nouveau de « travailleurs du savoir » (qui compte sa part de prolétaires) éprouvant un puissant besoin de se former et d'apprendre. L'action éducative des bibliothèques ne s'inscrit pas seulement dans une logique d'offre, elle répond aussi à la demande de ce « public apprenant ».

Le terme d' « apprenant », bien qu'il se réfère à une population qui se distingue à la fois par ses centres d'intérêt et sa façon d'investir les établissements, n'est guère usité en bibliothèque en raison peut-être de la diversité d'utilisateurs qu'il enveloppe et de sa connotation à la fois tristement technique et scolaire. Les bibliothécaires évoquent plus volontiers certains de ses sous-ensembles : les chômeurs, les jeunes, les étudiants, les retraités, les personnes exclues du système scolaire... Certaines bibliothèques vont plus loin et visent des groupes extrêmement précis. C'est le cas de Fresnes qui attire une attention particulière aux fonctionnaires de l'administration pénitentiaire voisine préparant les concours de la Fonction publique. En dehors de ces groupes très ciblés, les publics apprenants apparaissent comme une population mélangée, à l'image de ces usagers de la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie que décrit Pascaline Blandin :

*Nous accueillons aussi bien les SDF, il y en a qui étaient devenus imbattables sur certains logiciels et qui aidaient d'autres usagers, que les étudiants qui viennent compléter leurs cours ou s'exercer. Les écoliers, collégiens, lycéens déboulent en groupe essentiellement au moment des vacances et viennent quelquefois travailler mais le plus souvent jouer. Les adultes viennent se recycler, se mettre à jour ponctuellement sur un logiciel, s'initier à l'informatique.<sup>80</sup>*

<sup>78</sup> L'EBLIDA (« European Bureau of Library, Information and Documentation Associations ») est une fédération d'associations professionnelles au niveau européen, qui compte parmi ses membres la Library Association britannique, l'ABF et l'ADBS.

<sup>79</sup> EBLIDA, « The rôle of libraries in lifelong Learning » [En ligne] <<http://www.eblida.org/uploads/eblida/13/1167686623.pdf>> Consulté le 5 novembre 2008

<sup>80</sup> BLANDIN, Pascaline, « L'autoformation en bibliothèque : avantages et inconvénients, quels profits pour quels acteurs ? » [en ligne] <<http://www.cdr.educagri.fr/etudes/pdfcolloq/Blandin.pdf>> Consulté le 5 novembre 2008



Dans la diversité de ces publics apprenants, on peut reconnaître en partie les « nouveaux publics » vers lesquels les bibliothèques ont commencé à se tourner au début des années 80 (les immigrés, les jeunes, les chômeurs, les handicapés, les retraités...) Cette intersection des « nouveaux publics », définis souvent par des critères sociaux, et de nos publics apprenants met en évidence le fait que l'action éducative des bibliothèques est inséparable de la question sociale : permettre à des gens de se former, d'apprendre, c'est contribuer à leur émancipation, à leur insertion ou à leur réinsertion professionnelle ou citoyenne, souvent à contre-courant de puissants déterminismes.

### Les étudiants

Les jeunes et les étudiants forment une catégorie un peu à part dans cette population. Dans les faits, ils représentent une forte part du public des BM, les 15-25 ans sont en effet la classe d'âge qui a le plus recours aux bibliothèques, notamment dans le cadre de leurs études. 97 % des usagers considèrent d'ailleurs que les bibliothèques municipales jouent un rôle dans les études de leurs enfants.<sup>81</sup> Une proportion importante de l'action éducative des bibliothèques est également orientée vers les jeunes en formation initiale : accueils de classes, dossiers pédagogiques, lectures...

Cependant, leur présence n'est pas toujours la bienvenue en dehors de ces actions ponctuelles. Les étudiants sont même souvent considérés comme des usagers non légitimes. On estime qu'ils monopolisent l'espace, travaillent en groupe dans des lieux qui n'y sont pas destinés, sont agités ou font un usage minimal des collections. Bref, on pense que leur place est à la BU ou dans leur CDI qui sont censés disposer de ressources plus appropriées à leur attention. Les établissements, comme la médiathèque de l'agglomération troyenne, qui prennent réellement en compte les attentes des étudiants dans la constitution de leurs fonds, en achetant les ouvrages qui figurent aux programmes, sont l'exception plus que la règle. Au cours du dernier congrès de l'ABF, les sociologues Ségolène Petite et Laurence Le Douarin ont pourtant montré que le travail des étudiants reposait sur une imbrication étroite, un « *enchevêtrement complexe* » de la BM et de la BU bien plus que sur une opposition ou même une complémentarité binaire de l'une et de l'autre : si un ouvrage emprunté à la BU peut être exploité à la BM, des recherches bibliographiques menées à la BM permettront à leur tour d'acquérir ou de consulter des ouvrages disponibles à la BU ou ailleurs.<sup>82</sup>

### Erudits, autodidactes, « néo-autodidactes »

En dehors des étudiants, ceux que l'on pourrait qualifier d'« autodidactes » forment la plus grosse part du public apprenant. Nous avons hérité du passé deux grandes figures traditionnelles de l'autodidaxie : celle, ludique, de l'aristocrate qui profite de son temps libre pour se cultiver gratuitement ; celle du prolétaire qui, exclu du système scolaire, cherche à s'approprier par des voies non scolaires le capital culturel qui lui fait défaut.

Avec la généralisation et la prolongation de la scolarité, l'obsolescence de plus en plus rapide des savoirs et des techniques, on voit apparaître aujourd'hui de nouvelles espèces d'autodidactes que Georges Le Meur qualifie de « néo-autodidactes<sup>83</sup> ». Ils ne

<sup>81</sup> BERTRAND, Anne-Marie. *Les Bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques*. Paris: Éd. du Cercle de la librairie, 2002, p. 50

<sup>82</sup> PETITE, Ségolène ; Le DAROUIN, Florence, « Les étudiants de la médiathèque Jean Levy », *Actes du congrès 2008 de l'ABF*, [En ligne] < <http://www.abf.asso.fr/IMG/pdf/douarin.pdf> > Consulté le 5 novembre 2008

<sup>83</sup> LE MEUR, Georges, « Autodidaxie et/ou néo-autodidaxie », MOISAN, André ; CARRE, Philippe (ed.), *L'Autoformation, fait social ? Aspects historiques et sociologiques*, Paris : L'Harmattan, 2002, p. 276

pratiquent pas une recherche désintéressée de la connaissance, et le savoir qu'ils s'efforcent de gagner ne leur a pas non plus été refusé, au contraire : c'est la société elle-même qui impose des apprentissages ininterrompus et un renouvellement permanent des compétences. Plutôt que d'autodidaxie, il faudrait parler, comme le propose C. Verrier, de « *moments autodidactiques* », « *d'innombrables et fréquentes phases autodidactiques*<sup>84</sup> » qui peuvent tous nous concerner à un moment ou à un autre.

Dans notre société de la connaissance, nous serions tous condamnés plus ou moins à l'autodidaxie. Cependant, il existe aussi un certain nombre d'usagers qui semblent plus concernés que les autres : les personnes âgées, les travailleurs précaires et les chômeurs, les personnes souffrant de l'exclusion, les étrangers. Chacun de ces publics exemplifie à sa manière l'une ou l'autre des formes d'autodidaxie que nous venons d'évoquer :

Type de public	Forme d'autodidaxie	Démarche d'apprentissage
Les personnes âgées, les seniors, les retraités	Erudition, autodidaxie aristocratique	Apprendre et se cultiver pour jouir du temps libre
Les travailleurs faiblement qualifiés ou précaires, les chômeurs	« Néo-autodidaxie »	Apprentissage contraint par le contexte professionnel ou économique
Les personnes défavorisées, les illettrés, certains étrangers	Autodidaxie prolétaire	L'apprentissage comme moyen de dépasser une situation d'exclusion sociale

Avec le vieillissement de la génération du baby-boom, les personnes de plus de 60 ans représentent une part de plus en plus importante de la population française. Lorsqu'ils disposent de beaucoup de temps libre, grâce à l'avancement du départ à la retraite, ces « seniors » sont avides de formations et de connaissances. Le succès des Universités Inter-âges mentionné par Joël Carré en est la preuve : ils sont « *1.515 adhérents dont 82% de retraités à l'UIA 94 de Créteil et du Val de Marne, 6.000 à l'UIA du Dauphiné, 16.000 à la Sorbonne [...] De même le public assistant aux conférences que l'Université de Tous les Savoirs organise depuis 2000 est composé à 23% de retraités.*<sup>85</sup> »

Le public âgé, quand il reste inséré dans le monde du travail, a besoin d'actualiser ses compétences, notamment en matière d'informatique. Pascaline Blandin évoque ces « *grands-parents qui ne veulent pas se laisser distancer en informatique par leurs petits enfants*<sup>86</sup> » Plutôt que l'appétit de savoir, c'est la peur du déclassement ou d'être « dépassé » qui constitue l'une des principales motivations pour l'autoformation. Une lectrice de la BPI évoque avec douleur « *la roue sans fin* » de la formation :

<sup>84</sup> VERRIER, Christian, « Éléments pour une approche de l'autodidaxie », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, n° 3 [en ligne] < <http://bbf.enssib.fr> > Consulté le 5 novembre 2008

<sup>85</sup> CARRE, Joël, *op. cit.*, p. 24

<sup>86</sup> BLANDIN, Pascaline, « L'autoformation en bibliothèque : avantages et inconvénients, quels profits pour quels acteurs ? » [en ligne] < <http://www.cdr.educagri.fr/etudes/pdfcolloq/Blandin.pdf> > Consulté le 5 novembre 2008

*Parce que moi, vous voyez, j'ai quarante-sept ans et on a tous besoin de se former en permanence [...] et c'est très, très fatiguant parce que ça va aller comme ça pendant au moins cinq, six ans...*<sup>87</sup>

Les chômeurs sont bien sûr particulièrement sensibles à cette problématique. Ils représentent aujourd'hui près de 8% de la population active et sont, tout naturellement, de gros utilisateurs des bibliothèques et des services de formation. A Lyon en 1993, ils représentaient 44% des nouveaux inscrits. Ils sont près de 16% dans l'espace d'autoformation de la BPI contre 4% dans le reste de l'établissement<sup>88</sup>. De nombreuses bibliothèques mènent des actions concertées avec l'ANPE, on citera entre autres Grenoble, Reims, Lyon, Issy-les-Moulineaux, Amiens.

Les victimes de l'illettrisme, qui éprouvent des difficultés à déchiffrer des textes élémentaires, sont une préoccupation pour les bibliothécaires depuis les années 80. La promotion de la lecture et du livre est sans doute l'aspect de la mission éducative des bibliothèques le plus évident aux yeux des pouvoirs publics, souvent rappelé par les contrats ville-lecture. Daniel Constantin donne quelques exemples d'actions menées dans ce cadre à Carras : cours de français pour adultes, aide scolaire, ateliers d'écriture...<sup>89</sup> La bibliothèque l'Arlequin à Grenoble organise elle depuis 1987 des sessions d'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'aide du multimédia.<sup>90</sup>

Les étrangers enfin font partie des personnes qui peuvent avoir un besoin urgent de formation : apprentissage de la langue française, mise à jour de leurs compétences professionnelles mais aussi information sur leurs droits. A la BPI, le français langue étrangère détient d'après Anne Jay « *la palme de la consultation*<sup>91</sup> ». Rappelons aussi qu'au nom de « l'immigration choisie », l'Etat français a actuellement en projet l'instauration de tests de citoyenneté ou de tests d'intégration préalables au regroupement familial ou à la naturalisation. Dans les pays qui mettent déjà en œuvre des mesures comparables (le Royaume-Uni ou le Canada par exemple), les bibliothèques jouent un rôle important dans la préparation de ces épreuves.

## 2.2. Médiations et espaces

### Le besoin de médiations, médiateurs et formateurs

Les personnes qui étudient en dehors des circuits traditionnels entretiennent parfois une certaine méfiance à l'égard des organismes de formation. Pour une personne qui entreprend une démarche solitaire d'apprentissage, le recours à des intermédiaires n'apparaît pas forcément, de prime abord, comme naturel. P. Blandin a remarqué à la Cité des Sciences, que la bibliothèque peut intimider certains usagers : « *certaines*

<sup>87</sup> Cité par CAMUS-VIGUE, Agnes, « Rapport d'enquête sur le public de l'espace autoformation de la BPI », *Bibliothèques et autoformation*. Paris : Bibliothèque publique d'information, 2006. p. 238

<sup>88</sup> EBRAHIMI, Reza, « L'autoformation au Carrefour Numérique de la Cité des sciences et de l'industrie : un espace d'apprentissage en autonomie », *Bibliothèques et autoformation. La formation tout au long de la vie quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ?*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 2006. p. 45

<sup>89</sup> CONSTANTIN, Daniel, « L'opération villes-lecture : En région Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1998, n° 5 [en ligne] < <http://bbf.enssib.fr> > Consulté le 14 décembre 2008

<sup>90</sup> TEILLARD, Sylviane, OUDJAUDI, Maryse, « Les Activités de formation et d'insertion à la bibliothèque municipale de Grenoble », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, n° 3 [en ligne] < <http://bbf.enssib.fr> > Consulté le 5 novembre 2008

<sup>91</sup> JAY, Anne, « L'espace d'autoformation de la BPI : 2000-2005, évolutions et projets », *Bibliothèques et autoformation. La formation tout au long de la vie quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ?*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 2006. p. 60

*personnes n'osent pas forcément y venir, ou, quand elles osent, elles ne sont pas à l'aise et, si elles ne sont pas très vite mises en confiance, elles ne reviendront pas.*<sup>92</sup>»

Pourtant, comme le souligne avec insistance Philippe Carré, « *l'autoformation n'est pas une espèce de « solo-formation », vaguement assistée par ordinateur.*<sup>93</sup> » Après une brève enquête au sein de l'espace autoformation, P. Blandin constate au contraire que « *la moitié des personnes interrogées souhaitent un accompagnement plus important, en particulier les premières fois où elles viennent sur l'espace.*<sup>94</sup> » Les usagers ont besoin d'être guidés et parfois soutenus dans leurs démarches, d'où l'importance de la médiation. Bien au delà de la distribution de tickets ou de la réservation de séances de travail, elle peut consister aussi bien à présenter les ressources disponibles, qu'à fournir un conseil, une orientation, un dépannage technique ou à expliquer le fonctionnement d'un logiciel.

A la Villette on parle de « médiathécaires ». A la BPI, avant la réouverture de 2000, une importante réflexion a été conduite sur la fonction d'accueil dans l'espace d'autoformation. Une synthèse de 1997 concluait :

*[L'espace d'autoformation] ne peut être exclusivement un ensemble de postes de travail, mais doit comporter un espace d'accueil important. Le public doit pouvoir y demander conseil, explorer ses besoins, choisir parmi des produits variés (contenus et supports différents) celui qui correspond le mieux à ses attentes. Les personnes du bureau d'accueil doivent aussi pouvoir se déplacer pour apporter l'aide intellectuelle et technique aux personnes installées aux postes de travail.*<sup>95</sup>

Ce rôle de médiateur est particulièrement séduisant aux yeux des bibliothécaires car il leur évite d'endosser la responsabilité de formateurs. Pour les bibliothécaires de la BPI, il importe de distinguer ces deux fonctions. Le travail d'accompagnement, déclare l'un d'entre eux, n'est nullement « *une mission d'organisme de formation. [...] la BPI n'entend pas sortir de son rôle en suivant, en proposant, un véritable suivi pédagogique des utilisateurs. Donc, nous ne sommes ni des tuteurs ni des formateurs.*<sup>96</sup> »

## **Le besoin d'espaces**

La médiation, entendue au sens large, ne nécessite pas seulement la présence active de médiateurs mais aussi l'existence de lieux appropriés. L'une des particularités du public apprenant est en effet son besoin d'espaces, qu'il s'agisse de salles de travail silencieuses, de salles de réunion ou de box d'autoformation bien isolés les uns des autres. Noéla Du Plessis observe qu'à la bibliothèque de Caen, « *les étudiants utilisent toujours la salle de l'étage comme une salle de travail [...] quand ils demandent des améliorations, ce n'est pas en termes de ressources mais de locaux.*<sup>97</sup> » A la BPI, Agnès Camus-Vigué note que les principales reproches des usagers portent sur l'environnement

<sup>92</sup> BLANDIN, Pascaline, « De l'autodidaxie à l'autoformation : le rôle des bibliothèques ? », op. cit., p. 27

<sup>93</sup> CARRE, Philippe, « L'autoformation, pratique sociale et objet de recherche », *Bibliothèques et autoformation. La formation tout au long de la vie quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ?*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 2006. p. 20

<sup>94</sup> BLANDIN, Pascaline, « De l'autodidaxie à l'autoformation : le rôle des bibliothèques ? », art.cit., p. 33

<sup>95</sup> Cité par BLANC-MONTMAYEUR, Martine, « De l'espace des langues à l'autoformation ou de l'offre de collections à l'offre de services », *Bibliothèques et autoformation. La formation tout au long de la vie quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ?*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 2006. p. 53

<sup>96</sup> Cité par COLLANTES, Elisabeth. *L'autoformation par le multimédia en bibliothèque publique*. Mémoire d'études ENSSIB, janvier 2004, diplôme de conservateur des bibliothèques.

<sup>97</sup> PLESSIS, Noélla du, « Les étudiants à la bibliothèque de Caen : Des usagers actifs ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2006, n° 2 [en ligne] < <http://bbf.enssib.fr> > Consulté le 5 novembre 2008

sonore : le bruit de la cafeteria voisine, les sonneries de téléphones portables, la promiscuité des autres usagers en formation.<sup>98</sup>

L'idée de salles de travail dédiées à l'étude va largement à contre-courant du modèle encore dominant de bibliothèque développé dans les années 60 et 70. Anne-Marie Bertrand rappelle comment ses promoteurs ont combattu, en les mettant sur un même plan, le cloisonnement des locaux, des collections, et des publics :

*Pour toucher un public, le public utopique de la bibliothèque, il convient d'unifier les collections (et donc de supprimer à la fois les sections étude et les bibliothèques populaires) et les locaux (et donc de concevoir la bibliothèque sur le modèle américain de la one-room library).<sup>99</sup>*

A Fresnes, une attention particulière a été portée à cette question avec des zones obéissant à des normes (tolérance au bruit, aux regroupements) différenciées :

*Pour satisfaire au besoin de calme et de concentration auxquels aspirent de nombreux lecteurs trop souvent logés de ce point de vue dans des conditions défavorables, [la zone vouée au travail sur place] se compose d'espaces vitrés mais isolés, destinés à offrir des possibilités variées de fréquentation, salle de lecture (travail semi-collectif toléré), salle d'étude (travail individuel et silencieux), salle de travail en groupe ou de conférence.<sup>100</sup>*

Comment étudier lorsqu'on ne dispose pas de lieux appropriés ? La bibliothèque est sans doute le seul lieu public à proposer des espaces de travail à la fois relativement calmes et accessibles à tous, où l'on puisse travailler seul sans être totalement solitaire, sur son cahier ou un ordinateur, ou bien à plusieurs. Un usager de la BPI remarque que l'espace d'autoformation est un lieu « unique à Paris.<sup>101</sup> » Les quelques chiffres rappelés par Thierry Giappiconi suffisent à mettre en évidence l'utilité sociale de ces espaces d'étude en bibliothèque :

*Seuls 30 % des cadres supérieurs jouissent d'un cabinet de travail [...] Une chambre pour chaque enfant reste un privilège social. 73 % des rejetons des cadres supérieurs en disposent et seulement 47 % des fils d'ouvriers. 3,7 millions de petits Français dorment encore soit dans la même pièce qu'un adulte, soit à plus de deux.<sup>102</sup>*

<sup>98</sup> CAMUS-VIGUE, Agnès, art. cit., p. 152-153

<sup>99</sup> BERTRAND, Anne-Marie, « Cris et chuchotements », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1994, n° 6 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008

<sup>100</sup> GIAPPICONI, Thierry, « La programmation de la nouvelle bibliothèque municipale de Fresnes : Une recherche de rationalisation », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1994, n° 3 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008

<sup>101</sup> Cité par CAMUS-VIGUE, Agnès, « Rapport d'enquête sur le public de l'espace autoformation de la BPI », *Bibliothèques et autoformation. La formation tout au long de la vie quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ?*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 2006. p. 163

<sup>102</sup> *Ibid.*



## 3. L'OFFRE ET LES SERVICES EDUCATIFS DES BIBLIOTHEQUES

### 3.1. Les collections

#### L'opposition des documentaires et des romans

Quelle forme concrète revêt l'action éducative des bibliothèques ? On pourrait dire en premier lieu que leurs collections, du simple fait de leur existence, remplissent déjà une fonction éducative : avoir à sa disposition une grande quantité d'ouvrages relativement variés constitue en soi une invitation à la lecture, un outil pour apprendre et un moyen de faire des découvertes.

Mais comment mesurer plus précisément la valeur éducative d'une offre documentaire ? D'après une idée fréquente, la portée éducative d'une collection se mesure à la part respective des ouvrages de fictions et des documentaires. S'il fallait s'en tenir là, les bibliothèques françaises n'apparaîtraient guère comme des lieux de savoir mais, selon la formule provocante de J.-L. Gautier-Gentès, comme un « *espace pour la littérature réduite aux romans et pour les amateurs de romans appartenant aux classes moyennes* » :

*La proportion recommandée de 40% pour les romans et 60% pour les documentaires n'est généralement pas appliquée alors que cette même part de 60% de documentaires est déjà très faible. De fait, les établissements se retrouvent plus régulièrement avec 40% de documentaires et jusqu'à 60 ou 70% de romans.*<sup>103</sup>

L'opposition de la fiction et des documentaires nous conduit cependant sur un terrain glissant : en confrontant frontalement un type de document à un autre, elle nous détourne subrepticement de la question de la formation vers celui de la légitimité culturelle. A.-M. Chartier et J. Hébrard rappellent la pratique aussi douteuse que courante dans les bibliobus des années 50 qui consistait à « *joindre obligatoirement un documentaire à tout roman emprunté.*<sup>104</sup> » Il n'est même pas certain que cette opposition permette réellement de juger de la valeur éducative d'un texte : un classique de la littérature, inscrit au programme scolaire, ne peut-il pas être considéré comme un texte « éducatif », à l'inverse des nombreux ouvrages d'actualité, fortement périssables, classés dans la catégorie des essais et documents ? Une analyse de la portée éducative des collections des bibliothèques municipales françaises est sans doute possible, mais il faudrait disposer de données plus fines les concernant, pour l'instant les informations recueillies par la DLL portent sur les types de supports de façon indistincte (livres, Cds, périodiques...), et non sur les contenus.

On se fera une meilleure idée de l'impact des collections des bibliothèques en matière d'éducation et de formation en se penchant sur les fonds spécialisés qu'elles proposent. Nous en évoquerons deux types : les fonds d'orientation professionnelle ; les dossiers pédagogiques.

---

<sup>103</sup> GAUTIER-GENTES, Jean-Luc, « Actualité(s) et citoyenneté », COBB, *Information du citoyen en bibliothèque, compte-rendu de la journée d'étude*. [En ligne] < [www.britalis.org/britalis/actualites/documents/CR\\_JE\\_Citoyen.pdf](http://www.britalis.org/britalis/actualites/documents/CR_JE_Citoyen.pdf) > Consulté le 5 novembre 2008

<sup>104</sup> Anne-Marie CHARTIER ; HEBRARD, Jean, *op. cit.*, p. 169

## Les fonds d'orientation professionnelle

L'idée de formation se concrétise régulièrement dans des fonds spécialisés dans l'emploi et l'orientation professionnelle, comme en propose Infocime à Issy-les-Moulineaux. Les bibliothécaires peuvent choisir d'entendre la « formation » en un sens plus ou moins large. Celle-ci est souvent limitée à la recherche d'emploi et à la création d'entreprise. À la bibliothèque d'étude de Grenoble, les ouvrages de grammaire et de langue ont ainsi été progressivement exclus du fonds afin de lui donner une plus grande cohérence, centrée sur la thématique de l'emploi. Ces collections ont généralement pour cœur les publications de l'Onisep, les guides édités par l'Étudiant, les nomenclatures des métiers de l'ANPE, des plaquettes des organismes de formation locaux, des ouvrages d'entraînement et de préparation aux concours, des guides pour la rédaction de CV ou l'entretien d'embauche, des documents sur la création d'entreprise, etc.

Ces collections font l'objet d'une très forte demande de la part des usagers. A Saint-Quentin-en-Yvelines, l'emploi et la formation ne devaient pas prendre initialement l'ampleur qu'ils occupent aujourd'hui au sein de l'espace Infodoc (près de la moitié du fonds), la forte présence de ces thèmes est la conséquence d'une réelle demande des lecteurs. Une enquête menée en 1997 par des élèves conservateurs à la BM de Lyon indique que la consultation du pôle emploi-formation trouve sa motivation dans la recherche d'emploi (pour 43% des personnes interrogées), la recherche d'une orientation (21%), la rédaction de CV et la préparation au recrutement (17%).<sup>105</sup>

Une grande exigence est nécessaire afin de faire de ces fonds spécialisés de véritables points de référence. Ils doivent faire l'objet d'un signalement, par exemple sur le site de la bibliothèque (le site de Grenoble propose une rubrique « Emploi-formation » qui signale le rôle dans ce domaine de certains établissements), ils doivent si possible être connus des organismes de formation ou d'aide au retour à l'emploi. Il est également impératif de veiller à leur renouvellement et à leur mise à jour constante, faute de quoi ils périssent. Pour l'une des bibliothèques de quartier grenobloise l'emploi et la formation sont des préoccupations centrales mais les achats sont limités du fait de la durée de vie courte de ces ouvrages qu'il faudrait renouveler régulièrement au détriment d'autres documents.

## Les dossiers pédagogiques

Dans certains cas, la bibliothèque élabore elle-même les documents qui vont servir de support à son action éducative. C'est le cas des dossiers pédagogiques proposés par les bibliothèques de Troyes et de Rouen. Ces dossiers, qui se destinent essentiellement aux publics scolaires (enseignants ou élèves), ne développent pas des thèmes choisis au hasard : dans ces deux exemples, ils puisent dans le patrimoine des bibliothèques, qu'ils mettent en valeur par la même occasion.

Le service éducatif de Rouen propose des « portefeuilles éducatifs » constitués à partir du riche patrimoine iconographique de la bibliothèque. Il s'agit de kits comprenant des reproductions d'images, des textes et des activités qui peuvent être utilisés en classe mais aussi au cours de séances organisées à la bibliothèque Villon, spécialisée dans la conservation et le patrimoine. Le site web de la médiathèque de l'agglomération troyenne propose quant à lui une rubrique « Ressources pédagogiques » qui contient des « dossiers », des « fiches pédagogiques » et des « dossiers didactiques ». Il s'agit soit de

<sup>105</sup> BOYER, Anne-Marie, « L'expérience de la bibliothèque municipale de Lyon », *Bibliothèques et emploi : le rôle des bibliothèques dans l'information sur l'emploi*. Paris : BPI, Centre Georges Pompidou, 1998, p. 157

feuilles comprenant des activités (essentiellement des questionnaires) centrées sur un thème (« manuscrits du Moyen-Âge », « la Bibliothèque bleue », etc.) ; soit de ressources en ligne (rédigées par la bibliothèque) explorant une thématique (« La fabrication d'un manuscrit », « Les incunables »...).

Dans un esprit voisin, la médiathèque d'agglomération de Montpellier édite un livret intitulé « L'accompagnement à la scolarité en médiathèque : un jeu d'enfants ! », conçu pour soutenir et guider le travail des enseignants et des bénévoles au sein de la médiathèque. C'est à la fois un mode d'emploi des ressources de la bibliothèque (les dictionnaires, les documentaires, la classification...), un guide pédagogique (comment faire un exposé ? comment faire une recherche sur Internet ?) et un ensemble de jeux, de questionnaires et d'activités (retrouver une côte dans la bibliothèque, chercher des informations sur Wikipedia...).

## 3.2. Les animations et l'action culturelle

### L'offre en direction des scolaires et de la petite enfance

Comme l'illustre l'exemple des dossiers pédagogiques, une part importante de l'action éducative des bibliothèques est tournée vers le public scolaire. Traditionnellement, elle prend la forme de visites de classes. Sur le site de la médiathèque de Montpellier, on apprend qu'en 2004-2005, « 127 écoles maternelles et primaires, soit 13 897 enfants ont été reçus.<sup>106</sup> »

Afin d'aller au-delà du simple prêt de livre après une rapide visite, de plus en plus de bibliothèques se dotent de services éducatifs à part entière (c'est le cas des BMVR de Champagne-Ardenne : Reims, Troyes, Châlons-en-Champagne). Ils s'appuient souvent sur des professeurs-relais en détachement de l'Éducation nationale ou des animateurs spécialisés. Pour Françoise Bérard, directrice de la médiathèque de Châlons, le service éducatif a pour mission de « faciliter aux élèves l'accès aux ressources – et en premier lieu aux ressources patrimoniales – de la bibliothèque, d'élaborer des approches, documents et outils pédagogiques adaptés, enfin de contribuer aux actions de formation des enseignants.<sup>107</sup> » A Châlons, le service éducatif a été conçu en amont du projet de BMVR, des locaux ont ainsi pu être réservés à l'accueil des classes. Des élèves de tous niveaux sont reçus, souvent pour découvrir le patrimoine de la bibliothèque, de la maternelle jusqu'au BTS. Le service éducatif contribue également à la formation initiale et à la formation continue des enseignants, en partenariat avec l'IUFM.

Autre initiative possible en direction des étudiants : l'offre de soutien scolaire. La bibliothèque municipale de Lyon a expérimenté jusqu'en novembre 2008 un partenariat avec Paraschool, une société de soutien scolaire en ligne. Le site de la bibliothèque précise que ce service a été expérimenté par « 1355 enfants, de 8 à 18 ans ». Après une inscription en ligne, les jeunes usagers ont pu approfondir les disciplines de leur choix, que ce soit depuis leur domicile ou dans les espaces numériques de la bibliothèque. La Part-Dieu propose également des séances de soutien scolaire plus traditionnelles : tous les mercredi après-midi, des ateliers « coup de pouce » sont organisés à l'intention des

---

<sup>106</sup> « Actions pédagogiques ». Site des Médiathèques de Montpellier Agglomération. [en ligne] < [http://mediatheque.montpellier-agglo.com/87235957/0/fiche\\_pagelibre/&RH=1141194776548&RF=1149020973894](http://mediatheque.montpellier-agglo.com/87235957/0/fiche_pagelibre/&RH=1141194776548&RF=1149020973894) >

Consulté le 5 novembre 2008

<sup>107</sup> BÉRARD, Françoise, « Un service éducatif à la bibliothèque : L'exemple de Châlons-en-Champagne », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, n° 3 [en ligne] < <http://bbf.enssib.fr> > Consulté le 5 novembre 2008



enfants de plus de 6 ans dans le département jeunesse avec l'aide de l'association de bénévoles « SPES soutien scolaire ».

Certaines bibliothèques s'efforcent de sensibiliser les enfants à la lecture avant même leur scolarisation. A Amiens, Christine Carrier évoque la participation de la bibliothèque au « Contrat enfance » : un dispositif subventionné par la ville et par la CAF qui se traduit par des heures du conte, des actions hors les murs (dans des crèches, des centres de protection maternelle et infantile, des classes maternelles) et des animations « bébé lecteur »<sup>108</sup>. A la Joie par les Livres à Clamart des séances d'« Histoires en Images » sont organisées : afin de capter l'attention des plus jeunes, on projette sur un écran l'image des livres lus. Dans les bibliothèques lyonnaises, les « mamies comptineuses », une association de personnes âgées, transmettent aux tout-petits le patrimoine oral.<sup>109</sup>

### L'action culturelle : expositions, ateliers, conférences

Dans le cadre de leur action culturelle, les bibliothèques organisent souvent des ateliers et des animations qui se destinent encore une fois aux plus jeunes. C'est le cas des ateliers d'enluminure et de reliure à Châlons qui permettent une découverte originale du patrimoine. Pour F. Bérard, il s'agit, à travers cette approche ludique, de proposer une alternative à la démarche scolaire :

*La découverte de l'écrit, du livre, se [fait] selon une démarche sensitive ; nous sommes dans l'ordre du voir, du toucher. (Le contact avec le parchemin, notamment, impressionne toujours les enfants.) L'approche concrète des documents et supports, la pratique semblent fondamentales ; aussi avons-nous évolué assez naturellement vers des activités d'atelier, encadrées par les animateurs ou des professionnels des arts plastiques.*<sup>110</sup>

En dehors des ateliers qui se présentent véritablement comme des cours et des formations, il est difficile de parler d'une « visée éducative » en tant que telle au sujet des animations destinées aux adultes. Celles-ci mêlent souvent indissociablement les dimensions de l'éducation permanente, de l'information, de la culture et même de la sociabilité, comme dans le cas du club des lecteurs de science de la bibliothèque des Champs Libres à Rennes : après inscription, les usagers se voient proposer la lecture de six ouvrages de vulgarisation scientifique portant sur une même thématique liée à l'actualité, qui fait ensuite l'objet d'un débat trimestriel auquel sont conviés les lecteurs ainsi qu'un spécialiste de la question. Anne-Marie Boyer mentionne quelques exemples d'animations réalisées à la BM de Lyon qui relèvent elles clairement d'une démarche d'information sur l'emploi : une conférence et une exposition sur les métiers de la fonction publique, un exposé sur le marché des compétences en collaboration avec un cabinet de management.<sup>111</sup>

La plupart des grandes bibliothèques disposent d'un programme très fourni d'expositions, de conférences, de débats, de rencontres avec des auteurs ou de cafés philo. Les récentes BMVR comprennent presque toutes un auditorium ou une salle de conférence. Souvent, comme à Issy-les-Moulineaux, ces conférences s'insèrent dans des cycles de plus longue durée, qui renforcent leur caractère éducatif ou formateur, selon le principe du « cursus » :

<sup>108</sup> CARRIER, Christine, « La formation des publics dans les bibliothèques municipales d'Amiens », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, n° 1 [en ligne] < <http://bbf.enssib.fr> > Consulté le 5 novembre 2008

<sup>109</sup> Pour d'autres exemples, cf. Le GALL, Alix, *Des biberons et des livres. Comment la bibliothèque publique encourage-t-elle l'accès des tout petits aux livres ?*, Mémoire d'étude, janvier 2007, diplôme de conservateur de bibliothèque

<sup>110</sup> BERARD, Françoise, art. cit.

<sup>111</sup> BOYER, Anne-Marie, art.cit., p. 161

*Cette construction par cycles permet de donner [aux conférences] un caractère régulier, et d'en faire ressortir la valeur formatrice, en fidélisant le public [...] Si ces conférences ne sont pas à proprement parler des actions de formation, elles participent de la construction d'une offre municipale qui pourrait prendre la forme d'une « Université inter-âges ».*<sup>112</sup>

Ces conférences sont parfois accompagnées de démarches de valorisation (création de bibliographies ou de dossier thématiques, mise en évidence d'ouvrages liés à la thématique abordée). Pour donner une pérennité plus grande à ces activités éphémères, un nombre croissant de bibliothèques met en œuvre une véritable politique de conservation, avec la mise en ligne des interventions, sous forme d'enregistrements vidéo (à Lyon) ou audio (à Montpellier, Melun, Agneaux...). Le site de la bibliothèque devient ainsi lui-même une ressource d'autoformation, le siège d'une université populaire virtuelle.

### **3.3. Les formations et l'autoformation**

#### **Les cours en bibliothèque**

A l'exception de certains domaines privilégiés, comme l'informatique, il est finalement assez rare que les bibliothèques donnent des cours. A Paris, la très riche offre des cours municipaux pour adultes est totalement étanche aux bibliothèques (les formations sont données le soir dans des établissements scolaires, écoles, collèges et lycées). Citons tout de même quelques exemples : la médiathèque de Montpellier organise des ateliers d'écriture, la Maison des Savoirs d'Agde des Master Class et des cours d'infographie, la bibliothèque d'Amiens propose quant à elle des cours d'art plastique. Souvent lorsque ces activités se rapprochent d'une vraie formation (comme à la Maison des Savoirs) elles sont payantes.

A Issy-les-Moulineaux, la médiathèque donne de véritables leçons d'anglais, avec des tests de positionnement et un cursus pouvant s'étaler sur trois ans. Ce « club de conversation » comme le décrit J.-F. Jacques est né dans une association paramunicipale. Lorsque celle-ci a souhaité cesser cette activité avec le départ du professeurs d'anglais qui l'animait, la médiathèque s'est proposé de la poursuivre, en l'inscrivant dans le prolongement de son offre d'autoformation multimédia. La bibliothécaire responsable de ce service disposait elle-même d'une formation d'enseignant, ce qui a facilité les choses. Elle reçoit pour ces cours l'appui de deux vacataires anglophones qui assurent leur succès auprès du public, malgré des horaires peu accessibles aux personnes ayant une vie active (la plupart des cours ont lieu dans la journée). Plus de 150 élèves sont inscrits. Les cours sont payants, pour les Isséens le coût est de 260 euros pour un forfait de 60 heures par an, et de 390 euros pour un forfait de 90 heures. Les prix doublent pour les usagers résidant hors de la ville, tout en restant en deçà de l'investissement nécessaire pour suivre une formation équivalente auprès d'un organisme privé. Depuis août 2008, cette offre, en gardant le même principe, a été étendue à la langue et à la civilisation chinoises.

---

<sup>112</sup> JACQUES, Jean-François, art. cit.

## L'exemple des APP (Ateliers de Pédagogie Personnalisée)

Si Issy-les-Moulineaux a pu s'appuyer sur des compétences locales, les cours donnés en bibliothèque sont habituellement délégués à des structures associatives ou institutionnelles, comme les Ateliers de Pédagogie Personnalisée.

Les APP ont été créés en 1983 en s'inspirant des « lieux ressources » canadiens qui proposaient aux immigrés de fraîche date souhaitant améliorer leur français des conseils et des outils pédagogiques. Les APP sont des structures de formation pour adultes mettant en œuvre une pédagogie mixte d'accompagnement et d'autoformation basée sur l'individualisation des parcours, ils irriguent le territoire national grâce à un réseau dense : environ 470 APP forment à peu près 200 000 personnes par an. Les APP sont régis par un cahier des charges national et financés par les régions, ils transmettent essentiellement des savoirs de base (mathématiques, français, informatique) et s'adressent à un public disposant d'un faible niveau de qualification. Si les formations atteignent théoriquement le niveau Bac, dans les faits les personnes suivies relèvent plus souvent d'un niveau Cap ou troisième. Certains APP, comme le CLPS (« Contribuer à La Promotion Sociale ») en Bretagne mènent des actions d'alphabétisation pour les étrangers ou de lutte contre l'illettrisme. La durée moyenne des formations, relativement courte, est de 100 heures pour un maximum de 300 heures.

Les APP sont situés dans des lieux relais, qui peuvent être des bibliothèques. C'est le cas à Rennes, Lomme, Agde, Vauvert, Dunkerque ou Saint Jacques de la Lande. Les personnes suivies sont reçues en dehors des heures d'ouverture de l'établissement afin de suivre leurs formations, mais aussi pour découvrir les ressources utiles dans la bibliothèque. Le parcours proposé par l'APP comporte parfois des rendez-vous réguliers à la bibliothèque, aux heures d'ouverture, afin d'utiliser les outils d'autoformation ou de formation à distance qui sont mis à leur disposition sur les postes multimédia.

### La formation aux nouvelles technologies, les labels pour les espaces publics numériques

La formation aux nouvelles technologies est l'un des rares domaines où les bibliothécaires n'hésitent pas à intervenir eux-mêmes en tant que formateurs car il correspond à leurs compétences dans le domaine des sciences de l'information. La demande d'initiation à l'informatique est très forte, elle répond à ce que P. Blandin considère comme une véritable pression sociale :

*Il y a actuellement une certaine pression de la société quant à l'utilisation du multimédia et d'Internet : en effet, si l'on ne sait pas utiliser le Net on n'aura pas accès à certaines offres d'emplois par exemple, ou à des billets de train à tarif avantageux. L'outil informatique est aujourd'hui incontournable...<sup>113</sup>*

De nombreuses bibliothèques proposent des formations à la recherche d'information, à la bureautique ou à Internet. La bibliothèque de la Part-Dieu propose aux enfants des ateliers « A la découverte d'Internet » tous les mercredis après-midis. A Amiens, à l'occasion de l'installation d'un espace informatique dans le cadre du projet régional « Picardie en ligne », une formation obligatoire des usagers avait d'abord été envisagée pour accéder aux ordinateurs. Finalement, l'idée, un peu compliquée, n'a pas été retenue mais un véritable programme d'initiation de 6 heures réparties en 4 modules est proposé

---

<sup>113</sup> BLANDIN, Pascaline, « De l'autodidaxie à l'autoformation : le rôle des bibliothèques ? », art. cit., p. 35

aux usagers qui le souhaitent. Il est particulièrement intéressant de noter que le public est composé à « 40 % d'usagers [et] pour 60 % de personnes ne fréquentant pas la bibliothèque.<sup>114</sup> » Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la formation dispensée par la bibliothèque, loin de renforcer le caractère austère de l'institution fait d'elle un lieu de service à part entière qui s'avère relativement attractif.

Certaines bibliothèques (Bordeaux, Limoge, Beauvais...) bénéficient du label Cyberbase, un système de subvention, de soutien et de mise en réseau des espaces publics numériques coordonné par la Caisse des Dépôts et des Consignations. A ce titre, l'espace autoformation de Bordeaux-Mériadeck, qui a coûté au total 140 000 euros a bénéficié d'une aide de 25 000 euros.<sup>115</sup> Les cyberbases doivent disposer d'un minimum de 6 postes informatiques et de 2 animateurs, elles obéissent à une mission générale d'aménagement du territoire et de réduction de la fracture numérique. Il existe d'autres labels similaires : les ECM (« Espaces Culture Multimédia ») du ministère de la Culture (que l'on retrouve dans les bibliothèques de Lyon, Caen, Blois...) et les Points Cyb (ou « espaces jeunes numérique ») du ministère de la jeunesse et des sports (que l'on retrouve encore une fois à Lyon, à Bitche, à Cereste...). Un dernier label, développé par le Ministère de l'Emploi, concerne plus particulièrement les lieux de formation ouverte et à distance : les P@T (« Points d'accès au travail »), cependant, aucun d'entre eux n'est encore implanté dans une bibliothèque.

## **L'autoformation, le e-learning et les logiciels éducatifs**

L'enquête conduite en 2005 par l'ADDNB (l'Association pour le Développement des Documents Numériques en Bibliothèque) permet d'en savoir un peu plus sur la place de l'autoformation multimédia dans les bibliothèques municipales. L'état des lieux qu'elle dresse n'est guère réjouissant mais peut-être parcellaire : seule une centaine de bibliothèques ont répondu au questionnaire qui leur était adressé. Parmi ces dernières, plus d'une bibliothèque sur deux (52%) déclare ne pas disposer d'espaces d'autoformation, tandis que pour 11% d'entre elles, celui-ci n'existe qu'à l'état de projet. Dans la composition des fonds, les langues arrivent très largement en tête, suivies de la bureautique, de l'informatique, des sciences et techniques et des savoirs de base.

Comment expliquer la modeste diffusion d'un outil pourtant porté et promu par des bibliothèques pilotes comme la BPI et la médiathèque de la Cité des sciences ? La faible amplitude horaire d'un grand nombre de bibliothèques municipales est une possibilité évoquée par Joël Carré dans son mémoire d'étude consacré à l'autoformation : si l'on considère, observe-t-il, « le succès indéniable de l'offre d'autoformation à la BPI, il faut se rappeler que celle-ci est ouverte 62 heures par semaine.<sup>116</sup> » Marion Lhuillier, responsable de la Bibliothèque Municipale Internationale de Grenoble, spécialisée dans les langues étrangères, se demande quant à elle si l'offre d'outils d'autoformation n'est pas dans une certaine mesure un « leurre » :

*L'apprentissage d'une langue étrangère est affaire de persévérance et de temps [...] la progression serait mieux garantie si elle était soutenue par une véritable aide pédagogique.<sup>117</sup>*

---

<sup>114</sup> CARRIER, Christine, art. cit.

<sup>115</sup> CARRE, Joël, *op. cit.*, p.

<sup>116</sup> CARRE, Joël, *op. cit.*, p. 33

<sup>117</sup> LHUILLIER, Marion, « La bibliothèque municipale internationale de Grenoble », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2007, n° 3 [en ligne] < <http://bbf.enssib.fr> > Consulté le 5 novembre 2008

A nouveau, la médiation apparaît comme essentielle, et peut-être aussi comme une limite lorsqu'elle s'arrête au seuil du tutorat. A Issy-les-Moulineaux, J.-F. Jacques constate que l'étiollement progressif de la fréquentation de l'espace d'autoformation, pourtant bien équipé, est sans doute due à l'absence de « *poste maître* », car « *l'image que [les usagers] se [font] d'un laboratoire de langue [implique] un tel service.*<sup>118</sup> » L'extension de l'offre d'autoformation au prêt de documents a toutefois permis à Issy-les-Moulineaux de relancer le service. D'après l'ADDNB, 71% de l'offre d'autoformation en bibliothèque est aujourd'hui accessible en prêt. L'image traditionnelle du laboratoire de langue, avec ses carrels et ses postes informatiques est donc trompeuse : elle correspond à une situation en fait largement minoritaire.

Autre solution hors les murs, l'offre de didacticiels en ligne connaît un franc succès. De plus en plus de bibliothèques proposent des solutions de e-learning permettant de se former chez soi, grâce à un accès distant à une plateforme de ressources (CAREL, le consortium d'acquisition animé par la BPI en compte un nombre croissant : Maxicours.com, Toutapprendre.com, Tell me more Online, Smart Canal, Lesocial.fr, Balingua...).

Nous avons déjà évoqué le partenariat de la BM de Lyon avec Paraschool, la médiathèque de Vincennes propose à ses abonnés depuis décembre 2008 un accès au site toutapprendre.com. Plus de 700 cours sont ainsi accessibles. Les enseignements proposés portent sur des domaines traditionnels (l'informatique, la bureautique, les langues avec une partie du catalogue Assimil) mais aussi sur la « vie professionnelle », un ensemble hétéroclite regroupant des cours pratiques : « tirez profit de vos réunions », « le financement des jeunes entreprises », « réussir votre certification ISO », etc.

Les logiciels et les ressources ludo-éducatives font partie intégrante de l'offre d'autoformation (citons Planetnemo.fr, qui figure au catalogue CAREL). Après la première vague des CD-roms dans les années 90, un nombre croissant de bibliothèques souhaite aujourd'hui renouveler leur logithèque en proposant des jeux vidéo à leurs lecteurs : Montpellier, Tourcoing, Saint-Raphaël, bientôt Grenoble, expérimentent ce type d'offre. Les logiciels ludo-éducatifs sont un premier pas dans cette direction dans la mesure où ils forment la frange la plus légitime du jeu vidéo en bibliothèque. Ils correspondent à une demande forte des parents qui apprécient de voir conjugués le jeu, l'initiation à l'informatique et l'aspect éducatif. De nombreux éditeurs jeunesse traditionnels investissent ce marché, comme Milan, Bayard ou Hachette Education. Les « serious games » sont une variante des logiciels éducatifs destinés plus particulièrement aux adultes. Valérie Pecresse les définit comme des « *logiciels basés sur les technologies des jeux vidéos, et qui permettent d'apprendre, de s'entraîner ou encore de tester les compétences et les connaissances.* » On peut s'attendre à la floraison de ce type de ressources dans les années qui viennent dans la mesure où le développement de ces « jeux sérieux » est officiellement soutenu par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

L'autoformation multimédia est, on le voit, en plein renouvellement : les laboratoires de langue laissent de plus en plus leur place à des solutions tout informatiques et dématérialisées. Cette évolution est calquée sur l'imbrication de plus en plus étroite de l'informatique dans nos vies, du domicile familial aux loisirs en passant par la vie professionnelle..

---

<sup>118</sup> JACQUES, Jean-François, art. cit.

## 4. LES PARTENARIATS ET LA MUTUALISATION

### 4.1. D'un métier à l'autre : formateurs et bibliothécaires

A l'inverse peut-être des bibliothèques universitaires, dont le travail central consiste à optimiser le rapport entre une offre documentaire et un public captif, les bibliothèques municipales peuvent difficilement être réduites à une seule fonction (qu'il s'agisse de loisir, de formation, d'information ou de sociabilité). La polyvalence, ainsi qu'une certaine indétermination des missions, est un trait qui définit la bibliothèque publique et ceux qui travaillent pour elle. Toute tentative d'orienter l'activité de ces derniers dans une direction trop unilatérale, en particulier si elle s'éloigne de leur sphère traditionnelle (ce qui peut être le cas de l'éducation et de la formation) risque de se heurter au « choc des cultures » décrit par Christophe Evans :

*Les bibliothécaires, plus proches souvent d'un univers qui relève de la sphère de la culture - et dans certains cas de la culture lettrée - que de la sphère de l'information au sens large, sont susceptibles de se trouver en décalage avec les usagers avec lesquels ils sont en relation. C'est le cas par exemple, si pour eux l'information sur l'emploi ne relève pas des compétences et des missions de la bibliothèque. Ils peuvent également se trouver en décalage avec l'établissement dans lequel ils exercent leur profession si celui-ci s'est justement fixé pour objectif de développer ce type de nouvelles réponses.<sup>58</sup>*

Pour Christine Carrier, « *La formation reste du domaine de l'école qui permet l'accès au savoir et à un métier.*<sup>119</sup> » Nous avons déjà évoqué la réticence qu'éprouvent souvent les bibliothécaires à se faire formateurs ou éducateurs. Elle est somme toute légitime : les bibliothécaires ne sont pas, à l'heure actuelle, formés pour former. « *Le bibliothécaire n'est a priori pas un pédagogue, en tout cas pas un professionnel formé longuement aux sciences et aux méthodes de l'éducation*<sup>120</sup> » observe Claire Mouraby. On se rappelle aussi que la professionnalisation du métier de bibliothécaire est passée par la rupture nécessaire avec les rôles de l'instituteur et du professeur, du guide et du censeur. « *En refusant d'entrer dans [des] demandes qui relèvent d'autres métiers, nous garantissons un bon exercice du nôtre*<sup>121</sup> » affirme Gui Limousin.

### 4.2. Les types de partenariats

Le développement de partenariats, d'actions concertées ou communes, peut être une façon pour les bibliothécaires d'assumer jusqu'au bout certaines missions éloignées de ce qu'ils conçoivent comme le cœur de leur métier (au choix : les collections, la culture, le livre...) sans sacrifier pour autant au développement de nouvelles offres et services. Qui sont les partenaires possibles ? Nous avons déjà croisé les principaux acteurs envisageables : l'Education Nationale (enseignants ou professeurs relais) ; les bibliothèques universitaires ; les organismes de formation ou d'insertion professionnelle (comme les APP, l'ANPE) ; les associations culturelles ou d'éducation populaire.

<sup>119</sup> EVANS, Christophe, « Nouvelles demandes en médiathèque : approche sociologique », *Bibliothèques et emploi*, Bibliothèque Publique d'Information/Centre Georges Pompidou, 1998, p. 41

<sup>120</sup> MOURABY, Claire, « Apprendre à transmettre : Un nouvel élément de l'identité du bibliothécaire ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, n° 6, p. 80-89 [en ligne] < <http://bbf.enssib.fr> > Consulté le 29 décembre 2008

<sup>121</sup> LIMOUSIN, Gui, « L'emploi et les bibliothèques : la BPI, un observatoire de l'offre et de la demande », *Bibliothèques et emploi : le rôle des bibliothèques dans l'information sur l'emploi*. Paris : BPI, Centre Georges Pompidou, 1998,

Sous sa forme la plus élémentaire, on pourrait dire (en forçant peut être un peu les mots) que la bibliothèque commence à collaborer avec des partenaires à partir du moment où elle les connaît, les répertorie et réoriente les usagers vers eux lorsqu'elle ne dispose pas des ressources qui leur sont nécessaires. Savoir « à qui s'adresser » est une compétence cruciale dans un champ comme celui de la formation, particulièrement fragmenté, touffu et dispersé (comme le dit pudiquement l'article « Formation continue en France » de Wikipedia, « *Le secteur de la formation continue est particulièrement complexe. On y rencontre notamment un grand nombre de sigles.* ») Comme la médiation, on pourrait dire que le travail de référence constitue un embryon d'action éducative, Nadine Massias, propose de l'envisager comme « *un véritable accompagnement pédagogique.*<sup>122</sup> »

Une forme de coopération voisine du référencement, qui reste elle aussi au seuil de l'action concertée sans le franchir, est l'échange d'expériences en vue de la constitution d'un service. A Lyon ou à Grenoble des visites de centres de documentation spécialisés (comme le CRIJ ou l'ONISEP) ont précédé la mise en place des pôles emploi et formation.

Participer à des événements et des manifestations communes (forums, foires, salons...) peut représenter un mode de collaboration plus avancé. Si les bibliothécaires lyonnais se contentent d'une visite au Salon de l'Etudiant et aux Olympiades des métiers afin d'établir des contacts et de recueillir de la documentation, le réseau des bibliothèques de Grenoble participe quant à lui très activement au Forum pour l'Emploi organisé par la ville depuis 2003. Le forum se tient dans la grande galerie marchande qui abrite la bibliothèque Kateb Yacine. Celle-ci organise à cette occasion des formations (ateliers CV ou présentation des ressources d'autoformation) et de nombreuses conférences et rencontres organisées en partenariat avec l'ANPE (« Réussir son entretien de recrutement »), des associations comme QUAL'ID (« favoriser la diversité dans le recrutement ») ou des acteurs de l'économie locale (« comment j'ai créé mon entreprise »).

Les contrats ville-lecture sont de vastes opérations partenariales, signées entre une ou plusieurs collectivités et les DRAC. Ils peuvent mobiliser plusieurs dizaines d'intervenants (libraires, bibliothécaires, enseignants, travailleurs sociaux...). Leur objectif général est de faciliter l'accès du plus grand nombre au livre et à la lecture. Pour Odile Nublat, conseillère pour le livre et la lecture à la DRAC Rhône-Alpes, il sont également un moyen de « *confirmer la bibliothèque dans ses missions sociales et éducatives*<sup>123</sup> »

Partager des publics et contribuer ensemble aux prestations qui leur sont offertes constitue la forme de coopération la plus achevée. Dans la mesure où les bibliothécaires, en dehors de certains domaines spécialisés sont rarement capables de transmettre eux-mêmes des connaissances, la coopération dans ce domaine revêt un caractère particulièrement crucial. En retour la bibliothèque fournit des espaces, des outils et des médiations. Les organismes de formation (comme les APP) qui proposent leurs services au sein d'une bibliothèque, en y faisant venir les personnes qu'elles suivent fournissent en outre aux bibliothécaires l'occasion de fidéliser un public nouveau. On espère bâtir une synergie positive sur ces échanges : les lecteurs venus se former, emprunteront peut-être aussi un roman, les usagers peu familiers du livre y verront une opportunité de se rapprocher de la culture, etc.

<sup>122</sup> MASSIAS, Nadine, « Un exemple de la particularité française : le service d'information et d'actualité de la bibliothèque de Bordeaux Mériadeck », *Actualité, informations, services de référence en bibliothèques*, Presses universitaires de Bordeaux, 1999

<sup>123</sup> ABF – groupe Rhône-Alpes, *Compte-rendu de la journée d'étude sur les Contrats ville-lecture et pays-lecture* [En ligne] <<http://www.abf.asso.fr/IMG/pdf/je25avril2002cr.pdf>> Consulté le 5 novembre 2008



### 4.3. Les limites de la coopération

La coopération aussi cruciale soit-elle, est pourtant difficile à mettre en œuvre. Les ambitieux contrats ville-lecture nécessitent parfois 2 à 3 ans de travail préliminaire. A l'inverse des pays anglo-saxons où les bibliothèques sont pensées comme des « *community services* » dont l'offre est transversale et intégrée à de vastes réseaux documentaires, les services d'information et de formation présentent en France un caractère très fragmenté et dispersé. Les obstacles qui s'opposent au modèle du *community service* en France sont à la fois d'ordre idéologique et institutionnel. Comme le remarque Nadine Massias ils découlent d'une « *perception un peu réductrice du rôle des bibliothèques* » mais aussi de la « *difficulté en France à mettre en œuvre avec des organismes publics et associatifs une politique de coopération qui ne soit pas pensée en termes de compétitivité ni de concurrence mais de complémentarité, comme l'illustre si bien le monde anglo-saxon.*<sup>124</sup> »

A Issy-les-Moulineaux, J.-F. Jacques aimerait ainsi voir les différentes actions de formation de son établissement intégrées à une véritable « université inter-âges » regroupant l'ensemble des actions similaires conduites à l'échelle municipale. Malheureusement, « *la coordination entre tous les partenaires de la ville intervenants potentiels dans ce projet et les moyens sont encore insuffisants pour qu'une offre commune puisse être proposée sous ce label.*<sup>125</sup> »

A Saint-Quentin-en-Yvelines, les bibliothécaires ont observé qu'il était très difficile de ne pas être perçu par d'éventuels partenaires comme un concurrent ou, à l'inverse, comme une sorte de roue de secours : les responsables d'ANPE ou de pépinières d'entreprises, généralement réticents à entrer en contact avec la bibliothèque, n'hésitent pas à leur envoyer des personnes lorsqu'ils s'estiment débordés.

Anne-Marie Boyer a constaté à Lyon que les structures de formation « *ne connaissent pas la bibliothèque municipale ou la connaissent mal* » et « *ne se connaissent pas entre eux*<sup>126</sup> ». Elle s'interroge également sur le sérieux de certains partenaires :

*Les organismes de formation, quel que soit leur statut, sont nombreux mais pas toujours sérieux. Les rendez-vous pour des formations « oubliées », des groupes « abandonnés » aux bibliothécaires par leurs formateurs, des stagiaires accompagnés de leur jeune enfant nous font parfois nous poser la question de la gratuité des formations (accueil des groupes) que nous proposons à des intermédiaires qui sont eux-mêmes rémunérés ou subventionnés.*<sup>127</sup>

### 4.4. Vers la mutualisation d'équipement ?

Ce n'est pas un hasard si les établissements phares de l'autoformation, la BPI, la médiathèque de la Cité des sciences, s'inscrivent dans le cadre d'équipements polyvalents : cette situation de « carrefour »<sup>128</sup> renforce leur légitimité dans le domaine éducatif, facilite les échanges et les partenariats, le brassage des publics et des missions. La mutualisation est un moyen de mener jusqu'à son terme la logique de coopération. En concentrant des forces normalement dispersées mais poursuivant chacune à leur manière un même objectif, elle permet de mener avec plus d'efficacité des projets (par exemple

<sup>124</sup> MASSIAS, Nadine, art. cit.

<sup>125</sup> JACQUES, Jean-François, art. cit.

<sup>126</sup> BOYER, Anne-Marie, art. cit., p. 158

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 163

<sup>128</sup> La Cyberbase de la Cité des sciences porte précisément le nom de « carrefour numérique »



éducatifs) qui s'efforcent d'avoir un impact global sur la collectivité. C'est à ce titre qu'elle fait partie des recommandations du rapport Livre 2010 :

*Il faudrait également poursuivre l'effort d'ouverture et de démocratisation des bibliothèques, en mettant l'accent sur la construction d'équipements de proximité intégrés dans des maisons de service public regroupant différents services (poste, ANPE, crèche, etc.)<sup>129</sup>*

Le programme national des Ruches qui vise à développer des médiathèques de proximité dans les zones rurales et les quartiers urbains périphériques encourage lui aussi la mutualisation et les regroupements de services : « *nombre de Ruches sont intégrées à des bâtiments multiservices regroupant outre la bibliothèque, l'école de musique, une antenne de l'ANPE, l'office de tourisme...<sup>130</sup>* »

La tradition de la polyvalence est pourtant peu développée en France où elle fait l'objet de nombreux débats : le regroupement d'équipements concerne-t-il plutôt les petites ou les grandes villes ? Quels sont au juste les services qui doivent être regroupés ? Doit-on favoriser le partage d'un même bâtiment ou des réseaux plus souples ? Dans son rapport de 1992 sur l'aménagement culturel du territoire, Bernard Latarjet observait déjà :

*Les équipements polyvalents ont été fortement contestés par le ministère de la Culture depuis dix ans. Ils demeurent un élément d'intégration sociale dans les quartiers. Autant les équipements polyvalents de grande dimension doivent peu à peu être remplacés par un réseau de collaboration entre équipements spécialisés, autant, dans les banlieues, le besoin s'accroît d'équipements polyvalents à base associative (notamment autour d'une médiathèque.)<sup>131</sup>*

J.-L. Gautier-Gentès s'est efforcé en 2004 de répertorier quelques-uns des regroupements de services et d'équipements culturels incluant une bibliothèque municipale<sup>132</sup>. Celles-ci partagent fréquemment leur toit avec des musées (les Champs Libres à Rennes, le Carré d'Art à Nîmes, le centre culturel Jean Lurçat de Saint-Lô...), des théâtres, des conservatoires (le centre Philippe Auguste à Vernon, le centre Bonlieu à Annecy, le centre Jean Renoir de Dieppe...) ou des cinémathèques (la médiathèque de Saint-Etienne, le centre d'animation culturelle de Blanquefort, le futur centre culturel de Lons-le-Saunier). Depuis quelques années, on a vu également apparaître des bibliothèques combinant lecture publique et lecture universitaire afin de faciliter la circulation des publics d'une institution à l'autre (comme à Saint-Etienne, Valence ou Clermont-Ferrand).

La Maison des Savoirs Jules Milhau d'Agde est à notre connaissance le seul équipement à s'être fixé comme objectif principal l'éducation et la formation continue tout en ayant pris le parti de la mutualisation. Elle a ouvert le 21 juin 2000 au sein d'un ancien lycée du XIXe siècle. L'Observatoire des Territoires Numériques la définit

<sup>129</sup> BARLUET Sophie. *Rapport Livre 2010 : pour que vive la politique du livre*, Paris : Centre National du Livre, 2007 [en ligne] <[http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Rapport\\_livre\\_2010.pdf](http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Rapport_livre_2010.pdf)> Consulté le 5 novembre 2008

<sup>130</sup> SÉNÉ, Christophe, « Le programme national des médiathèques de proximité, les « Ruches », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2007, n° 1 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008

<sup>131</sup> Cité par GAUTIER-GENTÈS, Jean-Luc, « Figures de la polyvalence : Regroupement de services et équipements culturels incluant une bibliothèque municipale », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, n° 2 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008

<sup>132</sup> *Ibid.*

comme « *un lieu de ressources pour la formation, l'insertion et l'accès à la culture par les TIC pour le territoire de la communauté de communes des pays d'Agde.*<sup>133</sup> »

L'établissement réunit sur un même site un GRETA qui gère un centre de Validation des Acquis Professionnels (VAP), un APP, une permanence de l'ANPE, un CIJ (Centre d'information Jeunesse), une PAIO (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation) et bien sûr... une médiathèque extrêmement moderne, ouverte 7 jours sur 7 qui dispose de deux salles d'étude et qui propose une vaste choix de ressources numériques et d'animations orientées vers l'éducation et la formation, entendues au sens large (Master Class, initiations à l'informatique et à l'informatique musicale, cafés philo, ateliers d'écriture, heures du conte, visites de classes et projets pédagogiques menés en partenariat avec l'Education Nationale...)

La Maison des Savoirs, à maints égards, est un établissement unique en France, il a bénéficié du soutien de nombreux acteurs, et en particulier d'une dotation de 60 000 euros de la commission européenne dans le cadre du programme LEONARDO pour la formation professionnelle des adultes. La configuration originale portée par la Maison des Savoirs a fait des émules : du fait de son appartenance à l'association des Anciens Ports Helléniques, elle a suscité la création d'établissements similaires dans la zone du pourtour méditerranéen (en Grèce, à Chypre, en Tunisie, en Ukraine)... mais pas encore en France !

## **CONCLUSION : BIBLIOTHEQUES ET FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE, UNE RENCONTRE DIFEREE...**

Tout porte à croire que les grands discours sur la société de la connaissance laissent les bibliothécaires français de marbre. A l'heure de la formation tout au long de la vie, leur action éducative se cantonne souvent aux enfants et aux jeunes en formation initiale, conformément à la tradition qui voit dans la bibliothèque un prolongement ou au contraire une institution rivale de l'école. En dehors de certains domaines précis, comme l'informatique, l'offre à destination des adultes présente généralement un aspect plus culturel que franchement éducatif, par peur peut-être de tomber dans l'écueil de la philanthropie, de la prescription, ou de l'instrumentalisation de la bibliothèque par l'économie.

Envisagée globalement, la gamme d'actions conduites par les bibliothèques en direction des publics apprenants est très large, et épuise sans doute les possibles dans ce domaine. Peu d'établissements cependant, en dehors des équipements phares que nous avons cités, établissent entre elles un lien organique : plus souvent il s'agit d'initiatives dispersées ou secondes par rapport à d'autres missions que se fixe la bibliothèque (l'information, le loisir, la culture...)

La résistance fondamentale des bibliothécaires au mot d'ordre de la formation tout au long de la vie tient sans doute à leur culture professionnelle : le bibliothécaire français se veut au mieux un médiateur, jamais un formateur. Cette conception des choses va à l'encontre de l'évolution qu'Anne-Marie Schmidt pense reconnaître dans les projets européens menés dans le cadre du programme GRUNDTVIG :

---

<sup>133</sup> OTEN-IRIS, « Maison des Savoirs d'Agde, médiathèque et lieu ressources TIC pour l'insertion et la formation » [en ligne] <[http://www.oten.fr/IMG/article\\_PDF/article\\_947.pdf](http://www.oten.fr/IMG/article_PDF/article_947.pdf)> Consulté le 5 novembre 2008

## II. Apprendre et se former dans les bibliothèques municipales aujourd'hui

*Les bibliothèques qui étaient des fournisseurs de connaissance en offrant l'accès à des documents (modèle passif) sont en train de développer des contenus et de former les usagers (modèle actif). Ce glissement du rôle de médiateur à celui de fournisseur de services représente un changement significatif pour les bibliothèques [...] Si les bibliothèques doivent agir dans le champ de la formation tout au long de la vie, si l'enseignement doit en devenir une part intégrante, le personnel devra développer en conséquence ses compétences pédagogiques et éducatives ; l'enseignement est le nouveau défi des bibliothécaires. Dans l'avenir, l'enseignement sera un élément que les bibliothèques ne pourront d'aucune manière ignorer.<sup>134</sup>*

Cette résistance au changement ou à l'air du temps, ce refus d'endosser le rôle de formateur, sont-ils une bonne ou une mauvaise chose ? Nous n'avons aucun moyen d'en juger si nous ne savons pas à côté de quoi nous passons, si nous ignorons ces expériences étrangères qui se multiplient, discrètement mais sûrement. Nous nous pencherons donc dans les pages suivantes sur l'exemple britannique des « Idea Stores » avant de revenir à cette question.

---

<sup>134</sup> SCHMIDT, Anne-Marie, « Open Learning Centres in Public Libraries. Experiences from the PuLLS project », *Bibliothek*, 2007, vol. 31, no3



### **III. Un contrepoint étranger : Les Idea Stores Londoniens**

---

#### **DE LA BIBLIOTHEQUE AU « MAGASIN D'IDEES »**

C'est en 1999, à la suite d'une vaste enquête de publics, que le district de Tower Hamlets à Londres, élabore le projet d'un nouveau type d'établissement culturel réunissant les services d'une bibliothèque et d'un centre de formation pour adultes au sein d'un bâtiment moderne et attrayant inspiré dans son agencement des grandes chaînes de librairie. Bien que le livre reste au centre de l'offre de ces établissements, il apparaît dès le début essentiel aux yeux des initiateurs du projet de se débarrasser du terme jugé obsolète de « bibliothèque » au profit d'un label plus vendeur, une véritable marque : le « magasin d'idées » ou « Idea Store ». Le premier Idea Store ouvre à Bow en mai 2002, le deuxième à Poplar en juillet 2004, le bâtiment mère à Whitechapel est inauguré en septembre 2005 et celui de Canary Wharf en mars 2006. A terme, 7 établissements nouveaux se substitueront à l'ancien réseau de bibliothèques.

Ce nouveau modèle d'équipement vise à la fois à moderniser les services et l'image des bibliothèques et à mettre en œuvre concrètement l'idée de « *street corner university* » (l'université du coin de la rue). Il s'inscrit dans un vaste programme national de promotion de la formation tout au long de la vie. Cette initiative britannique, sans équivalent en France, s'appuie sur une conception originale du rôle éducatif des bibliothèques qui mène jusqu'au bout les idées de mutualisation et de coopération. Elle fournit un contrepoint instructif aux approches françaises que, dans une large mesure, elle prend à contrepied.

#### **1. LE DISCOURS SUR LES BIBLIOTHEQUES ET LA FORMATION CONTINUE EN GRANDE-BRETAGNE**

##### **1.1. La société de la connaissance dans l'agenda politique britannique**

###### **La dissémination du savoir, un enjeu économique et politique**

Du point de vue qui est le nôtre ici, l'originalité de la politique britannique pour la formation tout au long de la vie ne réside pas dans ses principes généraux (ce sont à peu de choses près les mêmes que ceux que nous avons déjà rapidement évoqués et qui sont développés au sein de l'Union Européenne), mais dans leur *application concrète* au monde des bibliothèques. C'est le rapport « *The Learning Age* », publié en 1998, l'année suivant l'arrivée des travaillistes au pouvoir, qui met pour la première fois la société de la connaissance au programme de l'agenda politique britannique. La question de la formation y est replacée dans un cadre plus large, à caractère essentiellement économique ; tandis que la révolution industrielle reposait sur l'investissement dans

« *les usines et les machines, les compétences et les tâches physiques pénibles* », peut-on y lire, le moteur économique du monde actuel est davantage « *l'intellect et la créativité* » : « *les puces électroniques et la fibre optique sont l'équivalent contemporain de l'électricité et des machines à vapeur du XIXe siècle.* »

Le rapport définit un objectif politique : « *aider à créer un cadre général fournissant aux gens des opportunités d'étudier* » et « *lever les barrières qui empêchent de saisir ces opportunités.*<sup>135</sup> » Il insiste sur la nécessité de « *déscolariser* » l'éducation, de la disséminer, de la faire sortir de ses lieux de prédilection, en amenant le savoir, les cursus de formation, et les outils de la connaissance là où sont les personnes qui en ont besoin : « *sur leur lieu de travail, dans leur bibliothèque ou leur centre commercial, aussi bien que dans les lycées ou les universités.*<sup>136</sup> »

Le rapport Moser, publié un an plus tard, jette un éclairage nouveau sur la question. Il fait de l'éducation des adultes une question cruciale en soulignant les graves conséquences économiques et sociales découlant de l'illettrisme : 7 millions d'adultes (un sur cinq) sont considérés comme illettrés au Royaume-Uni, soit 20% de la force de travail. C'est l'un des taux les plus forts des pays occidentaux. Afin d'améliorer la compétitivité du pays sur le marché mondial, le rapport propose notamment la mise en place d'un plan national pour la formation tout au long de la vie, et insiste, lui aussi, sur la multiplication des points d'accès au savoir : « *tous les types de lieux, bibliothèques, musées, supermarchés et centres sportifs, devraient être mobilisés.*<sup>137</sup> »

### **La place des bibliothèques dans ce contexte : la promotion des technologies numériques et de la coopération**

A la suite de ces constats, un ensemble varié d'initiatives a été mis en œuvre, comme Skills for Life, un vaste programme d'alphabétisation reposant sur un important investissement financier, ou Learndirect, une plateforme de e-learning implantée dans 900 sites et proposant plusieurs centaines de formations. Les bibliothèques n'ont pas été oubliées dans ce dispositif. *The Learning Age* rappelle qu'elles « *renferment une énorme quantité de matériel éducatif et ont le potentiel pour fournir des informations et de la connaissance aux personnes de tous les âges et de toutes les origines à travers le pays.*<sup>138</sup> » Nombre d'entre elles accueillent ainsi des relais Learndirect.

Parmi la litanie des nouveaux points d'accès au savoir égrenée par les rapports de la fin des années 90, aux côtés des centres commerciaux, des lieux de travail ou des salles de gym, les bibliothèques semblent de fait l'institution la plus adaptée à cette fonction. En Grande-Bretagne comme en France, elles comptent parmi les services publics les plus appréciés. Elles font également l'objet d'une très forte fréquentation (le taux d'inscrit global outre-manche atteint près de 58% de la population). Parce qu'elles sont à la fois populaires et qu'elles disposent des ressources adéquates, les bibliothèques sont sans doute les mieux placées pour donner envie d'étudier à nouveau, y compris aux usagers qui ont gardé un mauvais souvenir de l'école. Comme le souligne le ministère de la culture britannique, la bibliothèque est par excellence « *le point d'accès local à*

---

<sup>135</sup> DEPARTMENT OF EDUCATION AND SKILLS. *The Learning Age, A renaissance for a new Britain*, London : The Stationery Office Books, 1998 [en ligne] <<http://www.lifelonglearning.co.uk/greenpaper/>> Consulté le 5 novembre 2008

<sup>136</sup> *Ibid*

<sup>137</sup> MOSER, Claus. *A Fresh Start, improving literacy and numeracy*, London : DFEE, 1999. [en ligne] <<http://www.lifelonglearning.co.uk/mosergroup/>> Consulté le 5 novembre 2008

<sup>138</sup> *The Learning Age*, op. cit.

*l'éducation et le champion de l'éducation autonome.*<sup>139</sup>»

Le rapport de la commission des bibliothèques du ministère de la culture, « *New Library : The Peoples Network* », qui date lui aussi de 1998, prend acte de ce retour au premier plan de la mission éducative des bibliothèques, et s'efforce de lui donner un tour concret en le rattachant à l'évolution des technologies numériques. Dernier jalon important, « *Empowering the Learning Community* », publié en 2000, prolonge cette réflexion en invitant les différents types de bibliothèques et les acteurs du monde de l'éducation à collaborer de façon plus étroite. « *Framework for the Future* », le programme du ministère de la culture daté de 2003 qui définit la politique générale de lecture publique encourage lui aussi cette orientation vers la transversalité, la mutualisation et la coopération :

*Les services modernes offerts par les bibliothèques reposent de plus en plus sur des partenariats avec l'éducation, la formation, les loisirs, la santé, le e-gouvernement [...] Les bibliothèques qui ont du succès sont toujours situées à proximité d'autres services et emploient souvent des équipes mixtes [...] ce ne sont pas des services isolés. Elles prospèrent lorsqu'elles jouent un rôle bien défini au sein des stratégies locales pour l'éducation et la cohésion sociale.*<sup>140</sup>

## 1.2. L'évolution actuelle des bibliothèques britanniques

### Une institution victorienne obsolète ?

En dépit du rôle politique, social et économique large que certains observateurs souhaiteraient voir joué par les bibliothèques britanniques, de nombreux critiques ont souligné le manque de modernité de ces dernières, leur inadaptation aux temps présents.

*Framework for the Future* rappelle l'érosion depuis quinze ans des taux de fréquentation et des prêts. Il souligne la très forte fragmentation du réseau national, le manque de coordination et de standards communs qui gêne la coopération, le caractère désuet, intimidant ou délabré des bâtiments, l'absence de renouvellement des générations chez les professionnels, le caractère parfois obsolète des fonds. La Chambre des Communes observait en 2005 que « *la moitié des bibliothèques publiques ont été classées en dessous des standards acceptables par la commission d'audit.*<sup>141</sup>»

Les résultats de l'enquête de public à très grande échelle menée à Tower Hamlets en 1999 sont de la même veine : ils démontrent certes qu'une majorité des personnes interrogées voit dans la bibliothèque une institution importante en soi. Cependant, de nombreux non-usagers (soit plus de 70% de la population dans ce cas précis) la considèrent en même temps comme une relique de l'ère victorienne présentant peu d'intérêt pour eux. Les usagers aussi bien que les non-usagers estiment que les services

<sup>139</sup> DEPARTMENT FOR CULTURE, MEDIA AND SPORTS. *Libraries for all : Social inclusion in public libraries*, London : DCMS, 1999 [en ligne] <[http://www.culture.gov.uk/images/publications/Social\\_Inclusion\\_PLibraries.pdf](http://www.culture.gov.uk/images/publications/Social_Inclusion_PLibraries.pdf)> Consulté le 5 novembre 2008

<sup>140</sup> DEPARTMENT FOR CULTURE, MEDIA AND SPORTS. *Framework for the future: libraries, learning and information in the next decade*. London: DCMS, 2003 [en ligne] < [http://www.culture.gov.uk/reference\\_library/publications/4505.aspx](http://www.culture.gov.uk/reference_library/publications/4505.aspx)> Consulté le 5 novembre 2008

<sup>141</sup> HOUSE OF COMMONS, CULTURE, MEDIA & SPORT COMMITTEE, *Public Libraries*. London: The Stationary Office 2005[en ligne]<<http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200405/cmselect/cmcomeds/81/81i.pdf>> Consulté le 5 nov. 2008



offerts sont dépassés : 68% des répondants utilisent des termes tels que « *fatigués et sur le déclin* », « *démodés* », ou « *médiocres* » pour les décrire.<sup>142</sup>

## **Le débat sur la place du livre et des services**

Dans ce contexte qui mêle à la fois des enjeux nouveaux et la crise d'un modèle ancien, le débat s'est focalisé sur la place à accorder aux livres, à côté de nouveaux services plus en phase avec les transformations de la société. D'après un point de vue sans doute majoritaire, la place du livre doit rester centrale dans les bibliothèques. La Chambre des Communes souligne ainsi que le livre lui-même est la « *clef de voûte* » sur laquelle doivent reposer de nouveaux services, qui ne pourront s'épanouir tant que l'offre documentaire, l'encouragement à la lecture, ne seront pas mis à jour et consolidés.

Nombreux sont ceux qui pensent à l'inverse qu'il ne s'agit plus là d'un enjeu central. La Society of Chief Librarians, estime par exemple que « *l'accent sur le prêt de livres est une préoccupation de l'ère victorienne* » et que le vrai but des bibliothèques est d'ordre plus général : « *permettre l'accès de tous à l'information et à la connaissance.*<sup>143</sup> » Comme le souligne M. Heptworth dans sa préface d'une récente étude sur l'impact social des bibliothèques, « *les livres ne sont pas tout* » :

*Nous ne devrions plus considérer les bibliothèques exclusivement comme des « librairies gratuites », des « entrepôts de livres » ou des « outils de promotion de la lecture et du livre » [...] Les taux d'emprunt ne devraient pas être utilisés comme le principal instrument mesurant la contribution des bibliothèques aux priorités nationales et locales.*<sup>144</sup>

Ce point de vue est en phase avec l'approche promue par le gouvernement. Dans sa réponse à la Chambre des Communes, il souligne que « *même si l'on attend à juste titre des bibliothèques qu'elle promeuvent le goût de la lecture, les livres ne sont plus aujourd'hui le seul véhicule de la parole écrite.*<sup>145</sup> » Le journaliste John Ezard analyse le point de vue du gouvernement britannique comme une invitation pour les bibliothèques à passer du stade où « *le succès du prêt de livre et l'encouragement à la lecture sont des objectifs principaux* » à celui où les bibliothèques s'efforceraient de « *promouvoir des objectifs plus larges en termes sociaux, sanitaires ou éducatifs.*<sup>146</sup> »

## **Le modèle de la *Street Corner University***

Dans le fond, le débat porte sur le modèle de bibliothèque à promouvoir. L'esprit britannique qui accorde dans tous les domaines sa préférence aux approches pragmatiques et empiristes, répugne à donner une réponse univoque à ce genre d'interrogations. *Framework for the Future* souligne par exemple que les bibliothèques sont d'abord des institutions locales qui doivent se focaliser sur les besoins effectifs d'une communauté plutôt que se mouler dans des schémas généraux et abstraits :

---

<sup>142</sup> TOWER HAMLETS BOROUGH COUNCIL. *A library and lifelong Learning strategy for Tower Hamlets*. 2002 [en ligne] <[http://www.ideastore.co.uk/public/documents/PDF/A\\_Library\\_and\\_Lifelong\\_Learning\\_Development\\_Strategy\\_for\\_Tower\\_Hamlets.pdf](http://www.ideastore.co.uk/public/documents/PDF/A_Library_and_Lifelong_Learning_Development_Strategy_for_Tower_Hamlets.pdf)> Consulté le 5 novembre 2008

<sup>143</sup> Cité par HARTLEY, Jo, *op. cit.*

<sup>144</sup> PRICE WATERHOUSE COOPER. *Libraries Impact Project*. London: Laser Foundation, 2005

[en ligne] <<http://www.bl.uk/aboutus/acrossuk/workpub/laser/news/awards2004/laserfinal6.pdf>> Consulté le 5 novembre 2008

<sup>145</sup> HOUSE OF COMMONS, CULTURE, MEDIA & SPORT COMMITTEE, *Public Libraries*, *op. cit.*

<sup>146</sup> EZRAD, John. New challenges for libraries outlined, *The Guardian*, Lundi 4 juillet 2005.

[en ligne] <[http://www.guardian.co.uk/uk\\_news/story/0,1520523,00.html](http://www.guardian.co.uk/uk_news/story/0,1520523,00.html)> Consulté le 5 novembre 2008



*Il n'y a pas de conception unique de l'image et de l'identité future des bibliothèques. Ces dernières doivent être modelées et ajustées en fonction de l'environnement local.*<sup>147</sup>

Selon la formule provocatrice du rapport Comedia, « *la bibliothèque est une institution flexible qui doit s'adapter à son environnement et aux besoins de sa communauté locale plutôt que de se conformer à un modèle standard. On n'est pas chez McDonalds.*<sup>148</sup> » Parmi la variété des types de bibliothèques possibles, ajustables et amendables en fonction des situation locales, il y en a un qui se démarque particulièrement des autres, dans la mesure où il représente à la fois un retour aux sources et aux valeurs primordiales des bibliothèques, tout en s'insérant parfaitement dans l'optique générale promue par le gouvernement actuel : c'est le modèle de la bibliothèque comme « *Street Corner University* », comme « université du coin de la rue » (on reconnaîtra sans peine ici une variante de l'idée de la bibliothèque comme université populaire). D'après Judith Broady-Preston et Andrew Cox, le concept de *Street Corner University* représente « *l'avenir le plus radieux des bibliothèques.*<sup>149</sup> » Trois traits essentiels interviennent dans sa définition :

- 1) La mise au premier plan de la mission éducative des bibliothèques et de leur fonction d'insertion sociale, avec l'idée qu'elles « *ont un rôle à jouer dans la politique éducative, industrielle et sociale.*<sup>150</sup> »
- 2) Une offre tournée vers les services (« *la bibliothèque n'est que l'un des services offerts par le service de l'université du coin de la rue*<sup>151</sup>»), avec un accent fort sur les nouvelles technologies.
- 3) L'idée, enfin, que la bibliothèque est « *moins un bâtiment, qu'un consortium d'organisations à l'esprit voisin travaillant en partenariat.*<sup>152</sup> »

Les slogan de l'université du coin de la rue peuvent être mis en parallèle avec d'autres démarches comparables, qui optent pour des mots d'ordre voisins : le comté du Hampshire a ainsi commencé à mettre en place un réseau de « Centres de découverte » (« *Discovery Centres* »), des équipements multiservices réunissant une bibliothèque, un musée, des espaces d'information du citoyen et d'initiation aux nouvelles technologies, qui visent à « *créer des communautés d'apprentissage* » dans le domaines des compétences fondamentales, de la formation tout au long de la vie et des TIC.<sup>153</sup> La bibliothèque de Birmingham se définit quant à elle comme un « Centre de connaissance » (« *Knowledge Center* ») orienté en particulier vers le monde de l'entreprise. Elle propose une vaste gamme de services : soutien scolaire, conseils pour la création d'entreprise, cours et ateliers, outils d'autoformation.<sup>154</sup>

Le concept d'université du coin de la rue a été repris tel quel par les villes de Glasgow, de Manchester, et bien sûr par Tower Hamlets, à Londres. « *Le gouvernement*

<sup>147</sup> DEPARTMENT FOR CULTURE, MEDIA AND SPORTS, *Framework for the Future*, op. cit.

<sup>148</sup> COMEDIA. Borrowed time? The future of public libraries in the UK. Stroud, Comedia, 1993

<sup>149</sup> BROADY-PRESTON, Judith, COX, Andrew. The Public library as street corner university : back to the future?, *New Library World*, 2000, n° 101, p. 149-160

<sup>150</sup> *Ibid.*

<sup>151</sup> *Ibid.*

<sup>152</sup> *Ibid.*

<sup>153</sup> HAMPSHIRE COUNTY COUNCIL, Discovery Centre programme : regenerating libraries and transforming communities [en ligne] < <http://www.idea.gov.uk/idk/aio/900709> > Consulté le 5 novembre 2008

<sup>154</sup> GAMBLES, Brian. « Learning for life : Changing lives in Brimingham Central Library », *Bibliothèques et autoformation. La formation tout au long de la vie quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ?* Paris : Bibliothèque publique d'information, 2006.

s'est engagé à promouvoir le développement de 1000 centres de formation locaux dans les prochaines années » rappelle le conseil du district, « les Idea Store, c'est exactement ça [...] Ils seront véritablement une université au coin de la rue.<sup>155</sup> »

## 2. LE CONCEPT D'IDEA STORE

### 2.1. Le contexte local : Tower Hamlets

#### Tower Hamlets : un district sinistré

Tower Hamlets est un district de l'est de Londres situé au nord de la Tamise et réputé pour avoir hébergé Jack l'éventreur à la fin du XIXe siècle. C'est un quartier pauvre et défavorisé. Près de la moitié de ses quelques 207 000 habitants est logée en habitat social. Le taux de chômage y atteint presque 13%, c'est le plus fort du pays. Il touche en particulier l'importante minorité bengalie qui représente près de 30% de la population. Les niveaux d'éducation et d'alphabétisation sont bien en dessous des moyennes nationales, elles-mêmes faibles : la proportion des personnes dont les compétences en matière de langage, d'écriture et de calcul sont jugées insuffisantes atteint 36%.

En même temps, et de façon paradoxale, Tower Hamlets abrite l'important quartier d'affaires de Canary Wharf, qui s'est développé sur le site des anciens docks. Il réunit de nombreuses industries du secteur tertiaire, des médias et des compagnies financières, des banques d'affaires. Du point de vue politique, le constat est donc simple : « *Des emplois, de bons emplois, sont disponibles [...] Tout un monde de richesse et de prospérité est sur le pas de la porte.*<sup>156</sup> » Mais pour que les habitants de Tower Hamlets puissent accéder à ces emplois, s'épanouir et être embauchés par les entreprises locales, ils ont besoin de développer leurs compétences et de mettre à jour leurs connaissances. C'est la lourde tâche dont il est apparu à la fin des années 90 qu'elle incombait aux services éducatifs et aux organismes de formation des adultes.

#### L'impasse des institutions éducatives à la fin des années 90

L'état des institutions éducatives chargées de promouvoir la formation tout au long de la vie à cette époque, à savoir les bibliothèques et les centres de formation pour adulte, était cependant loin d'être satisfaisant : les premières étaient fréquentées par moins de 20% de la population (une moyenne dramatiquement faible en Angleterre, en dépit de la concentration élevée de bibliothèques dans le quartier, l'une des plus fortes du pays), et les seconds par moins de 5% des habitants... La fréquentation de ces établissements était en baisse, comme partout ailleurs, mais à une vitesse bien plus élevée. Bref, la situation était désespérée : la plupart des locaux étaient délabrés, inadaptés, parfois difficilement accessibles, peu visibles et peu accueillants.

Le secteur associatif était certes très actif mais fortement morcelé. Comme le souligne le Conseil de Tower Hamlets, le principal défaut de ces initiatives, louables en tant que telles, était que les personnes en formation étaient peu suivies, ne trouvaient pas de moyens pour faire fructifier ou reconnaître leurs nouvelles compétences, et finissaient par être perdues une nouvelle fois pour le système éducatif et la société en général.

L'ensemble des organismes de formation continue proposait une offre fragmentée et sans dynamique commune. Le défi politique était logiquement de rendre ces services

---

<sup>155</sup> TOWER HAMLETS BOROUGH COUNCIL, *op. cit.*

<sup>156</sup> *Ibid.*

plus performants et plus cohérents afin de leur donner les moyens de mener à bien leur mission à la fois sociale, économique et éducative.

#### **La concurrence avec les loisirs**

La vaste consultation conduite dans le quartier a par ailleurs mis en évidence les désirs profonds de la population à l'égard de ces institutions, et en particulier des bibliothèques. Le public potentiel s'est montré avant tout demandeur d'une atmosphère accueillante ; d'horaires d'ouverture larges adaptés aux modes de vie et de travail actuels ; de services plus nombreux, plus variés et concentrés dans un espace unique qui permette de cumuler des activités diverses, notamment le shopping. Dans un monde saturé de moyens d'information et de divertissement, l'enquête de publics met à jour l'impitoyable concurrence que représente pour les établissements culturels, comme les bibliothèques, les centres commerciaux modernes réunissant en un seul lieu des boutiques, des services, toute une gamme de loisirs.

Pour remettre à flot la lecture publique, il ne s'agissait donc pas seulement de consolider l'offre des bibliothèques mais de la rendre en même temps plus attractive, plus séduisante et compétitive face aux nombreuses industries du temps libre :

*Les gens n'ont généralement pas envie de se déplacer exclusivement pour aller à la bibliothèque, même si elle est très proche. Si nous voulons faire de la formation continue un élément de la vie quotidienne de tout un chacun, il faut se battre pour obtenir un peu de leur temps et de leur attention [...] Les Idea Stores ont été conçus pour maximiser leur utilisation. C'est un programme agressif qui vise à concurrencer les nombreux passe-temps extrêmement attractifs dont regorge notre monde moderne.<sup>157</sup>*

## **2.2. La stratégie adoptée : le « magasin d'idées »**

### **La convergence des bibliothèques et des centres de formation continue**

Avant l'apparition des Idea Stores, les bibliothèques et les centres de formation pour adultes étaient donc confrontés à des problèmes communs : offre morcelée, bâtiments peu adaptés, services peu attractifs, fréquentation en baisse. En même temps, ils se situaient dans un horizon opérationnel similaire, leurs publics se recoupaient partiellement, et ils avaient recours à des outils (notamment informatiques) de plus en plus semblables.

La base du projet Idea Store, c'est la mutualisation des compétences, des services et des équipements qui se retrouvent ainsi pris dans une même problématique (parmi les acteurs de cette mutualisation, il faut d'ailleurs ajouter *le Tower Hamlets College* et *la London Guildhall University* avec lesquels des partenariats étroits ont été développés). L'idée est d'améliorer la communication entre les divers types d'apprentissage, formels ou informels, qualifiants ou pas, récréatifs ou studieux, qui ont lieu d'ordinaire dans des sites éloignés, distants sur les plans physique et institutionnel. Ce type de partenariat permet de dépasser une situation absurde de compétition entre les services publics qui conduit à une multiplication de prestations identiques ou redondantes, à un dédoublement des ressources et du personnel, et à la désorientation des personnes souhaitant étudier et se former.

---

<sup>157</sup> *Ibid.*

## Une offre double, des services multiples

Un Idea Store, c'est donc un être bicéphale, à la fois bibliothèque et centre d'éducation. Sur le versant bibliothèque, on retrouve l'offre traditionnelle des établissements anglo-saxons : un service de prêt, une section jeunesse, un service de référence et d'information, un service d'archives et d'études patrimoniales. Sur le versant de l'éducation des adultes, les Idea Stores proposent des salles de classe et des espaces de travail, de nombreux ateliers, des cours, des points d'information sur l'emploi et l'orientation professionnelle, des terminaux Internet et des dispositifs d'autoformation ou de formation à distance.

Dans leur proximité, les deux types d'offres se renforcent mutuellement : en venant travailler seul, lire, se divertir ou s'informer à la bibliothèque, on a l'opportunité de s'inscrire à des cours et des ateliers, de rencontrer d'autres personnes effectuant des démarches similaires ; inversement, après avoir suivi un cours, on peut consulter ou emprunter les ouvrages qui s'y rapportent. C'est un cercle vertueux. Comme le souligne Sergio Dogliani, l'un des principaux concepteurs des Idea Stores, tout est mis en œuvre dans ces établissements pour offrir « *un ensemble homogène de services, où les clients [peuvent] poser au personnel des questions de toute sorte, en sachant qu'ils [seront] servis par celui ou celle qu'ils [ont] abordé, et ne [seront] pas renvoyés ailleurs.*<sup>158</sup> »

Si la lecture et la formation sont les deux orientations principales adoptées par les Idea Stores, leur logique de mutualisation et de croisement ne se limite pas à ces deux aspects. Le programme défini par le conseil du district insiste sur le fait qu' « *il est tout aussi important de proposer un lieu où les gens pourront s'amuser, participer à des activités culturelles, rencontrer des amis et se détendre.*<sup>159</sup> » En inventant ce nouveau type d'établissement, il s'agissait pour Tower Hamlets de proposer un service plus séduisant aux yeux des usagers, leur permettant de cumuler plusieurs activités en un lieu unique. C'est ainsi qu'on retrouve dans les Idea Stores des services à forte connotation sociale : crèche, cafés, réunions de clubs et d'associations, point d'information sur la santé ; ou résolument tournés vers les loisirs : performances artistiques, projections vidéo, compétitions de jeux informatiques, séances de yoga ou de « *speed dating* », cours de gym, de cuisine, de danse ou de poterie.

## Le modèle marchand : stratégie de marque et orientation vers la demande

Dans ce renouvellement du modèle de la bibliothèque, le monde marchand est une source d'inspiration importante. Le nom même d'« Idea Store » (« le magasin d'idées ») est une marque déposée qui a fait l'objet de réflexions approfondies. Il relève d'une véritable stratégie de marque. Sans lui être totalement identique, cette manière de renommer la bibliothèque, ce « *re-branding* », rappelle l'apparition du terme de « médiathèque » en France dans les années 60 (un journaliste anglais a d'ailleurs pu qualifier l'Idea Store de Whitechapel de « *Centre Pompidou de l'East End.*<sup>160</sup> »). En dépit du caractère en apparence inédit du geste (appliquer aux bibliothèques le concept de marque), la question de la dénomination des bibliothèques est ancienne et non exclusivement britannique : on se rappelle que Morel militait, en un clin d'œil précoce au monde du commerce, en faveur de la « librairie publique ». Quant à Coyecque, sans proposer de terme de substitution, il déplorait le mot de bibliothèque, « *dénomination qui sous l'empire de la tradition, évoquera longtemps encore une conception*

<sup>158</sup> DOGLIANI, Sergio, *Les Idea Stores : Une nouvelle approche de la bibliothèque et de l'accès à la connaissance*, Bulletin des Bibliothèques de France, 2008, n° 1, p. 69-72 [en ligne] < <http://bbf.enssib.fr> > Consulté le 9 novembre 2008

<sup>159</sup> TOWER HAMLETS BOROUGH COUNCIL. *A library and lifelong Learning strategy for Tower Hamlets*, op. cit.

<sup>160</sup> MOORE, Rowan, *The East End's own Pompidou Centre*. The Evening Standard, 27 novembre 2007

[En ligne] < <http://www.ideastore.co.uk/public/documents/PDF/The%20East%20Ends%20own%20Pompidou%20centre.pdf> >

*périmée.*<sup>161</sup> » Le discours de S. Dogliani s'inscrit dans un registre voisin. Cette étiquette nouvelle s'imposait selon lui dans la mesure où « *les mots bibliothèque et formation charrient leurs propres connotations, et beaucoup de non-usagers, en particulier ceux qui viennent de communautés défavorisées, pensent que de tels établissements ne sont pas pour eux et se sentent exclus d'emblée.*<sup>162</sup> »

A en croire Dogliani, beaucoup de gens assimilent en outre « *le secteur public à un service de mauvaise qualité* ». De l'extérieur les Idea Stores, qui déclinent tous à leur manière les mêmes motifs architecturaux, ressemblent davantage à de grandes librairies ou à des boutiques de matériel High Tech. L'ensemble du personnel porte un uniforme qui les identifie clairement, certains d'entre eux se voient attribuer le titre de « chef de rayon » comme dans une grande surface, leur formation a d'ailleurs été assurée en partie par une chaîne de grands magasins.

La proximité avec le monde du commerce est également physique : les Idea Stores sont tous localisés sur des nœuds de circulation, à proximité de grands centres commerciaux. Comme la plupart des boutiques du voisinage, ils sont ouverts 7 jours sur 7, 71 heures par semaine, et les horaires sont identiques d'un jour à l'autre. Dans leur offre de services enfin, les Idea Stores font preuve d'une orientation très forte vers la demande individuelle des « clients ». « *Notre centre d'attention est le consommateur*<sup>163</sup> » déclare le personnel de la bibliothèque. Cette tendance était présente dès le départ du projet, au moment de la mise en œuvre de l'enquête de publics préliminaire :

*Les conseils de districts ont souvent été critiqués dans le passé pour s'être trop fortement appuyés sur l'opinion d'organisations, de groupes de pression ou d'autres institutions lors de précédentes consultations. [...] Lorsqu'il s'agit de services, il n'y a que l'opinion et la perception des individus qui comptent. C'est pour cela que l'ensemble du programme a été ciblé sur la demande individuelle.*<sup>164</sup>

L'attention particulière portée au public se manifeste dans toute une série d'activités ciblées (comme les « Golden Hours » dédiée aux personnes âgées) mais aussi, spécificité anglo-saxonne, par la prise en compte de la dimension « communautaire » (multiethnique, multiraciale, multilingue...) de la population. Tower Hamlets est un véritable melting pot : les autorités locales dénombrent environ 49% de « non-blancs », un grand nombre de ces personnes sont originaires du Bangladesh, et dans une moindre mesure de Somalie, de Chine, du Vietnam ou des Caraïbes. Les collections font la part belle aux langues parlées par ces minorités mais aussi les formations (des cours de bengali, d'anglais pour les étrangers ou d'arabe langue natale sont proposés). Des individus représentatifs de ces diverses minorités ont également été délibérément placés sur des postes stratégiques, face aux usagers, afin de susciter chez eux un sentiment de proximité et d'entre-soi.

---

<sup>161</sup> Cité par CHARTIER, Anne-Marie et HEBRARD, Jean, *op. cit.*, p. 140

<sup>162</sup> DOGLIANI, Sergio, *art. cit.*

<sup>163</sup> Cité par HARTLEY, Jo, *op.cit.*

<sup>164</sup> TOWER HAMLETS BOROUGH COUNCIL. *A library and lifelong Learning strategy for Tower Hamlets, op. cit.*

## 3. L'OFFRE DE FORMATION DANS UN IDEA STORE

### 3.1. La mission éducative des Idea Stores

En concevant ses Idea Stores, la municipalité de Tower Hamlets s'est efforcée d'intégrer et de mettre en œuvre « *la plus grande variété possible de priorités nationales et locales.*<sup>165</sup> » Heather Wills, leur directrice, déclare « *mettre au sommet de ses priorités la formation tout au long de la vie au sens le plus large possible, depuis l'accompagnement des enfants de moins de cinq ans, l'âge auquel ils commencent à apprendre et à être initiés aux livres, en passant par les visites de classes [...] jusqu'aux cours pour adultes.*<sup>166</sup> » Il résulte de ces intentions ambitieuses un projet d'établissement à la fois simple dans ses propositions, et complexe dans les dimensions qu'il prétend brasser, à savoir :

- 1) La dimension de l'épanouissement personnel (il s'agit d'aider les individus à s'épanouir en explorant leurs potentiels, en augmentant leur confiance en eux).
- 2) La dimension scolaire (un support actif est apporté aux enfants, aux élèves, aux étudiants, en particulier après les cours ou pendant les vacances).
- 3) La dimension sociale (les Idea Stores sont des lieux de détente et « *d'interaction sociale* » qui s'efforcent de résoudre les problèmes liés à l'isolement et au stress qui affectent la « *santé mentale et physique* » de la population)
- 4) La dimension économique (l'offre de formation variée vise à améliorer le degré de qualification de la population, à lutter contre la pauvreté et le chômage).

Ce qui frappe peut-être le plus un observateur français dans cette façon de définir les missions de la bibliothèque, c'est la conception essentiellement instrumentale du savoir sur laquelle elle s'appuie. La grille de lecture républicaine, qui fait du savoir un outil d'émancipation et de citoyenneté est quelque peu mise à mal : on reconnaît la signature du *New Labour* dans les idées sous-jacentes et omniprésentes de l'« *empowerment* » des usagers, du citoyen « entrepreneur de lui-même » et du passage du *Welfare State* au *Workfare State* (« *work for your welfare* »).

Concrètement, la mission éducative des Idea Stores se concrétise dans des espaces spécifiques ; des cours et des ateliers, des outils d'autoformation et d'enseignement à distance ; et bien sûr, une offre documentaire : des rayonnages de livres, de périodiques, des manuels et des encyclopédies...

### 3.2. Les espaces d'étude

#### Des espaces transparents et flexibles

De multiples espaces de travail sont proposés au public en dehors de la traditionnelle salle de lecture, notamment des « salles de classe » qui peuvent servir de lieux de réunion ou de formation. Ces salles sont équipées de matériel audiovisuel, de tableaux blancs, de tables et de chaises, elles sont continuellement accessibles, et peuvent être louées par des particuliers ou des associations. L'Idea Store de Whitechapel dispose

---

<sup>165</sup> *Ibid.*

<sup>166</sup> HOUSE OF COMMONS, CULTURE, MEDIA & SPORT COMMITTEE, Public Libraries. London: The Stationary Office 2005

[en ligne] <<http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200405/cmselect/cmcomeds/81/81ii.pdf>> Consulté le 5 novembre 2008

également d'un studio de danse et d'une salle de relaxation. Les espaces communiquent tous ensemble de façon fluide et s'organisent en zones modulables. L'architecte David Adjaye s'est efforcé de concevoir des espaces conviviaux, sans compartimentations strictes, que chacun puisse s'approprier aisément :

*Dans les Idea Stores, les salles sont conçues de manière à pouvoir être modifiées. Il est intéressant de voir que la communauté a compris qu'elle pouvait les utiliser comme des couloirs modulables ou des lieux d'accueil informels. Rien n'est fixé, on peut reconfigurer librement l'espace. Les seules choses fixes sont à l'extérieur du bâtiment.*<sup>167</sup>

Une fois qu'un cours d'initiation à Internet est terminé, on peut par exemple rabattre les parois de la salle, et les ordinateurs font à nouveau partie intégrante de la bibliothèque. L'espace est fluide, peu hiérarchisé mais aussi peu normé ; il y a peu de panneaux d'interdiction : les normes habituellement en vigueur dans les bibliothèques (interdiction de manger ou de boire, de téléphoner ou de parler bruyamment...) ont été revues à la baisse. Comme le souligne fort justement S. Dogliani : « *pourquoi afficher partout « Défense de manger », « Défense de boire », alors que justement vous venez d'aménager un très joli café dans l'enceinte du bâtiment ?*<sup>168</sup> »

Afin de favoriser la circulation d'un service à l'autre, le bâtiment joue sur la transparence à tous les niveaux. Depuis la rue, c'est un cube de verre qui semble accueillant, et l'on peut, depuis l'extérieur des salles, depuis le café ou la salle de lecture, observer les cours qui se donnent derrière des cloisons vitrées, ce qui contribue à rendre moins intimidant et énigmatique leur contenu aux yeux des personnes n'ayant jamais suivi.

### Les interférences entre les différentes pratiques

Ces choix ont leur contrepartie : le dispositif dans son ensemble (espaces modulables, primat de la communication et de la transparence, normativité faible) engendre des interférences entre les flux de fréquentation, les pratiques bruyantes (discussions, communications téléphoniques...) et les pratiques plus studieuses et solitaires, qui ne peuvent pas être évacuées aussi aisément que le suggère S. Dogliani :

*Est-ce que les gens normaux ont vraiment envie d'un endroit toujours mortellement silencieux ? Est-ce que les enfants (qui sont aussi des clients !) ne peuvent pas se laisser un peu aller, après des heures de discipline à l'école, s'amuser avec des activités éducatives ou récréatives ou simplement avec des copains ? De toute façon, aux heures des repas, ils sont à la maison. Cela veut dire qu'il n'y a guère que deux à trois heures par jour où les décibels montent d'un cran (oui, d'accord : de deux crans), dans une semaine de 71 heures où on peut choisir aisément ses plages de tranquillité...*<sup>169</sup>

L'enquête menée auprès des usagers par Jo Hartley montre en fait que beaucoup d'entre eux se plaignent du bruit. Il ne s'agit pas seulement des personnes âgées ou de celles qui sont habituées au calme des bibliothèques universitaires. Paradoxalement, dans un lieu voué à l'autodidaxie, ce sont les personnes qui souhaitent lire ou travailler

<sup>167</sup> « Entretien avec D. Adjaye, » *Chronique de l'ONU – édition en ligne.*

[en ligne] <<http://www.un.org/french/pubs/chronique/2006/numero2/0206p44.htm>> Consulté el 5 novembre 2008

<sup>168</sup> DOGLIANI, Sergio, *art. cit.*

<sup>169</sup> DOGLIANI, Sergio, *art. cit.*



seules, sans s'inscrire à un cours ou un atelier, qui sont les plus pénalisées, car elles ne disposent pas d'une salle d'étude, comme on peut en imaginer en France :

*Parmi les questionnaires que j'ai recueilli il y avait de nombreuses demandes pour des lieux d'étude silencieux [...] L'accent mis sur la formation tout au long de la vie implique qu'un nombre important de personnes viennent dans les Idea Stores pour étudier. Il conviendrait de proposer des zones plus calmes, où les gens pourraient travailler sans être dérangés par le bruit ou l'agitation générale qui règne dans les espaces communs.<sup>170</sup>*

### 3.3. Les enseignements

#### Les cours et les ateliers

Les enseignements dispensés dans les Idea Stores sont extrêmement appréciés et attirent un vaste public, ils participent largement au rayonnement de l'établissement. Lorsqu'on leur demande ce que ce dernier apporte à la collectivité, 19% des usagers mentionnent sa dimension éducative. En dehors des cours à proprement parler, des ateliers ou des événements plus informels, sont également organisés : clubs de lecture, salon de thé pour personnes âgées, heures du conte, atelier de bande dessinée, visites de classes, etc.

Les cours et les ateliers constituent l'une des principales nouveautés des Idea Stores du point de vue des bibliothécaires de Tower Hamlets. Nombre d'entre eux évoquent d'ailleurs l'inscription des usagers et la promotion de l'offre de formation comme une tâche extrêmement prenante. J. Hartley a pu constater au cours des entretiens qu'elle a menés auprès du personnel, qu'une partie des employés regrette « d'avoir moins de temps pour conseiller les utilisateurs des autres services et pour leur parler.<sup>171</sup> »

Outre la médiation des bibliothécaires, pour s'orienter vers les cours les plus appropriés, il est possible de recourir à « *The Learning Ladder* », un site créé par les Idea Stores en collaboration avec le Collège de Tower Hamlets qui propose un catalogue interactif des enseignements dispensés dans le district. Au total, plus de 900 cours sont accessibles à partir de 16 ans, certains d'entre eux sont donnés en partenariat avec la London Metropolitan University ou avec le Tower Hamlets College. Certains enseignements sont qualifiants et aboutissent à des certificats, des diplômes ou d'autres formes de validation. Le programme « *Personal Best* » actuellement en cours permet par exemple de recevoir une qualification pour participer à l'organisation des futurs jeux olympiques de 2012.

Les cours touchent tous les domaines. Il s'agit de disciplines scolaires (avec un fort accent professionnalisant : il n'y a pas de cours de philosophie !), d'enseignements pratiques, de savoir-faire, ou d'activités de loisirs et d'épanouissement personnel. Le programme d'automne mentionne entre autres parmi les activités proposées : l'art et le design, le business et la finance, la mécanique automobile, la cuisine, la danse, la plomberie et la menuiserie, l'informatique, la musique et la photographie. Comme on peut le constater, les concepteurs des Idea Stores ont refusé l'alternative facile entre loisir et formation professionnelle : les deux se mêlent étroitement. Dans la plupart des domaines, différentes approches sont proposées (des cours libres, des cours avec examens) et différents niveaux, qui sont regroupés, pour les enseignements qualifiants

---

<sup>170</sup> HARTLEY, Jo, *op. cit.*

<sup>171</sup> *Ibid.*



selon une grille nationale (Level 1, 2, 3, 4) et pour les autres, selon un classement plus informel (débutant, intermédiaire, avancé, perfectionnement...)

Les cours sont payants mais il existe de nombreuses possibilités de dispenses ou de réductions, qui sont accordées de façon variable en fonction des cours (aux personnes de moins de 19 ans, aux demandeurs d'emploi, aux retraités, aux personnes suivant une formation Skills for life, etc.) Des aides financières sont également accordées aux personnes justifiant leur absence de ressources, elles permettent de se faire rembourser certaines dépenses (achat de papeterie, de manuels, photocopies...) sur présentation d'une facture et d'une attestation d'un enseignant.

### **L'enseignement à distance : Learndirect**

L'informatique tient une place importante dans les démarches d'autoformation des usagers. Parmi ceux qui déclarent fréquenter la bibliothèque avant tout pour l'accès à Internet, 18% effectuent cette démarche dans le cadre de leur formation personnelle, ce qui représente une proportion légèrement plus importante que les usages récréatifs (16%).<sup>172</sup>

L'offre de formation à distance proposée au sein des Idea Stores est intégrée au réseau national Learndirect. Reposant sur un financement à la fois public et privé, Learndirect est implanté sur l'ensemble du territoire britannique au sein de centres volontaires (bibliothèques, écoles, cybercafés, etc.) labélisés selon une logique de franchise. L'organisme responsable de Learndirect (University For Industry) élabore les contenus pédagogiques, administre les réseaux informatiques, et fournit aux centres de formation des supports de marketing et d'enseignement (brochures publicitaires, affiches, soutien logistique, cahiers de l'enseignant...).

Le catalogue est orienté majoritairement vers le monde de l'emploi (avec quelques exceptions plus fantaisistes, comme les cours de cuisine du médiatique Jamie Oliver). Il se répartit actuellement en trois grandes catégories : les cours de business et de management ; « Skills for life », la remise à niveau dans les savoirs de base (lecture et mathématiques) ; l'introduction aux nouvelles technologies et à la bureautique.

Une fois qu'un usager a choisi un enseignement sur le site de Learndirect, il doit s'enregistrer dans l'un des centres de son choix, forcément dans sa région (il peut par exemple s'agir du Idea Store le plus proche), afin d'accéder aux contenus pédagogiques et d'entrer en contact avec son tuteur. Le rôle de tuteur consiste essentiellement à aider l'apprenant à prendre ses marques et à lui apporter un soutien ponctuel, 80% des matériaux utilisés pour les enseignements sont délivrés via Internet. Le tuteur assiste également la personne qu'il suit dans le financement de sa formation : Learndirect est un service payant, même si là encore, un nombre important de subventions sont accordées. Les formations inscrites au catalogue Skills for life sont ainsi complètement gratuites.

## **3.4. Les collections : le maillon faible ?**

### **La place du livre dans les pratiques des usagers**

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer les débats Outre-Manche sur la place du livre dans les bibliothèques. Quelle place les collections traditionnelles, les imprimés, les livres et les périodiques, occupent-ils au sein des Idea Stores ? A en croire les déclarations des responsables de ces établissements, le livre y occupe une position

<sup>172</sup> *Ibid.*

centrale. Le conseil du district a ainsi mis à disposition de chaque Idea Store à l'occasion de leur ouverture un budget de 100.000 livres (soit environ 117.000 euros) afin d'acquérir de nouveaux ouvrages. Les Idea Stores sont bien, en dépit de leur changement de nom, des bibliothèques.

De fait, la lecture occupe une place importante dans les pratiques des usagers, à peu près équivalente à l'usage d'internet : 32% d'entre eux déclarent venir pour emprunter des livres, 34% pour consulter Internet. L'enquête préliminaire auprès du public avait déjà montré que « *la priorité numéro un des usagers pour les bibliothèques est le livre et l'accroissement des collections. Les technologies de l'information arrivent en seconde place.*<sup>173</sup> »

Les managers des Idea Stores rappellent fréquemment que le livre est au cœur du dispositif de formation continue : dans l'idéal, un lecteur empruntant un livre en espagnol peut s'inscrire à un cours de langue et inversement. Concrètement, les choses ne sont pas si simples. Seuls 10% des usagers déclarent venir dans l'établissement afin d'emprunter des livres pour étudier, la lecture de distraction est deux fois plus importante (22%).<sup>174</sup> Le personnel constate par ailleurs que les usagers tendent à se focaliser sur un ou deux types de services en particulier plutôt que de passer réellement d'une offre à une autre :

*Les gens qui viennent au Idea Store pour utiliser un ordinateur n'empruntent généralement pas de livre, et vice versa.*<sup>175</sup>

### **Un investissement moindre dans les collections ?**

Malgré l'augmentation du budget consacré aux acquisitions, certains indices tendent à démontrer que les collections font l'objet d'un investissement moindre par rapport à d'autres services. C'est un fait qui demanderait à être approfondi par une réelle analyse des collections, mais que suggèrent les entretiens avec les professionnels et les enquêtes menées auprès du public. Jo Hartley, qui a mené une étude sociologique sur les Idea Stores dans le cadre d'un Master en bibliothéconomie avoue « *ses sentiments mitigés en tant que lectrice, notamment en ce qui concerne le niveau des collections.*<sup>176</sup> »

Lorsqu'on les interroge sur les aspects qu'ils aimeraient voir améliorés en priorité dans les Idea Stores, 35% des usagers demandent une offre plus importante de livres, en particulier d'auteurs contemporains, mais aussi de classiques, d'ouvrages spécialisés, et de livres à grands caractères. Du côté des professionnels, certains ont l'impression que le service de prêt a été comme « *mis de côté*<sup>177</sup> ». D'autres se plaignent de ne pas avoir le temps de ranger les livres ou de conseiller les lecteurs à cause de la multiplication de leurs activités. Comme le souligne J. Hartley « *la frustration ressentie par une partie du personnel laisse suggérer qu'il y a de réelles difficultés à proposer une aussi large palette de services, et que certains fleurissent peut-être au détriment des autres.*<sup>178</sup> »

---

<sup>173</sup> TOWER HAMLETS BOROUGH COUNCIL. *Op. cit.*

<sup>174</sup> HARTLEY, Jo. *Op. cit.*

<sup>175</sup> *Ibid.*

<sup>176</sup> *Ibid.*

<sup>177</sup> *Ibid.*

<sup>178</sup> *Ibid.*

## **CONCLUSION : UN MODELE DE BIBLIOTHEQUE, PAS UNE BIBLIOTHEQUE MODELE**

Si l'on compare les Idea Stores aux bibliothèques françaises, le contraste est frappant : ici, l'idée d'une mission éducative est pleinement assumée et valorisée ; elle s'enracine dans un discours politique et professionnel construit sur le long terme ; enfin, la coopération entre le monde des bibliothèques et de l'éducation est poussée jusqu'au point extrême où ils deviennent presque indissociables.

Non seulement l'initiative est originale mais c'est un véritable succès : Tower Hamlets se fixait pour objectif en 1998 de doubler la fréquentation des bibliothèques en atteignant 2 millions de visites par an, et de doubler le nombre de personnes en formation continue. Ce sont des objectifs largement atteints aujourd'hui.

En dépit de leurs qualités, les Idea Stores ne sont pas des « machines à apprendre » idéales, elles se heurtent aux tensions peut-être insolubles liées à l'idée d'éducation en bibliothèque. En premier lieu, le primat de l'approche éducative s'intègre dans une perspective générale de services, au détriment relatif des collections. Conséquence logique de cet investissement moindre dans le livre, mais aussi de l'organisation et de la conception de l'espace, l'institution favorise les formes d'apprentissage qui ont lieu dans les salles de classe, au détriment de l'étude individuelle. Les espaces collectifs ne sont pas des lieux d'étude mais de sociabilité ou de loisirs (selon le modèle du café, du forum ou de la librairie). Enfin, étant donné les finalités qui sont les leurs, on peut considérer les Idea Stores comme des instruments de capture et de canalisation de démarches d'apprentissage désintéressées en direction de formations ayant un impact social ou économique plus manifeste. Entre les formations à visée professionnelle et les pratiques purement récréatives, il n'y a pas de moyen terme. L'idée d'un rapport désintéressé au savoir, de la connaissance comme expérience personnelle ou comme moyen d'émancipation est relativement peu mise en avant. Les disciplines scolaires ou universitaires traditionnelles (lettres, sciences humaines, sociales ou politiques, sciences dures) ne figurent pas dans l'offre de formation.

Bref, si les Idea Stores assument pleinement leur mission éducative, c'est au nom d'une certaine idée de l'éducation, et au détriment d'une certaine idée de la bibliothèque, celle précisément à laquelle nous sommes le plus attachés en France, où les professionnels défendent généralement une vision du métier réfractaire à ses dimensions politiques, centrée sur les collections plus que sur les services, s'appuyant sur une conception de la culture comme sphère distincte à la fois des loisirs et du domaine pratique, et où les activités des usagers sont en priorité envisagées comme solitaires et autonomes, même lorsqu'elles s'inscrivent dans un cadre collectif (c'est sans doute un trait caractéristique : les Idea Stores n'organisent pas de conférences ou de rencontres comme en raffolent les bibliothécaires français).

Ces quelques observations doivent moins être comprises comme des critiques que comme le constat de véritables choix, d'un parti-pris en faveur d'un modèle de bibliothèque, qui n'est plus celui de la bibliothèque traditionnelle, française ou britannique, mais qui n'est pas non plus l'université du coin de la rue promise.



# Conclusion : La formation en bibliothèque à la croisée des chemins

---

## 1. Les tensions inhérentes à l'idée de formation en bibliothèque

Il y a quelque chose de surprenant, et qui d'une certaine façon sans doute choque le sens commun, dans le fait de se former en bibliothèque, d'apprendre sans maître et d'étudier sans être un élève. Ce premier constat, ce paradoxe de l'autodidaxie par lequel nous avons ouvert notre réflexion, loin de se dissiper alors qu'elle progressait, s'est révélé au contraire être le premier jalon d'une série de contradictions latentes et de tensions inhérentes à l'idée même d'une mission éducative des bibliothèques.

Les Idea Stores, qui s'efforcent de renouveler cette idée, apparaissent ainsi comme des lieux hybrides (à mi-chemin entre la cafeteria, le centre aéré, la bibliothèque et le centre de formation), mais aussi comme des lieux ambigus, partagés entre une offre de services et une offre de collections, entre une finalité studieuse et une orientation récréative, entre différents types d'usages : bruyants ou silencieux, individuels ou collectifs.

On pourrait tenter de définir deux pôles caractérisés par une série d'antagonismes : celui de la lecture publique et celui de l'enseignement. Construire une offre de formation en bibliothèque, cela revient à trouver un juste milieu entre ces deux extrêmes. La coopération, la mutualisation, les partenariats, dont le principe est de recourir à un troisième terme, souvent associatif, sont l'une des solutions possibles que nous avons évoquées, mais qui doit souvent trouver un moyen de surmonter l'ignorance mutuelle des acteurs de la lecture publique et du monde touffu de la formation.

<b>Enseignement</b>	<b>Lecture publique</b>
Ecole	Bibliothèques
Services	Collections
Formation	Médiation
Encadrement	Autonomie
Collectif	Individuel
Contrainte	Liberté
Travail	Loisir
Validant / utile	Gratuit / inutile

S'il ne fallait retenir qu'une seule image pour représenter la fonction éducative des bibliothèques, ce serait peut-être celle de la croisée des chemins : après avoir été longtemps hégémonique, elle apparaît aujourd'hui, partagée entre plusieurs acteurs, comme une option parmi d'autres au milieu de missions (la diffusion de la culture, le divertissement...) que l'on estimera au choix, en fonction des circonstances et surtout des moyens disponibles, compatibles ou mutuellement exclusives, complémentaires ou bien rivales.

## 2. Formation tout au long de la vie et encadrement social

Il y a lieu de parler de croisée des chemins en un autre sens encore. La période actuelle, si on la considère à travers le prisme de la société de la connaissance et de la formation tout au long de la vie, correspond à un certain nombre d'enjeux et de possibilités nouvelles pour les bibliothèques. Comme l'illustre l'exemple des Idea Stores, elle fournit une occasion propice à des redéfinitions, à de nouveaux départs et à des expérimentations, mais elle remet aussi sur le devant de la scène des dilemmes anciens.

La méfiance des bibliothécaires à l'égard de l'éducation est un double héritage, issu à la fois de la rivalité ancestrale avec l'école et du rejet des bibliothèques populaires, autour desquelles plane le spectre de l'encadrement des lecteurs et d'une instrumentalisation de la bibliothèque par des forces qui lui sont étrangères. A l'heure où le savoir, la formation, sont pris de façon plus en plus étroite dans les filets de l'économie et de la politique, ces questions se posent de façon plus vive que jamais.

L'absence de réelle appropriation par les bibliothécaires de la notion de formation tout au long de la vie est aussi due aux ambiguïtés de cette dernière. Dans son application au monde des bibliothèques, un regard sévère, comme celui de Bruno David, pourrait voir « *la volonté d'utiliser la culture, et donc ses lieux de diffusion, à des fins d'encadrement social* » ou le signe d'un « *conformisme à toute épreuve – d'autant moins conscient qu'il se dissimule derrière le paravent du bon sens et de l'utilité sociale* ». Si les termes employés par B. David semblent relativement hors de propos appliqués à la situation française, on peut difficilement leur refuser toute pertinence au regard de certaines tendances internationales. De fait, on reconnaît bien dans les Idea Stores cette promotion, abhorrée par B. David, à la fois « *de la consommation, de la convivialité et des loisirs de masse* » et de l'adaptation « *aux besoins de l'économie capitaliste*.<sup>179</sup> »

On l'a suffisamment vu cependant, pour le meilleur et pour le pire, les bibliothèques publiques françaises appartiennent à une autre tradition que les établissements britanniques. En outre, le district de Tower Hamlets correspond à un contexte d'urgence économique et sociale difficilement transposable ailleurs. L'idée même d'une société de la connaissance est bien plus large que celle d'une marchandisation ou d'une instrumentalisation du savoir, elle donne au contraire lieu simultanément à l'émergence de nouveaux dispositifs non marchands d'échange et de diffusion de la connaissance. On pourrait citer à ce titre les creative commons, les archives ouvertes, Wikipedia, mais aussi la fortune actuelle des universités populaires ou le renouveau des associations d'éducation populaire (comme l'AFEV, l'ANACEJ, Animafac, RNJA, ATTAC, les Petits Débrouillards<sup>180</sup>). L'Union Européenne elle-même s'est efforcée d'élaborer une

---

<sup>179</sup> DAVID, Bruno, « Le manège enchanté des bibliothécaires », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, n° 6, [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 29 décembre 2008

<sup>180</sup> « AFEV, Association de la fondation des étudiants pour la ville (bénévolat étudiant autour de l'accompagnement scolaire, de la santé et de l'insertion) ; ANACEJ, Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (réseau de près de cinq cent collectivités ayant mis en place des conseils d'enfants et de jeunes) ; Animafac (réseau d'échanges d'expériences et centre de ressources pour les initiatives étudiantes) ; RNJA, Réseau national des juniors associations (réseau permettant aux jeunes de moins de 18 ans de s'organiser et de mettre en œuvre leurs projets) ; ATTAC, Association pour la taxation des transactions pour l'aide aux citoyens (mouvement altermondialiste organisé à l'origine autour du contrôle démocratique des marchés financiers et de leurs institutions) ; les Petits Débrouillards (association pour la promotion de la culture scientifique et technique). » RICHEL, Jean-Claude, « Editorial », *Agora débats / jeunesse*, « Éducation populaire : une actualité en question », n°44

conception de la formation tout au long de la vie qui dépasse le strict domaine économique à travers les définitions successives qu'elle en a donné.<sup>181</sup>

Les bibliothèques françaises ont l'habitude de concilier les contraires (le patrimoine et la lecture publique, les loisirs et l'étude, la culture légitime et la culture populaire), et rien ne condamne leur action éducative à se réduire aux dimensions dénoncées par B. David, elle est suffisamment large et variée au contraire pour laisser place, à côté d'approches plus utilitaires du savoir, à une autre idée de la formation.

### 3. La piste de la « formation des usagers »

Précisément, peut-on distinguer chez les professionnels d'aujourd'hui une approche originale de l'idée de formation, ne serait-ce que sous forme embryonnaire ? On a vu que s'ils étaient réticents à identifier leur métier à celui de formateurs, les bibliothécaires se présentaient volontiers à l'inverse comme des « médiateurs ». Or, bien souvent la médiation, lorsqu'elle est synonyme d'initiation à la recherche d'information ou à son évaluation, à l'interrogation de bases de données ou de catalogues, devient presque équivalente à une offre de formation à part entière. A Lyon, dans le cadre du pôle emploi, un bibliothécaire accueille ainsi « *des groupes accompagnés d'un formateur avec l'objectif de leur transmettre les connaissances nécessaires à l'utilisation des documents du point emploi-formation (les travaux pratiques y sont importants), y compris des cédéroms tels que le Kompass France, le Kompass Europe, les conventions collectives et internet.*<sup>182</sup> »

On peut imaginer un profil d'équipement qui serait structuré autour de cette fonction de médiation, et qui, de ce fait, accorderait une place centrale à la formation des usagers. Cette situation correspondrait peu ou prou au scénario de la « médiation sociale » développée par Jean-Pierre Durand, Monique Peyrière et Joyce Seybag dans leurs recherches sur l'avenir des bibliothèques :

*Dans ce contexte, certaines catégories de population pourraient voir dans l'offre de services de la médiathèque une offre libérée des obligations que les autres institutions imposent aux usagers : ainsi – ce qui est déjà le cas aujourd'hui –, la grande différence entre l'école et l'annexe de la médiathèque résiderait dans le fait que la première sanctionne l'adolescent tandis que, dans la seconde, celui-ci ne rend pas de compte [...] Les espaces multimédias multiplieraient par trois ou par cinq le nombre de postes internet et il n'y aurait plus de contrôle d'accès. Les espaces emploi-formation verraient leur surface s'agrandir, et disposeraient d'abonnements aux revues spécialisées et d'accès internet pour la recherche d'emploi, y compris à travers les portails de l'ANPE et des organismes concurrents qui apparaissent aujourd'hui [...] À côté de cette demande massive de produits et d'accès à internet, il est probable que se développerait un autre type de demande, plus qualitative [...] Comme [les bibliothécaires] maîtrisent mieux les moteurs de recherche que les usagers, ce peut être un soutien à la recherche sur internet pour des questions très pointues.<sup>183</sup>*

<sup>181</sup> D'abord définie en 2001 par la commission européenne comme « toute activité d'apprentissage utile à caractère permanent visant à améliorer les connaissances, les qualifications et les compétences », la définition actuelle de la formation tout au long de la vie ajoute qu'elle peut être conduite : « dans une perspective personnelle, civique, sociale et/ou liée à l'emploi »

<sup>182</sup> BOYER, Anne-Marie, art. cit., p. 160

<sup>183</sup> DURAND, Jean-Pierre . PEYRIERE, Monique, SEYBAG Joyce, *Bibliothécaires en prospective*, Paris : Ministère de la culture et de la communication, 2006

Par le biais de la formation des usagers, mais aussi de la formation aux TIC, son corollaire, les bibliothécaires ont la possibilité à la fois d'investir un domaine de formation, de transmettre des connaissances, et de rester dans un champ qu'on peut se hasarder à définir comme le leur : celui des sciences de l'information.

L'idée de formation en bibliothèque envisagée comme une initiation générale aux médias et à l'information est sans doute celle qui réunit le plus de suffrages aujourd'hui chez les bibliothécaires. Elle se distingue à la fois des grands discours que nous avons évoqués mais aussi du mot d'ordre contemporain de la formation tout au long de la vie. Pour désigner ce que les bibliothécaires français qualifient de « formation des usagers », les anglo-saxons utilisent le terme plus général d'« information literacy », littéralement d'« alphabétisation à l'information ». L'OCDE emploie le néologisme de « littéracie » pour désigner « *l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités.*<sup>184</sup> »

Si l'on définit l'éducation à la façon de J. Delors comme ce qui permet « *à chacun de se servir des informations, [de] les recueillir, les sélectionner, les ordonner, les gérer et les utiliser*<sup>185</sup> », alors la bibliothèque qui « forme ses usagers » est de plein droit une institution éducative. En un étrange renversement de la formule de Jean Macé, en lieu et place de l'école, c'est la bibliothèque qui deviendrait dans cette perspective le lieu par excellence où l'on « *apprend à apprendre* ». Mais nous sommes encore là dans la prospective.

---

<sup>184</sup> OCDE, *La littéracie à l'ère de l'information, Rapport final de l'Enquête internationale sur la littéracie des adultes*, Paris : OCDE, 2000

<sup>185</sup> DELORS, Jacques, *op. cit.*, p. 19







# Bibliographie

---

*Cette bibliographie récapitule l'ensemble des textes cités dans le corps du mémoire. Elle n'est pas un recensement exhaustif des textes traitant de la mission éducative des bibliothèques.*

## 1. Bibliothèques et éducation : aspects historiques

**ALISE, Noémie**, « L'éducation populaire des adultes dans le département de la Moselle sous le Second Empire », *Contribution au colloque « La Question sociale : les luttes pour l'éducation des adultes dans l'espace public à travers l'Europe »* [en ligne] <[http://gehfa.com/European\\_seminar/Texteslongs/Alisetextelong.pdf](http://gehfa.com/European_seminar/Texteslongs/Alisetextelong.pdf)> Consulté le 5 novembre 2008

**CHARTIER, Anne-Marie ; HEBRARD, Jean**, *Discours sur la lecture*. Paris : BPI-Centre Pompidou / Fayard, 2000.

**EZRATTY, Viviane**, « Compte-rendu du livre : Hélène Weis, Les bibliothèques pour enfants entre 1945 et 1975 : modèles et modélisation d'une culture pour l'enfance », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, n° 6 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008

**HASSENFORDER, Jean**, *La bibliothèque, institution éducative*, Paris : Lecture et bibliothèques, 1972

**HASSENFORDER, Jean**, *Développement comparé des bibliothèques publiques en France en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis dans la seconde moitié du XIXe siècle 1850-1914*, Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1967

**NARDIN, Robert**, « A Search for Meaning: American Library Metaphors, 1876-1926 », *Library Quarterly*, 71-2, 2001

**WEIS, Hélène**, *Les bibliothèques pour enfants entre 1945 et 1975 : modèles et modélisation d'une culture pour l'enfance*, Paris: Éditions du Cercle de la librairie, 2005

**WEIS, Hélène**, « Les bibliothèques pour enfant en quête d'un nouveau modèle », **BERTRAND, Anne-Marie ; LE SAUX, Annie** (ed.), *Regards sur un demi-siècle, cinquantième du bulletin des bibliothèques de France*, Villeurbanne : Presses de l'Esssib, 2006

## 2. La bibliothèque, lieu de formation : aspects techniques et institutionnels

**ABF – groupe Rhône-Alpes**, *Compte-rendu de la journée d'étude sur les Contrats ville-lecture et pays-lecture* [En ligne] <<http://www.abf.asso.fr/IMG/pdf/je25avril2002cr.pdf>> Consulté le 5 novembre 2008

**BÉRARD, Françoise**, « Un service éducatif à la bibliothèque : L'exemple de Châlons-en-Champagne », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, n° 3 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008

**BLANDIN, Pascaline**, « L'autoformation en bibliothèque : avantages et inconvénients, quels profits pour quels acteurs ? » [en ligne] <<http://www.cdr.educagri.fr/etudes/pdfcolloq/Blandin.pdf>> Consulté le 5 novembre 2008

**BLANDIN, Pascaline**, « De l'autodidaxie à l'autoformation : le rôle des bibliothèques ? », *Bibliothèques et autoformation. La formation tout au long de la vie quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ?*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 2006.

**BOYER, Anne-Marie**, « L'expérience de la bibliothèque municipale de Lyon », *Bibliothèques et emploi : le rôle des bibliothèques dans l'information sur l'emploi*. Paris : BPI, Centre Georges Pompidou, 1998

**CAMUS-VIGUE, Agnes**, « Rapport d'enquête sur le public de l'espace autoformation de la BPI », *Bibliothèques et autoformation. La formation tout au long de la vie quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ?*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 2006.

**CARRE, Joël**, *Construire une offre d'autoformation en bibliothèque publique*, Mémoire d'étude, Mars 2008, diplôme de conservateur de bibliothèque

**CARRIER, Christine**, « La formation des publics dans les bibliothèques municipales d'Amiens », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, n° 1 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008

**CHOURROT, Olivier**, « Le bibliothécaire est-il un médiateur ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2007, n° 6 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 29 décembre 2008

**COMMISSION EUROPEENNE**, *Les bibliothèques publiques et la société de l'information*. Luxembourg : Office des publications officielles des communautés européennes, 1998

**CONSTANTIN, Daniel**, « L'opération villes-lecture : En région Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1998, n° 5 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008

**DARTIGUENAVE, Bruno**, « Bibliothèques et autodidaxie », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, n° 3 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008

**DAVAL, Régine ; JAY, Anne ; VOLKOFF, Anne**, « L'autoformation à la Bibliothèque publique d'information », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, n° 3 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008

**DAVID, Stéphanie**, *Médiation et/ou formation en bibliothèque : quel accompagnement pour les publics de l'autoformation*, Mémoire d'étude, Mars 2008, diplôme de conservateur de bibliothèque

**EBLIDA**, « The rôle of libraries in lifelong Learning » [En ligne] <<http://www.eblida.org/uploads/eblida/13/1167686623.pdf>> Consulté le 5 novembre 2008

**EBRAHIMI, Reza**, « L'autoformation au Carrefour Numérique de la Cité des sciences et de l'industrie : un espace d'apprentissage en autonomie, », *Bibliothèques et autoformation. La formation tout au long de la vie : quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ?*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 2006

- JACQUES, Jean-François**, « La Formation des adultes à la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, n° 3 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008
- JAY, Anne**, « L'espace d'autoformation de la BPI : 2000-2005, évolutions et projets », *Bibliothèques et autoformation. La formation tout au long de la vie : quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ?*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 2006.
- Le GALL, Alix**, *Des biberons et des livres. Comment la bibliothèque publique encourage-t-elle l'accès des tout petits aux livres ?*, Mémoire d'étude, janvier 2007, diplôme de conservateur de bibliothèque
- LHULLIER, Marion**, « La bibliothèque municipale internationale de Grenoble », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2007, n° 3 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008
- LIMOUSIN, Gui**, « L'emploi et les bibliothèques : la BPI, un observatoire de l'offre et de la demande », *Bibliothèques et emploi : le rôle des bibliothèques dans l'information sur l'emploi*. Paris : BPI, Centre Georges Pompidou, 1998
- MOURABY, Claire**, « Apprendre à transmettre : Un nouvel élément de l'identité du bibliothécaire ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, n° 6 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 29 décembre 2008
- OTEN-IRIS**, « Maison des Savoirs d'Agde, médiathèque et lieu ressources TIC pour l'insertion et la formation » [en ligne] <[http://www.oten.fr/IMG/article\\_PDF/article\\_947.pdf](http://www.oten.fr/IMG/article_PDF/article_947.pdf)> Consulté le 5 novembre 2008
- PARLEMENT EUROPEEN - Commission de la Culture, de la Jeunesse, de l'Éducation et des Médias**. *Rapport sur le rôle des bibliothèques dans la société moderne*, [En ligne] <<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPORT+A4-1998-0248+0+DOC+XML+V0//FR>> Consulté le 5 novembre 2008
- PETITE, Ségolène ; Le DAROUIN, Florence**, « Les étudiants de la médiathèque Jean Levy », *Actes du congrès 2008 de l'ABF*, [En ligne] <<http://www.abf.asso.fr/IMG/pdf/douarin.pdf>> Consulté le 5 novembre 2008
- PLESSIS, Noëlla du**, « Les étudiants à la bibliothèque de Caen : Des usagers actifs ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2006, n° 2 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008
- SCHMIDT, Anne-Marie**, « Open Learning Centres in Public Libraries. Experiences from the PuLLS project », *Bibliothek*, 2007, vol. 31, no3
- TEILLARD, Sylviane, OUDJAUDI, Maryse**, « Les Activités de formation et d'insertion à la bibliothèque municipale de Grenoble ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, n° 3 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008
- VERBEKE, Pierre ; LOUNICI, Chérif**, « Lille : Atelier de pédagogie personnalisée et médiathèque, l'odyssée d'un partenariat », *Bibliothèques et autoformation. La formation tout au long de la vie quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ?*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 2006.

### 3. Les bibliothèques britanniques et les Idea Stores

**BROADY-PRESTON, Judith ; COX, Andrew.** « The Public library as street corner university : back to the future? », *New Library World*, 2000, n° 101

**COMEDIA,** *Borrowed time? The future of public libraries in the UK.* Stroud, Comedia, 1993

**DEPARTMENT FOR CULTURE, MEDIA AND SPORTS,** *Framework for the future: libraries, learning and information in the next decade.* London : DCMS, 2003 [en ligne] <[http://www.culture.gov.uk/reference\\_library/publications/4505.aspx](http://www.culture.gov.uk/reference_library/publications/4505.aspx)> Consulté le 5 novembre 2008

**DEPARTMENT FOR CULTURE, MEDIA AND SPORTS,** *Libraries for all : Social inclusion in public libraries,* London : DCMS, 1999 [en ligne] <[http://www.culture.gov.uk/images/publications/Social\\_Inclusion\\_PLibraries.pdf](http://www.culture.gov.uk/images/publications/Social_Inclusion_PLibraries.pdf)> Consulté le 5 novembre 2008

**DEPARTMENT FOR CULTURE, MEDIA AND SPORTS,** *New Library : the people's network,* London : DCMS, 1997 [en ligne] <<http://www.ukoln.ac.uk/services/lic/newlibrary/full.html>> Consulté le 5 novembre 2008

**DEPARTMENT FOR CULTURE, MEDIA AND SPORTS,** *Government Response to the third report of the Culture Media and Sport Select Committee, Session 2004-2005 : Public Libraries* [en ligne] <[http://www.culture.gov.uk/images/publications/public\\_libraries\\_Select\\_Committee\\_Response.pdf](http://www.culture.gov.uk/images/publications/public_libraries_Select_Committee_Response.pdf)> Consulté le 5 novembre 2008

**DEPARTMENT OF EDUCATION AND SKILLS,** *The Learning Age, A Renaissance for a New Britain,* London : The Stationery Office Books, 1998 [en ligne] <<http://www.lifelonglearning.co.uk/greenpaper/>> Consulté le 5 novembre 2008

**DOGLIANI, Sergio,** « Les Idea Store : Une nouvelle approche de la bibliothèque et de l'accès à la connaissance », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2008, n° 1 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008

**EZRAD, John,** « New challenges for libraries outlined », *The Guardian.* Lundi 4 juillet 2005. [en ligne] <[http://www.guardian.co.uk/uk\\_news/story/0,,1520523,00.html](http://www.guardian.co.uk/uk_news/story/0,,1520523,00.html)> Consulté le 5 novembre 2008

**GAMBLES, Brian,** « Learning for life : Changing lives in Brimingham Central Library », *Bibliothèques et autoformation. La formation tout au long de la vie quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ?*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 2006.

**HAMPSHIRE COUNTY COUNCIL,** « Discovery Centre programme : regenerating libraries and transforming communities » [en ligne] <<http://www.idea.gov.uk/idk/aio/900709>> Consulté le 5 novembre 2008

**HARTLEY, Jo,** « Tower Hamlet's Idea Stores : are they working ? », *A study submitted in partial fulfilment of the requirements for the degree of Master of Arts in Librarianship at the University of Sheffield*, 2005

**HOUSE OF COMMONS, CULTURE, MEDIA & SPORT COMMITTEE,** *Public Libraries.* London: The Stationary Office 2005 [en ligne] <<http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200405/cmselect/cmcumeds/81/81i.pdf>> et <<http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200405/cmselect/cmcumeds/81/81i.pdf>> Consulté le 5 novembre 2008

**MOORE, Rowan**, « The East End's own Pompidou Centre ». *The Evening Standard*, 27 novembre 2007 [En ligne] <<http://www.ideastore.co.uk/public/documents/PDF/The%20East%20Ends%20own%20Pompidou%20centre.pdf>>

**MOSER, Claus**, *A Fresh Start, improving literacy and numeracy*, London : DFEE, 1999 [en ligne] <<http://www.lifelonglearning.co.uk/mosergroup/>> Consulté le 5 novembre 2008

**PRICE WATERHOUSE COOPER**, *Libraries Impact Project*. London : Laser Foundation, 2005 [en ligne] <<http://www.bl.uk/aboutus/acrossuk/workpub/laser/news/awards2004/laserfinal6.pdf>> Consulté le 5 novembre 2008

**TOWER HAMLETS BOROUGH COUNCIL**, « A library and lifelong Learning strategy for Tower Hamlets », 2002 [en ligne] <[http://www.ideastore.co.uk/public/documents/PDF/A\\_Library\\_and\\_Lifelong\\_Learning\\_Development\\_Strategy\\_for\\_Tower\\_Hamlets.pdf](http://www.ideastore.co.uk/public/documents/PDF/A_Library_and_Lifelong_Learning_Development_Strategy_for_Tower_Hamlets.pdf)> Consulté le 5 novembre 2008

#### 4. Autres ouvrages et articles concernant les bibliothèques

**BARLUET Sophie**, *Rapport Livre 2010 : pour que vive la politique du livre*, Paris : Centre National du Livre, 2007 [en ligne] <[http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Rapport\\_livre\\_2010.pdf](http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Rapport_livre_2010.pdf)> Consulté le 5 novembre 2008

**BERTRAND, Anne-Marie**, *Les Bibliothèques*. Paris : Éditions de la Découverte, 2007

**BERTRAND, Anne-Marie**, « Le peuple, le bon public et le non-public : les publics des bibliothèques et leur représentation chez les bibliothécaires », DONNAT, Olivier ; TOLILA, Paul (ed.), *Le(s) public(s) de la culture*, Paris : Presses de Sciences Po, 2003

**BERTRAND, Anne-Marie**, « Cris et chuchotements », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1994, n° 6 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008

**BERTRAND, Anne-Marie**, *Les Bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2002

**DAVID, Bruno**, « Le manège enchanté des bibliothécaires », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, n° 6, [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 29 décembre 2008

**DURAND, Jean-Pierre . PEYRIERE, Monique, SEYBAG Joyce**, *Bibliothécaires en prospective*, Paris : Ministère de la culture et de la communication, 2006

**EVANS, Christophe**, « Nouvelles demandes en médiathèque : approche sociologique », *Bibliothèques et emploi*, Paris : Bibliothèque Publique d'Information/Centre Georges Pompidou, 1998

**GAUTIER-GENTÈS, Jean-Luc**, « Figures de la polyvalence : Regroupement de services et équipements culturels incluant une bibliothèque municipale », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, n° 2 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008

**GAUTIER-GENTES, Jean-Luc**, « Actualité(s) et citoyenneté », COBB, *Information du citoyen en bibliothèque, compte-rendu de la journée d'étude*.



[En ligne] <[www.britalis.org/britalis/actualites/documents/CR\\_JE\\_Citoyen.pdf](http://www.britalis.org/britalis/actualites/documents/CR_JE_Citoyen.pdf)> Consulté le 5 novembre 2008

**GIAPPICONI, Thierry ; CARBONE, Pierre**, *Management des bibliothèques*. Paris: Éditions du cercle de la librairie, 1997

**GIAPPICONI, Thierry**, « La programmation de la nouvelle bibliothèque municipale de Fresnes : Une recherche de rationalisation », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1994, n° 3 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008

**GODONOU-DOUSSOU, Nelly**, *L'accueil du public étranger en bibliothèque municipale, Mémoire d'étude*, 2002, diplôme de conservateur de bibliothèque

**MARESCA, Bruno**, *Les Bibliothèques municipales en France après le tournant Internet*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 2005.

**MASSIAS, Nadine**, « Un exemple de la particularité française : le service d'information et d'actualité de la bibliothèque de Bordeaux Mériadeck », *Actualité, informations, services de référence en bibliothèques*, Presses universitaires de Bordeaux, 1999

**MOUREN, Raphaëlle ; PEIGNET, Dominique (dir.)** *Le Métier de bibliothécaire*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 2003

**MUNAIN, Corinne de**, « Union européenne et bibliothèques : Quelles opportunités pour les prochaines années ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2008, n° 1 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 1 décembre 2008

**SEIBEL, Bernadette**, *Au nom du livre : analyse sociale d'une profession, les bibliothécaires*, Paris : La Documentation française, 1988

**SÉNÉ, Christophe**, « Le programme national des médiathèques de proximité, les Ruches », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2007, n° 1 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 5 novembre 2008

## **5. Autodidaxie, autoformation, formation tout au long de la vie et société de la connaissance**

**CARRE, Philippe**, *L'Apprenance : vers un nouveau rapport au savoir*. Paris : Dunod, 2005.

**CARRE, Philippe**, « L'autoformation, pratique sociale et objet de recherche », *Bibliothèques et autoformation. La formation tout au long de la vie quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ?*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 2006.

**COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN**, *La France dans l'économie du savoir*, Paris : La documentation française, 2002

**COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPEENNES**, *Communication de la commission : Réaliser un espace européen de l'éducation et de formation tout au long de la vie* [En ligne] <<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2001:0678:FIN:FR:PDF>> Consulté le 5 novembre 2008

**COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPEENNES**, *Mémorandum sur l'éducation et la formation tout au long de la vie* [En ligne] <<http://www2.cfwb.be/III/charger/memorandum.pdf>> Consulté le 5 novembre 2008



**CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE**, *Conclusion de la présidence – conseil européen de Lisbonne, 23 et 24 mars 2000*, Luxembourg : Commission des communautés européennes, 2000 [En ligne]  
<[http://consilium.europa.eu/ueDocs/cms\\_Data/docs/pressData/fr/ec/00100-r1.f0.htm](http://consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/00100-r1.f0.htm)>  
Consulté le 5 novembre 2008

**DELORS, Jacques**, *L'éducation : un trésor est caché dedans : rapport à l'UNESCO de la commission internationale pour l'éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris : Odile Jacob, 1996

**DUMAZEDIER, Joffre**, *Penser l'autoformation : société d'aujourd'hui et pratiques d'autoformation*. Lyon : Chronique sociale, 2002

**LAOT, Françoise**, « Education permanente : trois éclairages sur l'histoire d'une idée », *Actualité de la formation permanente*, n°180, septembre - octobre 2002

**LE MEUR, Georges**, « Autodidaxie et/ou néo-autodidaxie », **MOISAN, André ; CARRE, Philippe** (ed.), *L'Autoformation, fait social ? Aspects historiques et sociologiques*, Paris : L'Harmattan, 2002

**OCDE**, *La littératie à l'ère de l'information, Rapport final de l'Enquête internationale sur la littératie des adultes*, Paris : OCDE, 2000

**RICHEZ, Jean-Claude**, « Editorial », *Agora débats / jeunesses*, « Éducation populaire : une actualité en question », n°44

**ROGERS, Carl**, *Le développement de la personne*, Paris : Dunod, 1996

**VERRIER, Christian**, « Éléments pour une approche de l'autodidaxie », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, n° 3 [en ligne] < <http://bbf.enssib.fr> > Consulté le 5 novembre 2008